

# RAPPORT ANNUEL

BEP • BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE • BEP ENVIRONNEMENT • BEP CRÉMATORIUM



# RAPPORT ANNUEL

BEP · BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE · BEP ENVIRONNEMENT · BEP CRÉMATORIUM

# SOMMAIRE

## 1. INTRODUCTION **6**

- 1 Le BEP et son organisation institutionnelle \_\_\_\_\_ 9
- 2 L'année 2018 mois par mois \_\_\_\_\_ 10
- 3 L'année 2018 en chiffres \_\_\_\_\_ 12
- 4 Vision, objectifs et valeurs \_\_\_\_\_ 14
- 5 Vision et objectifs pour le territoire \_\_\_\_\_ 15

## 2. LE BEP **16**

- 1 L'accompagnement des entreprises \_\_\_\_\_ 18
- 2 L'accompagnement des Communes \_\_\_\_\_ 33
- 3 Namur Expo \_\_\_\_\_ 47
- 4 La gestion d'IDEFIN \_\_\_\_\_ 49
- 5 Les services d'appui \_\_\_\_\_ 50
- 6 Les collaborateurs du BEP en quelques chiffres \_\_\_\_\_ 58

## 3. BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE **60**

- 1 Les résultats chiffrés \_\_\_\_\_ 62
- 2 L'accueil des entreprises \_\_\_\_\_ 62
- 3 L'attraction d'investisseurs \_\_\_\_\_ 70
- 4 Le développement, l'aménagement et l'équipement des parcs d'activité économique \_\_\_\_\_ 73
- 5 De nouveaux incubateurs \_\_\_\_\_ 80

## 4. BEP ENVIRONNEMENT **82**

- 1 Les résultats chiffrés \_\_\_\_\_ 84
- 2 Le programme intégré de gestion des déchets ménagers \_\_\_\_\_ 87
- 3 La prévention et la sensibilisation \_\_\_\_\_ 88
- 4 La collecte des déchets \_\_\_\_\_ 94
- 5 Le financement des infrastructures \_\_\_\_\_ 98
- 6 Les recyparcs \_\_\_\_\_ 99
- 7 Les outils de transfert, de valorisation et de traitement \_\_\_\_\_ 103
- 8 Les partenariats d'exploitation \_\_\_\_\_ 107
- 9 Les centres d'enfouissement techniques en post-gestion \_\_\_\_\_ 109

- 10 Les services environnementaux \_\_\_\_\_ 110
- 11 La sécurité des travailleurs \_\_\_\_\_ 111
- 12 Les collaborateurs de BEP Environnement en quelques chiffres \_\_\_\_\_ 112

## 5. BEP CRÉMATORIUM **114**

- 1 Les résultats chiffrés \_\_\_\_\_ 117

## 6. LA PRISE EN CONSIDÉRATION DES TERRITOIRES LOCAUX **118**

- 1 AXUD \_\_\_\_\_ 121
- 2 Territoire Capitale régionale \_\_\_\_\_ 121
- 3 Val de Sambre \_\_\_\_\_ 122
- 4 Entre-Sambre-et-Meuse \_\_\_\_\_ 123
- 5 Axe Condroz – E411 \_\_\_\_\_ 124
- 6 Houille-Semois namuroise \_\_\_\_\_ 125

## 7. UNE INTÉGRATION AU CŒUR DE L'EUROPE **126**

- 1 Stratégie FEDER \_\_\_\_\_ 128
- 2 Stratégie INTERREG \_\_\_\_\_ 129
- 3 Relais Europe Direct \_\_\_\_\_ 130

## VIII. LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES **132**

## IX. LE BEP ET SES RÉSEAUX **136**

- 1 Le développement des parcs d'activité \_\_\_\_\_ 138
- 2 L'accompagnement des communes \_\_\_\_\_ 138
- 3 L'accompagnement des entreprises \_\_\_\_\_ 139
- 4 La gestion des déchets \_\_\_\_\_ 140



# INTRODUCTION

---

- »1. LE BEP ET SON ORGANISATION INSTITUTIONNELLE
- »2. L'ANNÉE 2018 MOIS PAR MOIS
- »3. L'ANNÉE 2018 EN CHIFFRES
- »4. VISION, OBJECTIFS ET VALEURS
- »5. VISION ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

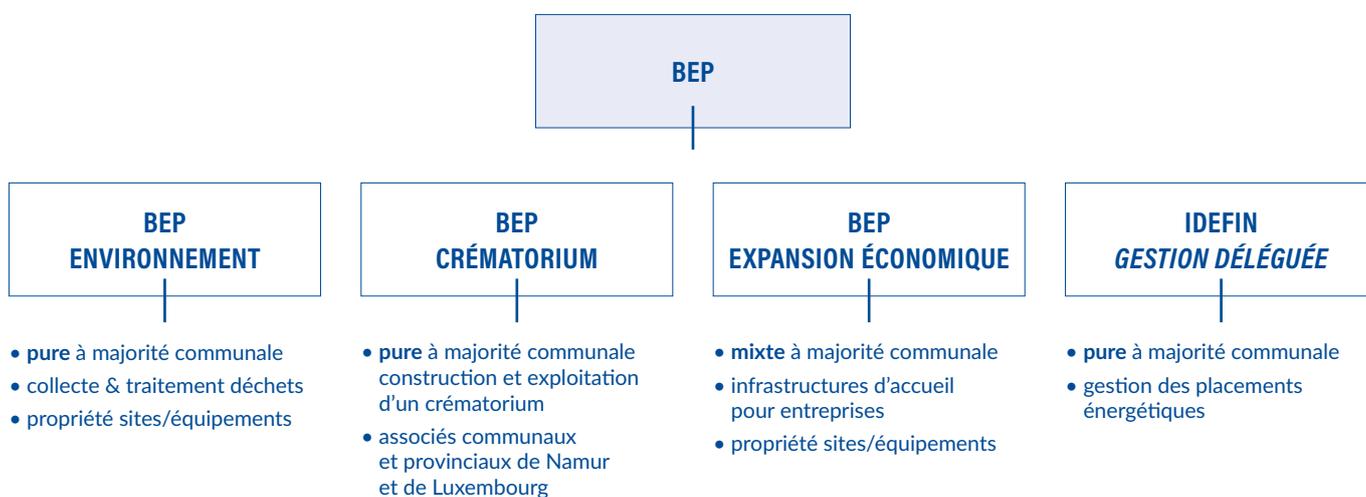


BUREAU ÉCONOMIQUE  
DE LA PROVINCE  
DE NAMUR

Des Hommes,  
des Idées,  
un Futur

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. LE BEP ET SON ORGANISATION INSTITUTIONNELLE



# 1.2. L'ANNÉE 2018

## MOIS PAR MOIS



**JANVIER**

“ Namur, Province au fil de l'eau ”, 13 projets d'aménagement des rives de Sambre et de Meuse

Lancement de la communauté des entrepreneurs namurois via l'application Shapr

**FÉVRIER**



**MARS**

Signature de la “Convention des Maires” par 20 Communes namuroises des arrondissements de Dinant et Philippeville

Balade urbaine organisée à Gembloux à la découverte du projet du nouveau Quartier de la Gare

**AVRIL**



Première pierre du futur  
TRAKK, hub créatif namurois

**JUILLET**



Le BEP, supporter des  
Diables Rouges à la Coupe  
du Monde en Russie

**JUIN**



**AOÛT**

Certification ISO 14001 obtenue pour la gestion des parcs  
d'activité économique

**SEPTEMBRE**



Séminaire sur le thème de la  
Silver Economy, en lien avec le  
futur parc Care-Ys à Bouge

**OCTOBRE**



Formation en secourisme  
des travailleurs de la  
collecte des déchets

**NOVEMBRE**



Participation au Salon Récup'Ere 2018

**MAI**



**DÉCEMBRE**



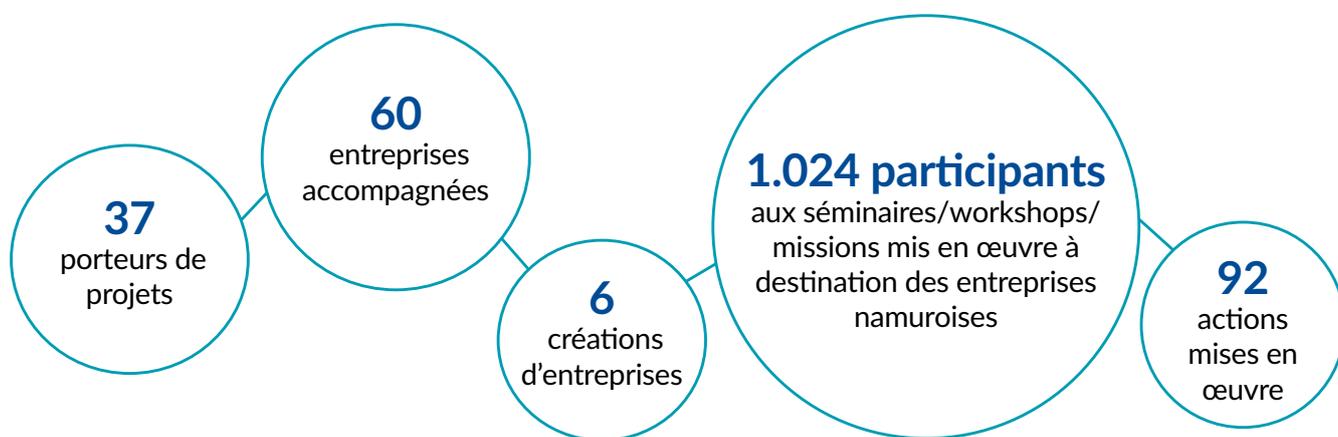
AXUD : conférence  
d'Eric Everard,  
CEO d'Easyfairs,  
manager de l'année  
2012 et entreprise  
de l'année 2018

# 1.3. L'ANNÉE 2018 EN CHIFFRES

## LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ



## L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES



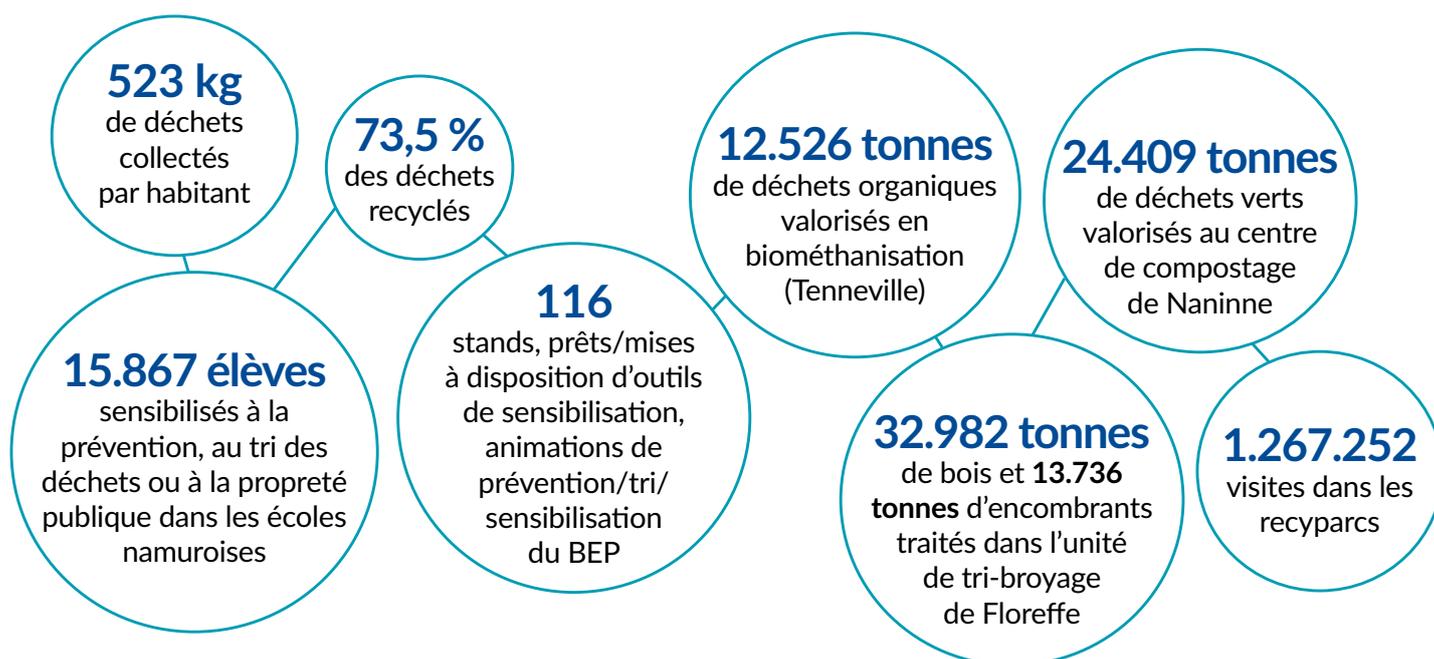
## NAMUR EXPO



## L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES



## LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS



## L'ORGANISATION GÉNÉRALE





# 1.4. VISION, OBJECTIFS ET VALEURS

## 1) VISION

En tant qu'agence de développement, le BEP entend être un **modèle d'entreprise publique proactive**, partenaire des collectivités régionales et locales. Le BEP entend renforcer :

- » Un **management innovant** qui promeut l'autonomie et la responsabilisation de ses collaborateurs;
- » Une **bonne gouvernance interne et externe**, soucieuse de transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients;
- » Une **vision proactive et anticipative des enjeux majeurs de son territoire** par la souplesse et la réactivité de ses équipes.

Dans ce contexte, les objectifs du BEP sont :

1. S'affirmer comme centre d'expertise pluridisciplinaire, dont les priorités sont données au renforcement de la qualité et de l'éventail de services de même qu'à l'efficacité dans l'action;
2. Anticiper, comprendre et répondre aux besoins évolutifs de nos publics cibles et du territoire;
3. Coordonner et fédérer les acteurs et les partenaires concernés sur les projets ou intérêts majeurs qui concourent au développement du territoire namurois;
4. Mobiliser toutes les forces vives et développer un message efficace de promotion des atouts et avantages distinctifs du territoire namurois au bénéfice du développement wallon;
5. Consolider sa position d'organisme de référence à l'égard de ses associés, clients et partenaires en vue de promouvoir une stratégie de développement territorial durable qui s'intègre dans les politiques régionales et européennes en les complétant ou les renforçant.

## 2) OBJECTIFS

Environnement socio-économique en mouvance rapide:	Environnement institutionnel en évolution:
- Globalisation et transformation	- Influence européenne accrue
- Accroissement des dynamiques locales	- Révision du cadre stratégique wallon
- Nouveaux modes de travail et de consommation	- Réduction des moyens financiers publics
- Gestion et maîtrise de l'information	- Multiplicité des initiatives locales et supra locales
- Connectivité plus grande	- Augmentation du nombre d'acteurs territoriaux
- Enjeux énergétiques et environnementaux	

## 3) VALEURS

- » **Professionalisme**
- » **Engagement**
- » **Partenariat**
- » **Proximité**
- » **Ouverture d'esprit**



# 1.5. VISION ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

## 1) VISION

Situé au croisement de deux axes européens de développement (l'axe Bruxelles-Luxembourg et l'axe industriel sambro-mosan), le territoire namurois occupe **une position stratégique au cœur de la Wallonie** et se caractérise par :

- » La présence de la **Capitale régionale** wallonne, également chef-lieu de Province,
- » Un **cadre de vie** attrayant et une ruralité organisée autour de quelques pôles urbains de taille moyenne ;
- » Une **économie** majoritairement de services, complémentaire à celle développée par les 2 pôles industriels wallons.

Dans ce contexte, le BEP se fixe pour objectif de développer le territoire namurois dans une **dynamique économique et sociale durable, génératrice d'activités et d'emplois**, orientée vers l'innovation et la créativité. Les lignes de force de cette dynamique sont :

- » Le **développement entrepreneurial** ;
- » La **valorisation des ressources endogènes** en s'inscrivant résolument dans l'économie de la fonctionnalité ;
- » **L'aménagement d'un cadre de vie de qualité** stimulant et tenant compte des enjeux énergétiques, numériques, démographiques et intergénérationnels.

Cette stratégie s'inscrit également dans la recherche de complémentarité avec d'autres espaces territoriaux wallons, belges et étrangers.

## 2) OBJECTIFS

Le BEP entend :

1. Assurer **l'attractivité du territoire namurois** à l'égard des entreprises, des organismes, des associations et des habitants, en s'appuyant sur sa position au carrefour de deux axes européens de développement (Nord-Sud et Est-Ouest), le rayonnement de la Capitale wallonne et un maillage des polarités semi-urbaines assurant la cohésion de son territoire rural ;
2. Positionner Namur comme un **territoire innovant et créatif** dont l'orientation tertiaire prédominante est nécessaire au redéploiement des bassins industriels wallons ;
3. Intégrer et respecter les **dynamiques spécifiques** de son territoire (Capitale régionale, E411, Val de Sambre, Entre-Sambre et Meuse et Houille/Semois namuroise) tout en valorisant leurs complémentarités dans une perspective de cohésion namuroise.



# LE BEP

---

- »1. L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES
- »2. L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES
- »3. NAMUR EXPO
- »4. LA GESTION D'IDEFIN
- »5. LES SERVICES D'APPUI
- »6. LES COLLABORATEURS DU BEP EN QUELQUES CHIFFRES



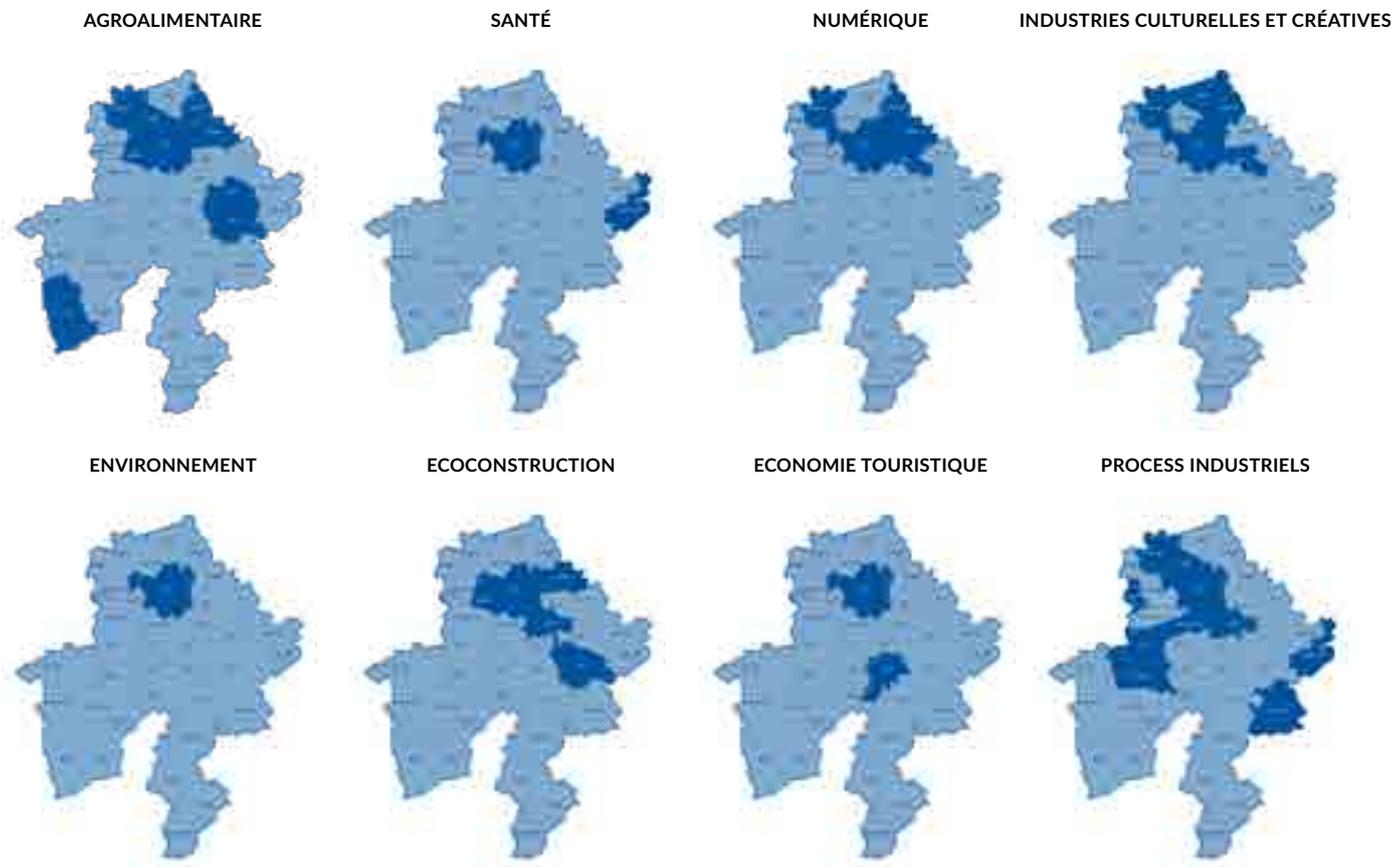
## » 1. L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

### 1) LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

	OBJECTIFS	RÉSULTATS
Nombre de créateurs accompagnés	10	37
Nombre de créations d'entreprises effectives	5	6
Nombre d'entreprises existantes accompagnées	50	60
Nombre de dossiers à l'international	3	18
Nombre d'entreprises accompagnées dans le cadre du TRAKK	10	13
Nombre d'interventions de conseils aux entreprises	150	354
Nombre de manifestations en faveur des entreprises	50	76
Nombre d'ateliers et formations à la carte	10	16
Nombre de participants aux manifestations	750	1.024

## 2) LES FILIÈRES D'ACTIVITÉ PRIORITAIRES

Répartition géographique des entreprises accompagnées, par filière :



## 3) LES ACTIONS COLLECTIVES

### a) Les actions spécifiques par filière

#### » Agroalimentaire

#### Salon professionnel de l'alimentation et des produits frais « Tavola » à Kortrijk

3 entreprises ont été accompagnées afin d'optimiser leur participation à ce salon international : Marvan Pan, Nonna et Dawagne. Celles-ci ont pu rencontrer de nouveaux clients, revoir les clients existants et prospecter auprès de nouveaux distributeurs.

#### » Ecoconstruction

> Plus d'informations au chapitre dédié aux circuits courts (p. 31).

#### » Environnement

> Plus d'informations, au chapitre dédié aux circuits courts (p. 31).

#### » Numérique

#### Atelier « Made Different ou les Clés de la Digitalisation de votre Entreprise »

A l'ère digitale, il est indispensable d'aider les entreprises manufacturières notamment à franchir différentes étapes afin de digitaliser certains de leur processus pour gagner en compétitivité. Avec différents orateurs et témoignages, des clés ont été données le 13 novembre aux 18 participants présents afin de les sensibiliser à cette transition capitale, avec l'aide de l'Agence du Numérique.

## b) Les actions transversales à l'ensemble des filières

» En matière de créativité et d'innovation

### Un programme de formation et de coaching : le NEC – Namur Entrepreneurship Center – 15ème édition

En 2018, le NEC s'est déroulé en 3 étapes.

#### ETAPE 1 : « Venez challengez votre idée »

Les workshops, organisés sous forme de permanence ont eu lieu les 10 et 24 janvier ; 14 et 22 février ; 7 et 8 mars ; 2 mai ; 18 juin ; 5, 12 et 18 septembre ; 10 octobre ; 14 et 19 novembre ; 12 décembre.

Ils permettent de répondre de manière collective à des demandes individuelles de porteurs de projets souhaitant être aidés dans le développement de leur idée. Au cours de chaque atelier, ceux-ci sont amenés à :

- challenger leur idée de projet d'entreprise en adoptant un regard « client » ;
- valider leur couple "produit-marché" ;
- améliorer leur idée pour la rendre plus pertinente, plus désirable et plus efficace pour le marché ciblé.

55 projets au total y ont assisté, représentant 70 participants.

#### ETAPE 2 : « Passez de l'idée au projet »

Il s'agit d'un cycle de 6 ateliers permettant aux porteurs de projet de passer du stade d'idée au stade de projet.

Ils sont animés par le TRAKK, le hub créatif namurois, en utilisant des techniques de créativité et des outils tels que Lean Canvas, « produit minimum viable », entretien empathique, ...

Au total, 12 projets ont été accompagnés dans ce cadre.

#### ETAPE 3 : « Passez du projet à l'entreprise »

Du 18 septembre au 11 décembre, un cycle de 8 ateliers a permis aux porteurs de projet d'aller un pas plus loin et de transformer leur projet en entreprise. L'objectif du troisième parcours est de permettre au porteur de projet de créer son entreprise. Au travers des 2 étapes précédentes (obligatoires) le porteur de projet a validé l'intérêt du marché et les hypothèses de son projet. Le troisième cycle aborde les thèmes les plus demandés par les porteurs de projet pour les aider dans la création de leur entreprise. 7 porteurs ont suivi ce parcours.

» En matière technique

#### Atelier « Les finances pour les non-financiers »

Cet atelier, composé de deux modules sur le thème de la finance à destination des entreprises du namurois correspondant aux cibles du BEP, s'est déroulé les 27 février et 13 mars 2018. Le thème a été choisi en fonction des besoins identifiés par les coaches lors de leur accompagnement. Certains gérants de PME namuroises ne possèdent pas de background financier et éprouvent des difficultés dans la lecture de leurs comptes de résultats, bilan ou encore dans l'analyse financière de leur business. Ces lacunes peuvent mettre à mal le suivi de leur entreprise et la bonne marche de leur activité. Les formulaires d'évaluation et les échanges à l'issue de l'atelier montrent que les objectifs poursuivis ont été atteints pour les 11 participants.

#### Atelier « Comment motiver mes collaborateurs en agissant sur leur environnement ? Outils et bonnes pratiques »

« Un salarié heureux est 2 fois moins malade, 6 fois moins absent, 55 fois plus innovant, 9 fois plus fidèle à l'entreprise... ». L'innovation managériale est au cœur de tous les débats. Comment faire pour motiver ses collaborateurs ? Comment lutter contre l'absentéisme et le burn out au sein d'une équipe ? Comment déléguer de manière judicieuse ? Entreprise libérée quésaco ? Comment passer d'un management « classique » à un management innovant ?... De plus en plus de dirigeants d'entreprises se rendent compte de



ÉVÈNEMENT - MIND & MARKET 2018

l'importance d'avoir une équipe motivée et impliquée pour avoir un business sain, efficace et productif. Les 12 entrepreneurs sont sortis de cet atelier du 7 juin 2018 avec des réflexions et des pistes concrètes d'amélioration de leur management au jour le jour.

### **Séance d'information « Devenez prestataire de la Centrale de Chooz »**

Le 8 mars 2018, une séance d'informations a permis d'introduire le savoir-faire des entreprises namuroises auprès de la Centrale de Chooz qui recherche des prestataires pour son projet ARDEME qui vise notamment la rénovation de la centrale. 16 entrepreneurs namurois ont pu confirmer/infirmier l'intérêt de ce type de projet pour leur entreprise, mieux estimer les démarches à effectuer pour y parvenir et poser toutes les questions utiles pour y parvenir.

### **Atelier « Les marchés publics : du chiffre d'affaire à portée de main »**

Le 26 avril 2018, le BEP, en collaboration avec Hainaut Développement, a proposé un atelier pour démystifier les marchés publics et donner aux entreprises les clés pour se lancer. Au programme : les notions de base, Les différents modes de passation, Les points essentiels pour une lecture efficace des documents du marché (avis de marché, cahier spécial des charges, ...), les points d'attention pour la rédaction d'une offre régulière. 10 participants y ont pris part.

### **Permanences marchés publics**

Les 17 mai, 12 juin, 20 septembre, 11 octobre et 23 novembre 2018 : un service de permanence en marché public a été mis sur pied pour répondre aux besoins des entreprises namuroises, sous la forme de rendez-vous individuels d'1h30 avec une juriste spécialisée en marchés publics. A ces séances, ce sont 9 participants qui ont pu obtenir des réponses à leurs questions.

### **Atelier « Prospector, c'est tout un art ! »**

Les 19 novembre et 3 décembre 2018 s'est déroulé un atelier composé de deux modules sur le thème de la prospection commerciale. Les entrepreneurs peuvent éprouver des difficultés à transformer des contacts en opportunités d'affaires. Peu d'entrepreneurs sont à l'aise avec le contact téléphonique ainsi qu'avec la vente de leurs produits. Cet atelier a permis aux 6 participants de professionnaliser leur approche commerciale et d'intégrer des démarches de vente adaptées à leur profil de clientèle.

### **Atelier préparatoire au Mind & Market 2018 – « J'peux pas j'ai Mind & Market ! 24h pour te préparer ! »**

Les 9 et 10 novembre 2018 s'est déroulé l'atelier de préparation à l'évènement « Mind & Market ». Les porteurs de projet se sentent souvent démunis et stressés au moment d'aborder les investisseurs et de présenter leur projet en peu de temps alors que c'est à l'occasion de ce type d'évènement que l'avenir de leur projet peut se jouer. L'atelier préparatoire a permis de préparer les futurs entrepreneurs à deux séances de pitch (d'une minute et de cinq minutes). Les conséquences positives de ces ateliers ont été directement visibles lors du forum Mind&Market qui s'est déroulé le 29 novembre et plus particulièrement lors de la pitch party devant tout le public.

L'atelier s'est déroulé en 2 parties :

Partie 1 : Témoignages d'investisseurs et atelier sur la théorie du pitch

Partie 2 : Pratique du pitch et workshop sur l'estime de soi

Ce sont respectivement 15 et 18 participants qui ont pris part aux ateliers.

### **Atelier « Je cède mon entreprise avec l'aide du BEP »**

Le 23 octobre 2018 s'est déroulé un atelier dans le cadre de la semaine de la « Cession-Transmission » mise en œuvre par la Sowaccess. Aider les entrepreneurs à se préparer au mieux à la cession de leur entreprise, tel était le sujet. Trop de PME disparaissent du tissu économique faute d'identification d'un repreneur ou faute de démarche de la part du fondateur en vue d'une transmission. 20 participants y ont pris part.

### **Forum « Silver Economie »**

Le 25 septembre 2018 a eu lieu le premier forum dédié à la Silver Economie mis en place par le BEP à destination des entreprises et acteurs dans cette orientation sectorielle en pleine croissance. Il a permis d'échanger sur les thématiques et atouts majeurs dans le domaine de l'économie des aînés.

» En vue de stimuler le networking

### **Speed Dating Business 20ème édition**

Le 23 mars 2018 étaient organisés des rendez-vous transfrontaliers sous la forme d'un speed dating permettant aux entreprises belges de tisser des liens avec des entreprises françaises et d'élar-



ÉVÈNEMENT - SPEED DATING BUSINESS

gir leur réseau. Cet événement était organisé en partenariat avec la CCILB (Chambre de Commerce et d'Industrie de Libramont) et la CCI des Ardennes. Les entrepreneurs namurois ont pu rencontrer bon nombre de nouveaux partenaires potentiels (clients/fournisseurs) à recontacter à l'issue du speed dating afin de concrétiser ces nouveaux contacts. 90 participants dont 7 namurois y ont pris part.

### Lancement de la communauté « #BEPNamur » sur SHAPR

Dans l'objectif de favoriser les échanges et les partenariats entre les entités économiques namuroises, le BEP a choisi l'application SHAPR et sa fonction communauté.

En effet, le projet du BEP de lancer sa communauté #BEPNamur sur cette même application, est parti de plusieurs objectifs :

- Faire que les entreprises du namurois se connaissent ;
- Favoriser les échanges entre les entreprises de la Province de Namur ;
- Accroître le nombre d'opportunités d'affaire entre nos entreprises ;
- Encourager la création de partenariats entre les entreprises namuroises.

SHAPR est une application née d'une start-up française ayant pour volonté de bouleverser les codes du networking traditionnel et de proposer une nouvelle façon d'échanger et d'interagir. 125 entrepreneurs sont déjà actifs dans la communauté.

### Événement de remise des prix économiques de la Province de Namur, les Alfes

Comme chaque année, le BEP a contribué activement à l'organisation de la cérémonie des Alfes, en organisant la sélection des entreprises lauréates et en assurant la gestion de l'événement, en étroite collaboration avec les services provinciaux. Pour cette 32<sup>ème</sup> édition, voici la liste des entreprises primées et leur catégorie :

- Bio-X Diagnostics (Rochefort), international ;
- Dothée , entreprise innovante ;
- Sigoji (Ciney), entreprise coup de cœur ;
- Carlier Bois (Namur), entreprise commerciale ;
- Dogstudio (Namur), Grand prix ;
- Et 2 prix à des projets d'étudiants (de l'enseignement secondaire et supérieur namurois).



Cet événement rassemble chaque année les forces vives économiques de la Province de Namur. En 2018, près de 400 personnes y ont assisté.

### Atelier « Animation Economique » avec le club de Rochefort

Le 26 janvier 2018 s'est déroulé un atelier présentant les actions collectives et permettant d'amplifier le réseautage au sein du club. 4 participants y ont interagi.

### Atelier « Animation Economique » avec le club de Ciney

Le 4 mai 2018, un atelier a permis de présenter les actions collectives en vue d'amplifier le réseautage au sein du club, à destination des 10 participants.

### Atelier « Animation Economique » avec le club Idealys

Le 4 juin 2018, un atelier a permis de présenter les actions collectives en vue d'amplifier le réseautage au sein du club pour les 4 entreprises présentes.

### Atelier « Animation Economique » avec le GECCO

Le 25 mai 2018, un atelier a permis de présenter les actions collectives en vue d'amplifier le réseautage au sein des entreprises de la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse, au profit de 49 participants.

### Atelier avec les entreprises du parc de Naninne

Le 18 octobre 2018, un atelier collectif a été mis sur pied à l'intention des entreprises du parc d'activité économique de Naninne et des environs (Erpent, Wierde et Assesse) afin de les informer sur les nouveautés mises à leur disposition, sur le programme d'actions collectives et les actions de réseautage pour mieux se connaître et travailler ensemble. Cet atelier a été organisé avec la collaboration du club d'entreprises local, le GrepaN4, pour les 9 entreprises présentes.

### Atelier avec les entreprises du parc de Gembloux-Sauvinière

Le 8 novembre 2018, un atelier collectif a été mis sur pied à l'intention des entreprises du parc d'activité économique de Gembloux-Sauvinière et des environs afin de les informer sur les nouveautés mises à leur disposition, sur le programme d'actions collectives et les actions de réseautage afin de les aider à mieux se connaître et travailler ensemble. Cet atelier a été organisé avec la collaboration du club d'entreprises local, le GEG, pour les 9 entreprises présentes.

### Interclub

Le réseautage est un élément important dans la vie des entreprises, il concourt à aider les entrepreneurs à mieux se connaître entre eux, à effectuer la promotion les uns des autres et à trouver des solutions au travers de l'expertise de leurs pairs. Les clubs sont une façon aisée de networker. Le 7 décembre 2018 s'est déroulé un atelier collectif réunissant les entreprises des clubs du namurois afin de les aider à optimiser la gestion de leur club, les animations mises en œuvre, les résultats positifs du networking. Les 10 participants sont repartis avec des bonnes idées d'autres clubs.



### Parution d'un catalogue d'actions collectives

Un catalogue reprenant les actions collectives mises à disposition des entreprises namuroises a été réalisé et est à présent disponible pour toute entreprise et tout porteur de projet souhaitant participer à des ateliers ou réseauter, tant en version papier que numérique.

### Parution de la newsletter « BEP 'Ose »

Une newsletter reprenant 3 à 4 invitations aux événements collectifs (ateliers, B2B, missions...) du BEP a vu le jour le 16 août 2018, elle porte le nom de BEP'Ose. Elle paraît tous les 15 jours et est transmise à l'ensemble des entreprises ciblées par le BEP (+/- 500).

## 4) LES MISSIONS INTERNATIONALES

Se lancer à l'international demande une sérieuse préparation proposée par le BEP et ses partenaires tels que l'AWEX au travers d'actions collectives et d'accompagnements individualisés.

Afin d'orienter son programme d'actions en fonction des souhaits des entreprises locales, le BEP a tenu compte de l'enquête d'opinion menée fin 2016 auprès de celles-ci et du calendrier proposé par l'AWEX.

Le programme d'actions collectives à l'international 2018 a ainsi été élaboré avec :

- » Des ateliers/séances d'information à destination des (candidats) exportateurs
- **Un cycle de 3 ateliers préparatoires** incluant l'approche commerciale et culturelle, les tendances et opportunités, ainsi que les formalités fiscales, sociales et réglementaires **sur un marché français de la construction** (12 participants namurois sur 74 inscrits).
- **Des séminaires et ateliers pour exportateurs :**
- Brexit, quel impact pour les entreprises wallonnes ? (29 participants dont 16 namurois) ;

- Le Grand-Duché de Luxembourg, votre prochain marché (28 participants dont 10 namurois) ;
- La gestion des relations interculturelles et des réseaux internationaux (6 participants namurois) ;
- Et si j'exportais en Tunisie ? (49 participants dont 6 namurois).
- **Des briefings en préparation d'actions collectives** (cf. détail des actions infra) :
  - Briefing préparatoire pour la mission Chine (8 participants),
  - Briefing préparatoire pour les exposants au salon TAVOLA (3 participants).
- » Des B2B locaux (avec délégations étrangères)
- Dans le cadre du **KIKK Festival** (1 et 2 novembre) à Namur, le BEP a organisé, pour la 3ème année consécutive, des rendez-vous d'affaires internationaux pour favoriser les partenariats technologiques et commerciaux à destination des PME du secteur numérique et des industries culturelles et créatives. 280 participants (dont 50 namurois) se sont inscrits au KIKK PRO, parmi lesquels 190 étaient impliqués dans les rencontres B2B. Ce sont ainsi 289 rendez-vous qui ont été organisés sur cet espace, en collaboration avec le KIKK, Wallonie-Bruxelles International (WBI) et l'AWEX. De nombreuses nationalités étaient représentées, dont le Québec, la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni. La francophonie numérique a à nouveau été mise à l'honneur au travers des deux conventions internationales signées avec des partenaires institutionnels de Québec, de France et d'Afrique.
- » Des missions et B2B internationaux
- **En matière de Grande exportation**, le BEP a collaboré et/ou participé :
  - **à la Semaine Numérique à Québec (avril)** avec l'Université de Namur, organisée par les opérateurs économiques québécois dont Québec Numérique et Québec International ;

- à la mission économique organisée par l'AWEX en Chine centrale sur un volet spécifique à Nanjing dans le cadre de l'entente entre la Province de Namur et la Province du Jiangsu. Le Gouverneur de la Province de Namur présidait ces journées de contacts. 2 entreprises namuroises y ont participé parmi les 8 dossiers d'entreprises de la province qui ont pu être présentés à des opérateurs chinois. Suite à cette mission, deux délégations chinoises sont venues en visite en province de Namur :
    - Une délégation dans les biotechnologies, venue du parc « Jangbei New Area » de Nanjing que la délégation wallonne avait visitée et qui s'est rendue chez Vesale Pharma (mai) ;
    - Une délégation dans le secteur du tourisme en visite chez Dinant Evasion et qui a rencontré Voyages Copine lors d'un séminaire sur le tourisme dans la Province du Jiangsu organisé en partenariat avec la Province de Namur, la Fédération du Tourisme et le Gouverneur, avec le support de Wallonie-Bruxelles Tourisme (novembre) ;
  - au CES à Las Vegas (janvier) : collaboration à la collectivité proposée par l'AWEX et au B2B international organisé dans le cadre d'Enterprise Europe Network (1 entreprise namuroise présente).
  - En ce qui concerne les marchés limitrophes le BEP a participé aux missions suivantes :
    - Salon de l'alimentation fine et des produits frais TAVOLA à Courtrai(mars) : collaboration à la collectivité franco-belge pilotée par le projet Interreg AD-T (3 exposants namurois sur 28) et aux rencontres internationales entre acheteurs et producteurs du secteur agroalimentaire (6 entreprises namuroises impliquées parmi les 115 participants) ;
    - Build & Connect à Strasbourg (novembre) : grâce au support des clusters de la construction wallons et français, les participants ont eu l'opportunité de visiter 2 bâtiments remarquables à Strasbourg (la tour Elithis et l'Îlot Bois) et de rencontrer des partenaires potentiels lors d'un événement B2B organisé en marge du congrès de la construction durable par Enterprise Europe Network (réseau européen dont le BEP est membre). 5 participants namurois (dont la Ville de Namur) parmi les 11 représentants wallons présents au congrès ont bénéficié de ces initiatives ;
  - Suivi des actions sur la thématique "Silver Economy" : accueil d'une délégation suisse à Namur et mission à Strasbourg (octobre et novembre). Le BEP y a présenté le projet de parc d'activité dédié à la santé et à l'économie du 3ème âge à Bouge, Care-ys (4 entreprises namuroises, ainsi que l'Université de Namur, le CHU de Mont-Godinne et la Clinique Saint-Luc de Bouge).
- Enfin, le BEP est amené à faire le suivi des participants namurois à divers événements organisés par d'autres membres de ses réseaux comme, par exemple, la Foire internationale d'Hanovre, la mission BERD à Londres, Mobile World Congress à Barcelone, ...
- » L'accueil d'Ambassadeurs ou de délégations étrangères
- Le BEP a collaboré à l'accueil de délégations et d'Ambassadeurs en visite officielle en Province de Namur en proposant la mise en valeur et la rencontre d'entreprises namuroises intéressées par les pays concernés :
- Accueil de l'Ambassadeur d'Italie en février (2 entreprises impliquées et l'UNamur) ;
  - Accueil de l'Ambassadeur de Nouvelle Zélande en juin (1 entreprise impliquée et Gembloux Agro-Bio Tech) ;
  - Accueil d'une délégation officielle du Vietnam coordonnée par WBI (1 entreprise visitée) ;
  - Accueil de deux délégations chinoises en suivi de la mission Chine (cfr. supra).
- » Les permanences export
- Afin de répondre aux questions des entreprises, des permanences « export » sont organisées mensuellement avec le centre régional de l'AWEX à Namur et également au sein des Wallonia Export Days organisé par l'AWEX à Louvain-la-Neuve. Par cette organisation, les services d'accompagnement à l'international du BEP, d'Enterprise Europe Network (EEN) et de l'AWEX ont été présentés à 13 entreprises namuroises qui ont également pu bénéficier de premiers conseils pour leur projet d'exportation.



COURTRAI - SALON TAVOLA

## 5) L'INTELLIGENCE STRATÉGIQUE

Pour une entreprise, il est important d'améliorer sa position concurrentielle, protéger son patrimoine immatériel et influencer son environnement.

### a) L'accompagnement individuel

Les services en intelligence stratégique s'orientent sur 3 axes : marché, enjeux du futur et analyse concurrentielle.

Ils sont déclinés en services spécifiques mis en œuvre dans le cadre de l'accompagnement individuel en synergie avec les coachs d'entreprises (18 entreprises en ont bénéficié).

### b) Les actions collectives en intelligence stratégique

Des accompagnements collectifs sont organisés par le BEP pour assurer un transfert de connaissances en matière d'intelligence stratégique. Des séances de sensibilisation pratiques sont également inscrites dans le programme.

Les ateliers collectifs suivants ont été organisés en 2018 :

- » 2 séances de sensibilisation « Réseaux sociaux pour le BtoB » ont été organisées pour les entreprises de la liste de prospection du BEP (11 participants).
- » Une séance de sensibilisation « Le GDPR appliqué à mon entreprise » (17 participants) avec pour objectifs de :
  - Sensibiliser les entreprises à la nouvelle réglementation sur la protection des données à caractère personnel ;
  - Présenter le nouveau dispositif des chèques-entreprises et plus particulièrement les axes Cybercriminalité et Transformation numérique.

Suite aux ateliers de sensibilisation liés au GDPR, plusieurs entreprises ont exprimé des besoins au niveau de la mise en pratique. Par quoi commencer ? Comment faire ? Que dois-je faire de ma base de données prospection ? Le BEP a donc mis sur pied un cycle d'ateliers pratiques de 2 demi-journées adaptés aux PME comprenant les éléments suivants :

- Rappel des grands principes du GDPR ;
- Diagnostic sur la base d'un questionnaire à réaliser lors de l'atelier ;
- Analyse des données personnelles traitées – réalisation lors de l'atelier ;
- Identification des zones d'améliorations en atelier ;
- Elaboration du registre de traitement des données adapté à l'entreprise (version simplifiée), réalisée en partie lors de l'atelier et à terminer par l'entreprise ;
- Checklist en matière de pratiques commerciales et marketing, ressources humaines et sous-traitants ;

- Echanges de bonnes pratiques.

5 cycles d'ateliers pratiques GDPR ont ainsi été organisés (22 participants).



### Chaput sprl (Gembloux)



Cette PME gembloutoise est spécialisée dans la conception, le moulage, l'usinage et la découpe de pièces en élastomère pour différents usages.

Elle a souhaité mettre en place les démarches nécessaires pour se mettre en conformité vis-à-vis du Règlement général sur la protection des données.

Le BEP a donc accompagné Chaput sprl dans la réalisation d'un registre de traitement des données, l'élaboration d'une charte de confidentialité et la révision des outils de communication.

En suivi de cet accompagnement, d'autres éléments ont été abordés et sont en phase de mise en œuvre : sécurité des données, révision des conditions générales de vente, amélioration du référencement naturel du site internet.

### Analisis (Namur)



Cette société est active dans le secteur de la distribution d'instruments de laboratoires. Pour ce faire, elle dispose de la représentation exclusive de certaines marques étrangères pour le marché belge, luxembourgeois et, pour certaines, hollandais. Soucieuse de diversifier ses activités, la société a repris récemment la société HYMETEC, fabricant de solutions aseptiques pour les laboratoires et salles blanches.

Elle a souhaité mettre en place les démarches nécessaires pour se mettre en conformité vis-à-vis du Règlement général sur la protection des données.

Le BEP a donc accompagné Analisis dans la réalisation d'un registre de traitement des données, la rédaction d'une charte de confidentialité, la constitution du registre des sous-traitants, le suivi auprès des demandes des clients (soins santé) et l'analyse des conventions/partenariats avec certains de leurs fournisseurs.



LINKUBE - PHOTO DE GROUPE

## 6) LINKUBE, L'INCUBATEUR ÉTUDIANT

Linkube est l'incubateur étudiant de la Province de Namur. Il offre aux étudiants porteurs de projet, admis lors du comité de sélection, une série de services (accompagnements individuels et collectifs, mise à disposition d'experts, parrainage, ...) leur permettant de développer leur projet d'entreprise en parallèle à leurs études. Linkube vise la création de l'entreprise au bout des 2 ans maximum d'incubation.

### a) Actions réalisées en 2018

- 9 actions de sensibilisation
- 3 comités de sélection les 22 mars, 1er octobre et 3 décembre 2018
- 2 journées d'évaluation à mi-parcours pour les projets Linkubés
- 30 journées de consultations « coach-entrepreneur en résidence »
- 8 ateliers collectifs
- 3 événements d'accompagnement et de rassemblement



Depuis 2016, 39 projets ont transité par le dispositif namurois. Fin 2018, on compte 26 projets en portefeuille.

Parmi les projets Linkubés :

- 8 ont un numéro d'entreprise : GoodMove, ArkDevel, Woodloc, BESAP, Soloth Games, Chez Lisa, (Penja's pearls), face-h.eu
- 5 d'entre eux facturent via l'ASBLSMART: Awkwardnaut, Bigframe, ViDock studio, Coppo Games et Esonpah.

### b) Participation à des séances de sensibilisation à l'entrepreneuriat chez les jeunes.

- 08/03/2018 : journée des professionnels – HEAJ (départ. économique)
- 19/03/2018 : company stories – JEN Consult (UNamur)
- 21/03/2018 : workshop étudiant-entrepreneur-HEAJ (départ. technique)
- 30/03/2018 : séminaire entrepreneuriat – HEPN (section agro – Ciney)
- 11/04/2018 : délégation québécoise – TRAKK
- 16/05/2018 : workshop étudiant – HEAJ (transmédia)
- 15/06/2018 : journée starter – Flagship BNP Paribas Fortis
- 28/09/2018 : journée starter – Flagship BNP Paribas Fortis
- 22/10/2018 : starter kit – Almen - UNamur

### c) Événements d'accompagnement et de rassemblement

Ces événements mêlent accompagnement, conseils, infos pratiques et moments conviviaux :

- 13/04/2018 : Teambuilding LinKube (Auberge de jeunesse Félicien Rops)
- 27/06/2018 : Teambuilding LinKube (Gîte d'Haugimont)
- 13/12/2018 : Soirée networking « vin chaud, bières fraîches » réunissant Linkubés, parrains, mairaines, profs et coachs au TRAKK.

### d) Événement collaboratif

Le Mind&Market est un forum qui permet aux porteurs de projets innovants de confronter leur produit ou service à un public averti d'accompagnateurs à la création d'entreprise, à des banquiers, à des investisseurs, ... L'exercice est très intéressant et bénéfique pour les cinq projets Linkubés présents.

## 7) L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

### a) L'accompagnement stratégique des entreprises

L'ambition du BEP en matière d'accompagnement individuel se matérialise dans le « parcours client entreprise » qui rencontre les orientations stratégiques définies par la Wallonie en matière d'animation économique pour la période 2014-2020, à savoir :

- » Un ciblage efficient des entreprises à potentiel de développement, d'innovation et d'internationalisation ;
- » Une démarche proactive vers les entreprises identifiées comme prioritaires ;
- » La réalisation d'un diagnostic 360° conduisant à une identification des besoins de l'entreprise et de ses enjeux ;
- » La réalisation d'une feuille de route de développement et la formalisation d'une proposition de plan d'accompagnement personnalisé réalisé par le BEP (account manager et accompagnateurs généralistes) avec l'appui de partenaires (au sein et hors du réseau de la Sowalfin) ;
- » La contractualisation avec les entreprises et la mise en œuvre efficiente du plan d'accompagnement ;

» L'auto évaluation et l'évaluation du client dans une optique d'amélioration continue.

En 2018, 30 entreprises ont été prospectées et 146 ont bénéficié d'un diagnostic 360° réalisé sur la base de l'outil « business model canevas ».

En complément à ces accompagnements contractualisés dans le cadre du FEDER, le BEP conseille également les entreprises dans leurs démarches d'internationalisation et la recherche de partenaires au travers de son agrément en tant que SIEx (Secrétariat d'Intendance à l'Exportation) et que membre d'EEN (Enterprise Europe Network). 75 entreprises en ont bénéficié.

En parallèle, le BEP répond de manière réactive à des questions d'entreprises et réalise des accompagnements plus ponctuels tels que la réponse aux questions à l'export, aux demandes d'informations sur les primes/subsides, ...

En 2018, le BEP a réalisé 354 interventions de ce type.



### FOCUS SUR :

#### Grenson & Fils (Andenne)

Cette entreprise active dans les dispositifs de protection contre la foudre (de l'analyse du risque à l'installation jusqu'à la maintenance) s'est très rapidement développée tant au niveau du chiffre d'affaires que de l'emploi.

Elle occupe actuellement une vingtaine de personnes et a de belles perspectives de développement. L'entreprise a fait appel au BEP pour mettre en place un meilleur suivi de sa rentabilité afin de contrôler sa croissance. Le BEP a élaboré des tableaux de bord pour analyser la rentabilité de l'entreprise et des différents départements, établir les budgets et assurer un suivi de l'évolution de l'activité afin d'adapter la stratégie de l'entreprise.



#### Les Editions de Cortil (Fernelmont)

Les Editions de Cortil proposent des cartes postales, des cartes de vœux et des produits de papeterie labellisés circuits courts, made in Belgium et eco-responsables. En 2018, le BEP a accompagné l'entreprise dans son développement international en réalisant des recherches sur le marché français (identification du type d'utilisateur, des profils types des acheteurs, des tendances du marché et des partenaires étrangers potentiels...) et en aidant l'entreprise à repositionner ses services en fonction des besoins et attentes de ses clientèles cibles à l'étranger. Le BEP a également encadré l'entreprise pour la préparation de sa participation au Salon Maison et Objet de Paris. L'accompagnement se poursuit sur une éventuelle collaboration avec le Québec. L'objectif est ici aussi de trouver des partenaires, designers, imprimeurs et distributeurs locaux afin de continuer à travailler en circuits courts et de minimiser l'emprunte carbone de l'activité. Avec à la clé sans doute, une belle visibilité des artistes belges au Québec et vice-versa, le tout dans une optique durable et à prix raisonnable.



### b) La contractualisation et la facturation des prestations d'accompagnement

Les missions d'accompagnement réalisées par les conseillers du BEP sont précisément définies en termes de services à prester, de durée et de livrables en tenant compte des contributions d'organismes tiers. Ces missions sont contractualisées.

En 2018, **60 contrats ont été signés avec des entreprises namuroises**. Au total, 98 contrats étaient en cours de réalisation durant cette année.

Depuis 2017, le BEP a mis en place une politique de facturation des services d'accompagnement. Les entreprises établies prennent en charge 10% du coût total de la mission prestée en leur faveur ; les porteurs de projets et entreprises de moins de 3 ans assument 5% du coût.

Afin de répondre à la demande d'entreprises à potentiel de croissance qui ne peuvent bénéficier du dispositif d'aides FEDER car elles ne rencontrent pas les critères de ciblage et/ou les contraintes de la réglementation « de minimis », les services leur sont proposés au tarif de 350 euros par journée d'accompagnement. C'est le cas de l'entreprise Debailleul Products S.A (Fernelmont) mais aussi des structures qui ont été accompagnées par le BEP dans le cadre de l'appel à projets hall-relais agricole.

### **8) LE TRAKK ET SES START-UPS**

Situé au cœur de l'écosystème namurois, le TRAKK, hub créatif, est un « lieu outil » dédié à l'émergence de projets, à la création de valeurs au travers de l'innovation. Le TRAKK se développe depuis 2015 en partenariat avec le KIKK Festival, l'UNamur, Gembloux Agro-Bio Tech et la Ressourcerie Namuroise. Cet espace physique est un lieu d'incubation et d'exploration où différents publics cibles (porteurs de projet, entreprises, étudiants, chercheurs, start-ups, citoyens, ...) se croisent pour créer et développer ensemble de nouveaux projets.



### a) Lieu d'incubation et animation d'une communauté de projets et d'entreprises

Tout comme l'année passée, le TRAKK a affiché complet et hébergé 6 start-ups du secteur du numérique et des industries culturelles et créatives. Parmi elles, 3 étaient déjà présentes en 2017 (Kingsize, Level Studio et Superbe). Les 3 autres ont profité du départ de ThingsPlay et Superstrong pour faire leur entrée début 2018 :

- » Amplo : bureau d'intérim spécialisé dans le secteur des industries culturelles et créatives souhaitant développer une antenne namuroise ;
- » Spade : agence digitale ;
- » Geosquare : agence de développement de software utilisant la technologie de géolocalisation ;

Le TRAKK a également accueilli de manière temporaire 2 autres entreprises : OW1 (enceinte acoustique) est venu au TRAKK, et notamment au Fablab, pour préparer sa participation au Consumer Electronic Show à Las Vegas. Activit-e (stages et formation dans le domaine de l'e-sport) a quant à elle testé dans nos locaux l'intérêt du marché pour son offre de stage.

Différentes actions ont été menées pour stimuler la rencontre et animer la communauté :

- » 3 rencontres « Game development assembly » - dont une dans les locaux de la HEAJ - en partenariat avec l'ASBL Pong ! (72 participants) ;
- » Un petit-déjeuner de fin d'année avec l'ensemble des entreprises hébergées et l'équipe opérationnelle ;
- » La visite inspirante de Pochecho, une entreprise française qui a pu s'appuyer sur l'émergence de nouveaux modèles économiques pour se réinventer, tant en termes d'activité que de management organisé en partenariat avec le projet REC<sup>2</sup> (20 participants).

En outre, de nombreux événements informels ont été mis sur pied ces derniers mois par les locataires eux-mêmes : Amplo a organisé une fête de bienvenue en octobre, faisant ainsi découvrir le TRAKK



INAUGURATION D'AMPLO AU TRAKK



EVÈNEMENT - MIND & MARKET

à son large réseau ; OW1 a organisé un drink pour présenter son enceinte et recueillir les feed-back des résidents ; Spade a organisé un afterwork pour faire goûter la bière qu'ils avaient brassé lors de leur dernier team-building, ... Ces initiatives démontrent à la fois que le TRAKK a une vraie communauté et que, en tant que « lieu de croisement », il constitue un réel intérêt pour nos entreprises.

#### ***b) Programme d'actions et émergence de projets créatifs***

Le TRAKK déploie un programme d'activités visant à faire émerger de nouvelles start-ups et à soutenir la croissance d'entreprises du territoire grâce au développement de nouveaux business models et à une démarche d'innovation créative et agile. Trois actions sont menées par le BEP dans ce cadre.

##### **Cycle « Passez de l'idée au projet »**

Ce cycle de 6 ateliers constitue l'étape 2 du programme NEC (cfr. page 13). Il vise la construction du projet et la validation du couple produit-marché.

2 éditions du cycle ont été organisées en 2018. Au total, 12 projets ont été accompagnés dans ce cadre .

##### **Cycle « FoodLab Sessions »**

Organisé en collaboration avec le Smart Gastronomy Lab, ce programme s'adresse spécifiquement aux porteurs de projet des secteurs de l'agro-alimentaire et du culinaire. Tout comme le cycle « passez de l'idée au projet », il vise la construction du projet et la validation du couple produit-marché. 8 projets ont été accompagnés lors de cette première édition.

##### **Workshop's Creativ'tool**

Contrairement aux deux actions précédentes, ces workshops s'adressent à un public de start-ups et d'entreprises. Différentes thématiques ont été couvertes dans le cadre de ces ateliers :

- « 10 conseils pour des réunions efficaces » : transmission d'outils et techniques de créativité et d'intelligence collective pour rendre les réunions plus collaboratives, plus productives et plus efficaces. Organisé une première fois en collaboration avec Idealsy (13 participants) et une seconde fois avec le CEFER, club

d'entreprises de Fernelmont (12 participants) ;

- « Boostez vos ventes en misant sur l'expérience client » : L'objectif de cet atelier est de comprendre les enjeux et mécanismes de l'expérience client pour faire preuve de créativité et proposer une expérience et un service innovant à ses clients (7 participants).

#### ***c) Accompagnement individuel***

En 2018, le TRAKK a accompagné individuellement 13 entreprises (dont 5 en suivi de 2017) auxquelles sont venus s'ajouter 8 nouveaux contrats :

##### **Crea Tool'kit**

Séances de génération d'idées, pouvant rassembler différents publics (employés/clients/utilisateurs/fournisseurs/producteurs/experts) selon l'objectif poursuivi, dans l'optique de co-construire un projet d'innovation (ex : nouveau produit/service, une communication plus percutante, un nouveau modèle de management...)

Entreprises accompagnées : Thelis, Tilman, la Ressourcerie Namuroise, Chimsco

##### **Focus group**

Groupes de discussion rassemblant différentes personnes représentatives de la cible visée organisée dans l'optique de récolter des motivations et attentes des consommateurs et valider un besoin marché, un produit/service ou une solution marketing.

Entreprises accompagnées : Dinant Evasion, D'Ici, Elysta, Home Based, Sigoji

##### **Client Tool'kit**

Ateliers pour appréhender et apprendre à utiliser des techniques et outils pratico-pratiques pour optimiser l'expérience client : mieux cerner ses besoins/attentes/problèmes/difficultés/habitudes d'achats en vue de lui proposer un produit/service et une communication plus adaptée.

Entreprises accompagnées : Greensurf, Damnet, La Ressourcerie Namuroise, BIV Team, Smile Company

c) Participation à des salons et événements / organisation événement :

- » Le 6 juillet 2018 : organisation de l'évènement de lancement du chantier du TRAKK (120 participants) ;
- » Le 28 octobre 2018 : participation comme animateur et membre du jury au « Hackaton Smart Rurality » organisé par l'association étudiante CSLabs de l'UNamur (70 participants) ;
- » Du 1 au 4 novembre 2018 : présence du TRAKK avec un stand sur le KIKK Market et participation au B2B du KIKK Festival. L'évènement a rassemblé 25.000 visiteurs tant entreprises/porteurs de projets qu'étudiants et citoyens ;
- » Le 13 novembre 2018 : participation à l'évènement Made Different de Digital Wallonia dans le but d'y présenter l'accompagnement en transformation digitale réalisé conjointement par le TRAKK et le BEP pour la Ressourcerie Namuroise (18 participants) ;
- » Le 29 novembre 2018 : organisation de la 2ème édition du Mind & Market Namur. Ce forum poursuit les objectifs de "connecter l'innovation et le marché" et de « constituer l'équipe gagnante autour du projet ». Il donne la possibilité à des entrepreneurs de venir présenter/tester (via stand et/ou pitch) leur projet d'innovation auprès d'un large public et de rencontrer d'éventuels partenaires (230 participants).

a) Le programme ExtraKktion

Le programme a été mis en suspens en 2018 dans l'attente de l'accord du Gouvernement wallon sur la prolongation de la convention. Celle-ci a finalement été reconduite en janvier 2019.



 **FOCUS SUR :**

**Sigoji, chocolaterie artisanale de luxe disposant de ses propres plantations de cacao au Cameroun**

**Sigōji**

— CHOCOLAT DE LUXE —

En raison de sa notoriété grandissante (ndlr: Sigoji a été élue « Meilleur chocolatier de Wallonie » par

le Gault et Millau en 2018), Sigoji fait face à une demande croissante à laquelle elle ne sait pas toujours répondre en raison d'un manque de place. En outre, elle souhaite faire grandir ses activités et en développer de nouvelles afin de pallier le caractère saisonnier de la vente de chocolat. Pour concrétiser ses ambitions de croissance, Sigoji va devoir délocaliser ses activités.

Sigoji a fait appel au BEP car elle souhaitait être conseillée/challengée sur les points suivants :

- Choix du nouvel espace de production
- Viabilité du projet, plan de croissance et priorisation des différents investissements

Le TRAKK lui a proposé d'organiser et d'animer un « focus group » rassemblant des experts provenant de différents horizons appelés à co-construire des propositions d'orientations et de développement stratégique pour l'entreprise. En amont du comité, un important travail de clarification et de synthèse des activités de Sigoji a été réalisé afin de permettre aux participants de s'imprégner rapidement des enjeux de l'entreprise et de rendre ainsi un avis éclairé. A la suite du comité, et comme suggéré par les participants, Sigoji est en relation avec le BEP pour une installation dans le hall-relais de Rochefort.



ANIMATIONS AU TRAKK

## 9) LES CIRCUITS COURTS ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le BEP aide les entreprises namuroises à développer leurs activités en intégrant de nouveaux modèles économiques.

Dans le cadre d'un développement durable, les circuits courts et l'économie circulaire sont des enjeux primordiaux pour les entreprises. Le BEP s'investit de plus en plus dans ces thématiques à travers différents projets :

### a) Economie circulaire

L'économie circulaire en territoire namurois s'articule autour de plusieurs types d'actions qui ont pour but d'aider et d'accompagner les entreprises dans la mise en place :

- » De dispositifs entre entreprises tels que mutualisation d'actifs (outils, halls...), synergies d'achats et de ventes pour des matières premières, synergies de récupération de déchets (revalorisation, énergie, ...).
- » De dispositifs innovants au sein d'une entreprise pour produire autrement et revaloriser des déchets.

Différents projets sont développés dans ce cadre :

- » Dans le cadre du **Dispositif wallon en économie circulaire**, le BEP a été désigné par la Wallonie comme référent en Province de Namur pour détecter le potentiel en économie circulaire au sein des entreprises. Une dizaine d'entreprises ont été rencontrées pour évaluer leur potentiel en économie circulaire sur base d'un diagnostic.

Au-delà des accompagnements individuels, le dispositif et ses possibilités d'accompagnement ont été présentés à 6 clubs d'entreprises et à leurs membres.

Au-delà des accompagnements individuels, le dispositif et ses possibilités d'accompagnement ont été présentés à 6 clubs d'entreprises et à leurs membres.

### » Interreg Re C<sup>2</sup> pour REutilisation (REcyclage, REemploi) en circuit court



Ce projet a pour objectif de rechercher des complémentarités d'entreprises pour réduire la production de déchets, stimuler la réutilisation de matériaux et favoriser l'émergence de méthodes innovantes de réutilisation de matières à l'échelle des territoires transfrontaliers.

Des groupes de travail sont organisés dans les parcs d'activité économique du BEP afin de détecter des synergies et mutualisations potentielles entre les entreprises en matière de gestion des déchets. Le BEP a rassemblé 14 entreprises du parc d'activité de Ciney-Biron et Achène et 15 entreprises du parc d'activité de Gembloux-Sauvenière pour travailler sur cette thématique entre entreprises des parcs d'activité, de nombreuses synergies potentielles ressortent de ces échanges.

Le suivi de ces ateliers respectifs se poursuivra en 2019 ainsi que des groupes de travail sur d'autres parcs d'activité.

Au niveau individuel, dans le cadre du projet Re C<sup>2</sup>, des entreprises sont rencontrées pour aborder la question de leurs déchets. Un diagnostic est réalisé et des pistes d'amélioration sont proposées. Cette action a démarré fin 2018, et le BEP a pu accompagner 2 entreprises sur cette thématique.





## b) Circuits courts

### Dans le domaine alimentaire :

Une quinzaine de projets de producteurs et/ou transformateurs de produits agroalimentaires ont fait l'objet d'un accompagnement individuel portant notamment sur l'identification du potentiel marché, du marketing, de la communication et du montage financier. Deux nouveaux projets de producteurs ont été accompagnés dans le cadre du projet « **Interreg AD-T - alimentation saine et durable** ». La Province de Namur, partenaire du projet a en effet confié au BEP la réalisation de l'accompagnement des producteurs s'inscrivant dans cette démarche transfrontalière.

Une dizaine de projets portés par des collectifs (associations de producteurs) ont également été suivis par le BEP. Ces dossiers couvrent des secteurs variés tels que l'abattage de volaille, la transformation de céréales, de légumes et de fruits, ...

Dans le cadre de l'appel à projets « hall-relais agricoles » lancé par le Ministre wallon de l'Agriculture, le BEP a accompagné 6 projets de hall-relais agricoles. Ces projets sont les suivants :

- Projet de légumerie : transformation des légumes bruts (parc d'activité de Rhisnes) ;
- Projet de bocalerie : mise en conserves et filière de collecte-lavage de bocaux (parc d'activité de Rhisnes) ;
- Atelier de découpe de viande couplé à l'abattoir de Gedinne ;
- Projet visant à garantir le bien-être animal lors de l'abattage (Ciney) ;
- Projet de chai viticole (Andenne) ;
- Projet bois-énergie visant la production de plaquettes à partir de haies bocagère (Entre-Sambre-et-Meuse).

Le BEP est également leader de la grappe liée à cette thématique dans l'action Essaimage sur la région Entre-Sambre-et-Meuse.

### Dans le domaine de l'écoconstruction :

L'objectif du projet Interreg Bâti C<sup>2</sup> est d'enrichir les filières d'éco-matériaux sur la zone transfrontalière et de favoriser les circuits courts en s'appuyant sur le réseau de partenaires du projet. Le BEP est responsable de la coordination générale du projet (7 opérateurs).

Outre les formations et les journées de visites organisées en collaboration avec les partenaires du projet, le BEP a mis sur pied la Journée du Bâtiment public durable qui s'est tenue le 20 avril 2018 et qui a réuni une centaine de participants. L'objectif de cette journée était de faire se rencontrer les professionnels et les mandataires publics afin de favoriser les éco-matériaux dans les bâtiments et dans les marchés publics.

#### Quelques chiffres en 2018:

## 5 entreprises du secteur de l'éco-construction

ont fait l'objet d'un accompagnement individuel portant notamment sur le marketing et la communication, la stratégie commerciale et les aspects financiers et le passage de la frontière française ;

## 25 entreprises

ont été sensibilisées à l'utilisation des matériaux de construction écologiques et aux services du BEP en matière d'accompagnement individuel ;

## Le BEP

a également coordonné la mise en place d'un appel à projet sur l'innovation dans l'écoconstruction qui va permettre de soutenir et promouvoir en 2019 des entreprises innovantes dans le secteur.



## 2. L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

### 1) LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

	OBJECTIFS	RÉSULTAT
Nombre de Communes accompagnées	38	34
Nombre de projets en cours d'accompagnement	100	133
Nombre de projets en stratégie territoriale en cours		6
Nombre de projets bâtiments publics		18
Nombre de projets énergie	2	2
Nombre de projets logement/espaces publics en cours		6
Nombre de projets touristiques	20	5
Nombre de projets smart city en cours	10	7
Nombre de candidatures à des projets européens (soit en direct, soit en accompagnement)	3	6
Nombre d'actions de sensibilisation à l'Europe/ animation du territoire réalisées depuis le début de l'année	10	26
Taux de fidélisation des communes pour l'année en cours		96,6%



ANDENNE - PLATEAU D'ANTON

## 2) LA STRATÉGIE TERRITORIALE

### a) Le rôle du BEP en matière de stratégie territoriale

Les missions confiées au BEP portent sur des matières stratégiques multiples telles que :

- » projets de territoire: transfrontalier, supra-communal, communal ou thématique (tourisme, mobilité, vallée,...);
- » réalisation de programmes communaux de développement rural (PCDR);
- » stratégie énergétique globale et efficacité énergétique des bâtiments;
- » développement et dynamisation des centres urbains: praticabilité et convivialité des espaces publics, renforcement urbain de la structure commerciale;
- » assistance dans la définition d'une identité locale (positionnement, charte graphique, logo,...).



## FOCUS SUR :

### POLLEC - Politique locale Énergie Climat

Pour rappel, en 2012, la Wallonie a lancé le programme POLLEC (POLitique Locale Énergie Climat) pour permettre aux Communes de bénéficier d'un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de plans d'actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat dans le cadre de leur adhésion à la Convention des Maires.

C'est donc dans le cadre de POLLEC que le BEP s'est positionné pour devenir coordinateur territorial de la Convention des Maires, en tant que structure supra-locale.

Les Communes signataires du programme POLLEC se sont réunies en groupes de travail, sous l'égide du BEP, pour rédiger leur plan d'actions en faveur de l'énergie durable (PAED).



### Mobilité, isolation, énergie

Via leur adhésion à la Convention des Maires et au programme POLLEC, les Communes namuroises se sont engagées à mettre en œuvre, collectivement, 2 ou 3 actions pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Chaque Commune peut aussi, individuellement, mener des initiatives sur son propre territoire. Une première réflexion sur ces actions a eu lieu en avril 2018 lors de deux demi-journées de réunions de travail, où les Communes étaient réunies par arrondissement et ont permis d'aborder 3 thématiques : la mobilité, l'isolation des bâtiments et la production d'énergies renouvelables.

### Validation par les conseils communaux



En juin 2018, les conseils communaux respectifs ont validé les plans d'action rédigés lors de ces réunions de travail.



b) Les projets en matière de stratégie territoriale

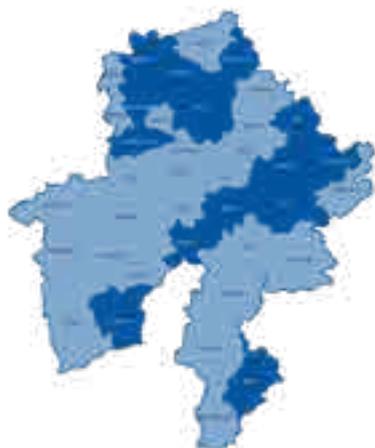


TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2018
Sambreville – Jemeppe-sur-Sambre – Etudes stratégiques	Etude de redéploiement économique du Val de Sambre visant d'une part à identifier sur le territoire les éléments moteurs d'un redéploiement économique et d'autre part à spatialiser et programmer les aménagements à venir	Finalisation de l'étude et présentation du rapport
POLLEC 2	Campagne qui vise à aider les autorités locales wallonnes à mettre en place une Politique énergie climat, dans le cadre de la Convention des Maires. Les Communes concernées sont : La Bruyère, Eghezée, Fernelmont, Andenne, Gesves, Assesse, Profondeville, Floreffe, Jemeppe-sur-Sambre, Gembloux (qui a déjà signé la Convention des Maires) et Namur (qui a déjà signé la Convention des Maires également)	Mise en œuvre des plans d'actions
POLLEC 3	Campagne qui vise à aider les autorités locales wallonnes à mettre en place une Politique énergie climat, dans le cadre de la Convention des Maires Les Communes concernées sont : Anhée, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Gedinne, Vresse-sur-Semois pour l'Arrondissement de Dinant ; Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Philippeville et Walcourt pour l'Arrondissement de Philippeville et enfin, Mettet, Fosses-la-Ville et Sombreffe pour l'Arrondissement de Namur	Elaboration des plans d'actions et signature de la convention des Maires
Projet de Ville de Couvin et plan communal de mobilité	Etude de redynamisation du centre-ville de Couvin suite au report du trafic sur le contournement, couplée à la réalisation d'un plan communal de mobilité (étude menée conjointement par le BEP et la DGO2)	Réalisation du diagnostic du Plan Communal de Mobilité et du projet de ville
Etude de mobilité Meuse – E411 – N97	Etude de mobilité sur la circulation des poids lourds dans le triangle N4-N97-Vallée de la Meuse. Collaboration entre les différents acteurs (4 Communes : Yvoir, Profondeville, Assesse et Dinant) pour l'aboutissement de projets qui visent avant tout la sécurité dans les villages lors de la traversée des poids lourds	Finalisation et remise de l'étude aux communes concernées
Andenne – Agriculture urbaine	Etude de potentialité d'un projet d'agriculture urbaine	Finalisation de l'étude
Andenne – Coopérative viticole	Analyse de potentialité d'exploitation des terres le long de la Meuse en vue d'y planter des vignes (appellation « Côte Entre Sambre et Meuse »)	Étude réalisée et coopérative mise en œuvre
Doische – Révision du plan de secteur	Projet de parc d'activité économique local à Doische. La Commune est initiatrice de la demande de révision du plan de secteur et s'assurera du développement	Contacts préalables avec les administrations, définition du périmètre et signature de la convention

### 3) LES PROJETS DE BÂTIMENTS PUBLICS

Le BEP apporte un accompagnement administratif (notamment le montage de dossiers de financement public), technique et juridique de projets de construction de bâtiments et d'équipements publics.

#### a) Répartition géographique des projets accompagnés



FOSSES-LA-VILLE - CHÂTEAU WINSON

#### b) Les projets de bâtiments accompagnés

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2018
	<b>Bâtiments administratifs – bureaux</b>	
Fosses-la-Ville - Château Winson	Rénovation et extension du château Winson en vue d'y accueillir la nouvelle administration communale et le CPAS	Réception provisoire
Hastière - CPAS - Transformation d'un bâtiment	Transformation d'une banque afin d'y installer les bureaux du CPAS d'Hastière	Remise de l'avant-projet
Hastière - Aménagement de l'administration communale	Transformation du rez-de-chaussée de l'Administration communale, mission d'auteur de projet, y compris stabilité	Rédaction du cahier des charges
Province - Maison administrative provinciale	Construction d'un nouveau complexe intégrant la quasi-totalité des agents provinciaux des services namurois, soit 480 agents, intégrant le principe du NWOW (Nouveau monde du travail)	Assistance à l'élaboration et au dépôt du dossier de permis d'urbanisme-préparation du démarrage du chantier
La Bruyère - Maison communale	Construction d'un complexe administratif	Suivi de chantier
	<b>Bâtiments de services d'intervention</b>	
Dinant - Nouvel Hôtel de police	Construction d'un nouveau commissariat de police	Analyse des candidatures et des offres, aide à l'élaboration du dossier d'urbanisme
	<b>Bâtiments d'accueil – crèche, maison de repos, résidences services</b>	
Bièvre - Nouvelle maison de repos	Construction d'une nouvelle maison de repos permettant de répondre aux nouvelles exigences énergétiques et augmenter la capacité actuelle de lits	Analyse des candidatures et des offres, proposition d'attribution
Bièvre - Marché financier	Recherche d'un financement pour la construction de la nouvelle maison de repos	Analyse, rédaction du cahier des charges et attribution à une banque



## **FOCUS SUR :**

### **Dinant et son nouvel Hôtel de Police**

Dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, le BEP a accompagné la zone de Police Haute-Meuse pour la création d'un nouveau commissariat à Dinant.

Pour désigner l'équipe conceptrice et réalisatrice, le BEP a lancé un marché public de travaux en conception et en réalisation en vue de désigner, grâce à un seul marché, l'ensemble des équipes et compétences nécessaires à la réalisation du projet et d'avoir ainsi un projet chiffré au plus juste.

Sur base d'une analyse complète des 6 projets reçus, un projet a été officiellement retenu et validé par le Collège de Police. Il s'agit de celui porté par le bureau d'architecture Syntaxe associé aux bureaux d'études Lemaire (stabilité – techniques spéciales – PEB) et ATS (acoustique), ainsi qu'à l'entrepreneur Moury. La demande de permis unique a été introduite en 2018.



DINANT - HÔTEL DE POLICE

### **Le centre culturel de Gembloux**

Pour assurer de nouvelles missions culturelles et améliorer l'espace devenu trop exigü, la Ville de Gembloux a souhaité rénover et étendre son Centre culturel actuel.

Dans le cadre d'un marché de conception et de réalisation, le BEP, comme assistant à maîtrise d'ouvrage de la Ville de Gembloux, l'a aidée à désigner une entreprise pour les travaux.

Le permis unique a été accordé fin novembre 2017. Les travaux ont débuté en 2018. Le BEP accompagne également la Ville de Gembloux pour le suivi du chantier et sur les aspects financiers et administratifs.

### **La Bruyère - cadastre des églises**

Le BEP accompagne la Commune de La Bruyère dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour mieux cerner l'état de 7 églises et planifier les travaux qui y seront nécessaires.

Dans un souci économique et de rapidité d'exécution, le BEP a eu recours pour la première fois à un reportage photographique par drone pour identifier l'état des toitures. La mission est finalisée et les images vont servir à l'élaboration du cadastre. Un relevé complet par un géomètre a également été réalisé pour disposer de plans à jours des constructions.

Des études en techniques spéciales et stabilité sont également réalisées afin de mettre en conformité les équipements et planifier les interventions sur les structures.

### **Viroinval - gare d'Olloy**

Les travaux d'aménagement intérieur de l'ancienne gare d'Olloy-sur-Viroin ont démarré mi-avril et se sont terminés fin 2018. Ce bâtiment accueillera un pôle touristique et culturel.

Les locaux seront occupés et gérés par l'ASBL Loisirs et vacances qui a été désignée par la Commune pour occuper les lieux. Afin d'en faire une vitrine des légendes de la province de Namur. Les locaux seront équipés d'équipements scénographiques particuliers, via des aménagements modulables.

Dans le cadre de ce projet, le BEP a assuré la mission d'auteur de projet.



VIROINVAL - GARE D'OLLOY

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2018
Fosses - Extension crèche	Etude de faisabilité pour l'extension de la crèche « le chabo'T »	Réalisation de l'étude et clôture du dossier
Ohey – Nouvelle résidence pour seniors	Construction d'une nouvelle infrastructure pour les seniors	Remise de l'avant-projet et dépôt du dossier à l'AVIQ
	<a href="#">Bâtiments sportifs, culturels et maison associative</a>	
Ciney - Salle des fêtes du marché couvert	Etude de faisabilité de la construction d'une nouvelle salle des fêtes sur le site du marché couvert	Dossier clôturé
Fernelmont-Salle polyvalente	Rédaction et dépôt du certificat d'urbanisme n°2	Certificat demandé dans le cadre du subsidie PCDR Dossier clôturé
Gembloux - Centre culturel	Rénovation et extension du centre culturel de Gembloux	Suivi de chantier
Hamois - Hall sportif de Natoye	Transformation de l'ancienne partie du hall sportif et aménagement du parking	Rédaction du cahier des charges et publication de l'avis de marché.
Havelange - Salle polyvalente	Rénovation d'un hall industriel en vue d'y aménager une maison rurale polyvalente	Rédaction et octroi du permis unique
Jemeppe - sur-Sambre – Centre culturel	Équipements scénographiques et cabine haute tension	Gestion des marchés scéniques et clôture de mission
La Bruyère - Cadastre des églises	Réalisation d'un cadastre de 7 églises sur le territoire de la Commune	Reportage photo des toitures, scan des bâtiments et audit stabilité-techniques spéciales
La Bruyère - Hall sportif d'Emines	Réalisation d'un hall sportif sur le territoire de la commune de La Bruyère	Rédaction du cahier des charges en conception réalisation
Namur - Hall sportif de Belgrade	Construction de nouveaux vestiaires et mise en conformité PMR, mission d'auteur de projet	Analyse des offres et clôture du dossier
Namur - Espace Rogier	<p>1. Construction d'une nouvelle salle de spectacle d'une grande qualité acoustique, marché de conception et réalisation, étude de programmation préalable</p> <p>2. Construction de la Cité des Métiers de Namur, de logements publics, de logements privés, d'un parc public et d'un parking souterrain – étude de programmation, ensuite lancement d'un marché de conception et réalisation</p>	<p>Espace Rogier 1 : démarrage du chantier.</p> <p>Espace Rogier 2 : Relance du marché de conception et réalisation</p>
Province – Maison de la Culture de Namur	Rénovation et extension de la Maison de la Culture	Suivi administratif et financier du chantier
Namur - La Marlagne	Mission d'auteur de projet en vue de la rénovation du portail de La Marlagne	Analyse des offres et clôture du dossier
Namur - Eglise des Oblats Jambes	Mission d'auteur de projet pour la transformation de l'Eglise des Oblats	Analyse des offres et clôture du dossier
Viroinval - Centre culturel	Mission d'auteur de projet pour l'extension du centre culturel régional	Suivi de chantier
Viroinval – Gare d'Olloy	Travaux de rénovation et d'équipement de l'intérieur	Suivi de chantier



NAMUR - ESPACE ROGIER



MAISON ADMINISTRATIVE PROVINCIALE

© PHILIPPE SAMYN ET ASSOCIES, ARCHITECTES ET INGÉNIEURS



GEMBLoux - CENTRE CULTUREL



BIÈVRE - MAISON DE REPOS

#### 4) LA CRÉATION DE LOGEMENTS ET L'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS

Le BEP, auteur de projet agréé en urbanisme, conseille et accompagne les projets communaux de logements et d'aménagement d'espaces publics.

Les Communes sollicitent le BEP pour :

- » Le montage de projet en partenariat public/privé,
- » La valorisation foncière des terrains,
- » L'assistance en réhabilitation de sites, rénovation urbaine et revitalisation urbaine,
- » L'assistance dans l'aménagement d'espaces publics et paysagers (parcs, places,...).
- » L'assistance au développement de terrains communaux par la mise en œuvre d'un permis d'urbanisation. Le BEP a également été auteur de projet pour développer une infrastructure routière et les équipements qui y sont liés afin de mettre en œuvre un lotissement communal.

#### a) Répartition géographique des projets accompagnés



### FOCUS SUR :

#### Le réaménagement du centre de Profondeville

Le BEP a réalisé une étude visant à renforcer l'attractivité et la convivialité du cœur de Profondeville. Après la réalisation d'un état des lieux par le BEP, les citoyens ont eu droit à la parole.

Voici les six volets de l'étude :

- » Une analyse de la situation urbanistique existante
- » Une analyse des usages de l'espace public
- » Un diagnostic territorial et touristique
- » Une démarche participative des acteurs
- » L'établissement d'une charte de quartier
- » L'établissement d'un master plan

Après s'être consacré aux analyses de la situation existante et des usages des espaces publics, le BEP a réalisé début mars 2018 la troisième étape de l'étude, à savoir, l'organisation d'une réunion publique et d'une animation citoyenne.

Lors de cette soirée, les résultats des deux premières phases de l'étude ont été présentés aux 140 personnes présentes, qui ont pu échanger avec le BEP et la Commune sur la nature de l'étude.

Les citoyens ont ensuite été concrètement impliqués dans l'étude puisque leur avis a été sollicité sous forme d'une réunion de co-création et d'animation, sur base d'une question : « Comment rendre attractif et convivial le cœur de Profondeville aux yeux d'un touriste, d'un résident, d'une



PROFONDEVILLE - PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

personne souhaitant y faire ses courses ou participer à un événement ? » Chaque participant à la réunion a pu proposer ses idées et suggestions en les écrivant sur les différentes cartes disposées dans la salle.

Les citoyens ont également pu faire part de leurs idées sur la plateforme collaborative [www.g1idee.be](http://www.g1idee.be). Les propositions des citoyens ont été valorisées afin d'établir une charte de quartier.

#### L'aménagement d'un verger à Fernelmont

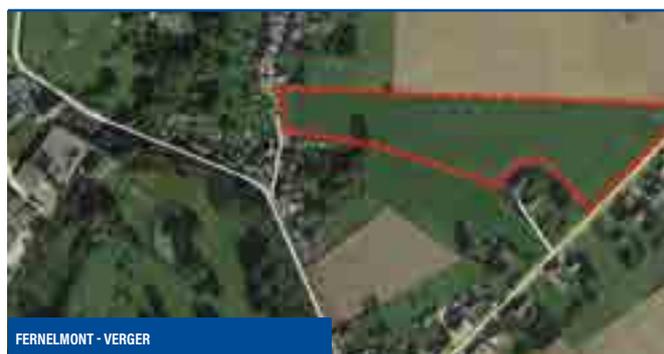
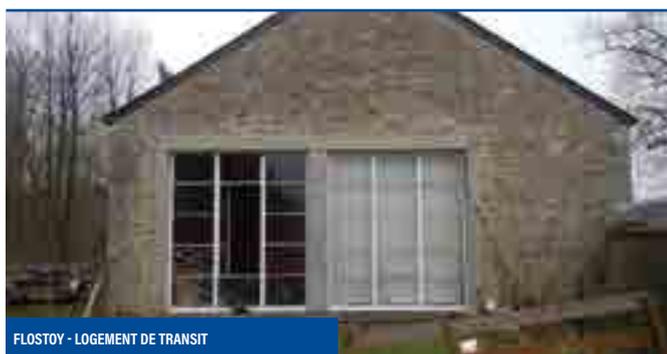
Le BEP a suivi les travaux d'aménagement du jardin-verger sur une parcelle communale à Noville-les-Bois. Ce jardin-verger deviendra un espace public didactique, de rencontres et de convivialité.



FERNELMONT - VERGER

b) Les projets de logements et d'espaces publics accompagnés

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2018
	<b>Logements</b>	
Anton – Schéma d'orientation local (SOL)	Projet retenu dans l'appel à manifestation d'intérêt « Quartier Nouveau » lancé par le Ministre wallon de l'Aménagement du territoire visant à créer un nouveau quartier de 15 ha en extension de la ville d'Andenne vers l'ouest	Définition de la programmation urbaine de ce nouveau quartier et réalisation de l'avant-projet de Schéma d'Orientation Locale (SOL)
Ciney - Rue du Condroz	Rénovation de bâtiments existants afin d'y réaliser 5 logements publics, mission d'auteur de projet	Suivi du chantier Réception provisoire
Fernelmont – Nouveau quartier d'habitation à Pontillas	Assistance visant à revoir le plan particulier d'aménagement qui couvre actuellement la partie ouest du village de Pontillas et établir un programme d'urbanisation visant à valoriser au mieux la propriété de la Commune ainsi que celle de la Société Wallonne du Logement (SWL)	Arrêté ministériel d'abrogation du Plan Particulier d'Aménagement (PPA). Rédaction d'un programme d'urbanisation. Présentation à la Commune, à la Société Wallonne du Logement, puis au Foyer Namurois et au Fonctionnaire délégué
Gembloux - Périmètre de remembrement urbain du quartier de la Gare (PRU)	Projet visant à développer un « Quartier Nouveau » avec une mixité de fonction (+/- 1000 logements) à côté de la gare de Gembloux	Réalisation du Périmètre de Remembrement Urbain (PRU)
Hamois - Permis d'urbanisation à Natoye	Projet visant à la création d'un nouveau quartier d'habitation sur des terrains communaux situés à Natoye en prolongement des quartiers existants et intégrant 8 logements sociaux	Rencontre avec DGO4 pour envisager la conversion du projet de permis d'urbanisation en un Schéma d'Orientation Locale (SOL) avec division sur l'avis du Fonctionnaire délégué
Havelange - Logement de transit à Flostoy	Transformation d'une ancienne salle de classe en logement de transit, mission d'auteur de projet	Démarrage du chantier
La Bruyère - Logements publics (CPAS)	Mission d'auteur de projet en vue de la rénovation d'un bâtiment pour la création de logements publics	Dépôt du permis d'urbanisme
La Bruyère - Création de logements	Création de 4 logements et d'une salle polyvalente dans un bâtiment situé sur le même site que la nouvelle maison communale de La Bruyère et, en face, 5 logements publics	Dépôt de l'avant-projet à la Commune
La Bruyère - Permis d'urbanisation	Réalisation d'un permis d'urbanisation pour lotir un terrain public à Meux	Réunion de démarrage avec le Collège communal



## 5) LES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le tourisme constitue un secteur d'activité économique important de la Province.

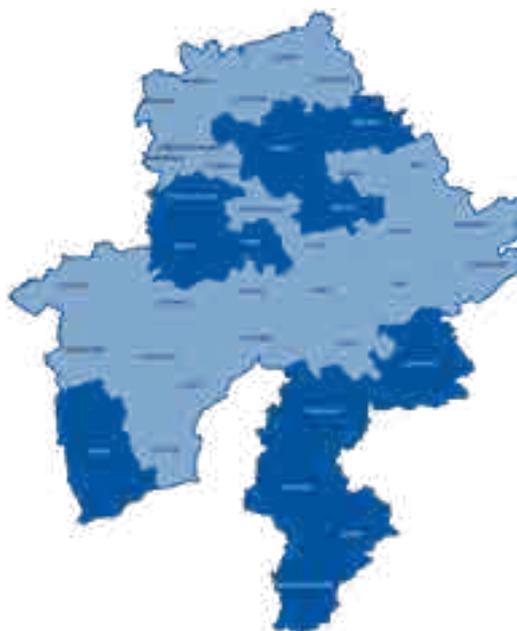
Le BEP soutient et accompagne les porteurs de projets dans des missions d'ingénierie touristique, depuis la conception jusqu'à la réalisation des projets.

Cet accompagnement porte sur les éléments suivants :

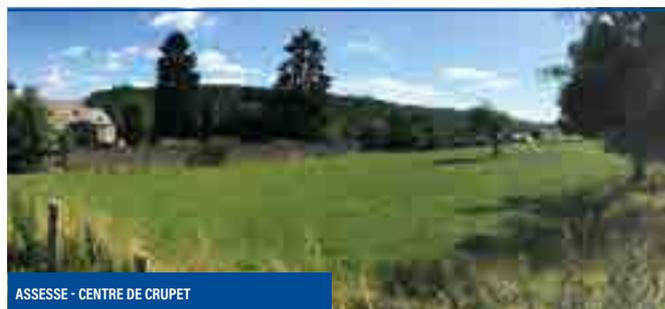
- » Etudes stratégiques qui visent à planifier le développement touristique des territoires ;
- » Développement de projets d'équipements et infrastructures touristiques ;
- » Développement de projets immobiliers dans le secteur du tourisme ;
- » Etudes de signalétique touristique ;
- » Accompagnement dans une perspective smart city de projets touristiques et de services intelligents et innovants via des techniques créatives d'animation et de collaboration pour faire émerger des projets ;

- » Recherche de subsides, notamment via les programmes européens (FEADER, FEDER, INTERREG)

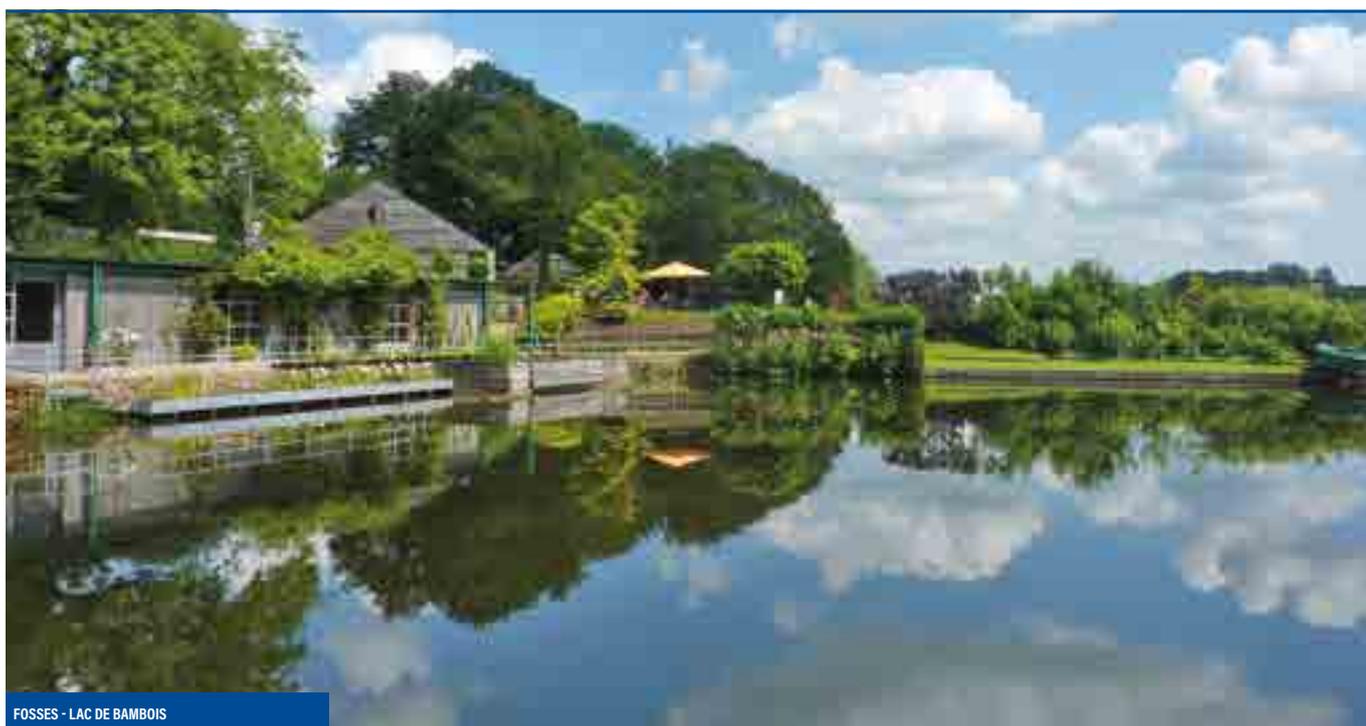
### a) Répartition géographique des projets touristiques accompagnés



NAMUR - PROVINCE AU FIL DE L'EAU



ASSESE - CENTRE DE CRUPET



FOSSES - LAC DE BAMBOIS



FOSSÉS - LAC DE BAMBOIS



## FOCUS SUR :

### Bois didactique de Courrière

La mission confiée au BEP consiste à accompagner la Commune d'Assesse afin de revoir et équiper le bois didactique de Courrière.

Les équipements existants sont en effet vétustes et ne répondent plus aux critères pédagogiques, de sécurité et d'attrait souhaités par les publics le fréquentant.

Le BEP a rédigé un marché de conception et réalisation en vue de désigner une équipe qui étudiera, construira et posera l'ensemble des équipements imaginés (remise en état des sentiers de promenade et aménagement de sanitaires). Cette équipe devra proposer une solution présentant une nouvelle charte graphique orientée vers la faune et la flore présentes dans le bois.

Le BEP a analysé et rédigé une proposition d'attribution qui sera soumise à l'approbation du Conseil communal début 2019.



COURRIÈRE - BOIS DIDACTIQUE



MAIZERET - CARRIÈRES

### La reconversion de la carrière de Maizeret

Suite à la demande du carriériste Transcar, le BEP a mené une étude de développement touristique sur le site de la carrière de Maizeret. L'objectif était d'analyser le potentiel du site afin de proposer plusieurs activités touristiques pour valoriser ce dernier. L'étude a été réalisée courant 2018 et a été présentée à la Commune d'Andenne.

Trois scénarios ont été proposés :

- » Un pôle nature et pédagogique,
- » Un pôle aménagement récréatif,
- » Un site d'hébergement associant camping et logements insolites.

b) Les projets touristiques accompagnés

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2018
	<u>Attractions et espaces publics</u>	
Andenne - Reconversion d'une ancienne carrière à Maizeret	Étude de reconversion de la carrière Transcar afin de proposer un scénario de développement touristique	Etude en collaboration avec des bureaux spécialisés sur les aspects biologiques et géologiques et présentation de celle-ci à l'exploitant
Assesse - Bois didactique de Courrière	Préparation, lancement et suivi d'un marché de conception et réalisation pour la réhabilitation du bois didactique de Courrière	Rédaction du cahier des charges et analyse des offres-dossier clôturé
Assesse - Centre de Crupet	Projet d'aménagement de l'espace public dans le centre villageois de Crupet, un des « Plus Beaux Villages de Wallonie »	Analyse des offres et clôture du dossier
Bièvre - Equipement touristique dans le bois de Graide	Projet d'un parcours "aventure collective et aérienne à la découverte des peuples de la forêt" sur le site du bois de Graide	Réunion de démarrage
Couvin - Massifs forestiers pays de Chimay	Construction d'une maison de la forêt et élaboration d'un parcours didactique	Obtention d'un subside auprès du Commissariat général au Tourisme
Fosses - Lac de Bambois	Etude financée par le CITW + qui consiste à repenser la stratégie touristique des Jardins du lac de Bambois afin de redynamiser le site en augmentant sa fréquentation sur l'année et redéfinissant un positionnement touristique cohérent sur la région	Rédaction du cahier des charges
Gedinne - Redynamisation du village de vacances de Vencimont	Etude financée par le CITW+ consistant en la modernisation des logements et des équipements touristiques du village de vacances - l'objectif étant la restructuration de l'ensemble du domaine afin de relancer l'activité touristique du village de vacances	Rédaction du cahier des charges et présentation du premier rapport d'étude (étude du marché, analyse du site, conseils juridiques)
Maredsous - Etude touristique pour l'Abbaye de Maredsous	Etude financée par le CITW+ qui a pour objectif de repositionner l'Abbaye de Maredsous dans la vallée de la Molinee en tant qu'attraction touristique. Cela sous-tend de repenser le fonctionnement de ses activités et de développer de nouvelles activités touristiques	Le rapport de la phase 1 (analyse de marché du site) a été rendu. Organisation des ateliers de concertation stratégique avec les acteurs touristiques de la Vallée de la Molinee
Mettet - Dynamisation touristique de Mettet et de sa région	Etude financée par le CITW+ qui vise à faire du circuit de Mettet une véritable attraction touristique sur le thème des sports-moteur dans la région	Rédaction du cahier des charges en concertation avec l'ASBL en charge du circuit
Namur, Province au fil de l'eau	Programme d'actions visant à redynamiser les bords de Meuse et de Sambre	Finalisation des accords administratifs entre pouvoirs adjudicateurs, communes et Gouvernement wallon, rédaction du cahier des charges pour la désignation d'auteur de projet et lancement du marché
Rochefort - Jardin des paraboles	Etude financée par le CITW+ qui vise à créer et valider le projet de complexe touristique (logements insolites, centre de bien-être, valorisation des paraboles, etc.) au sein du projet de village intergénérationnel à Lessives	Rédaction du cahier des charges et lancement du marché
Brasserie de Brogne - Accompagnement urbanistique	Accompagnement dans le projet de recentralisation à Saint-Gérard des activités de la Brasserie	Recherche de site potentiel
	<u>Signalétique</u>	
Signalétique touristique - Ardennes namuroises	Développement de la signalétique touristique	Mise en place des équipements, réception des travaux et clôture du dossier
Sud - Namurois (Vresse, Gedinne, Bièvre et Beauraing) - Projet Interreg	Projet « Ardenne Cyclo » visant à la création d'une boucle cycliste transfrontalière : travaux d'infrastructure, équipement et balisage et promotion touristique	Validation des tracés, repérage des travaux à effectuer, participation aux Comités d'accompagnement et réunions techniques
Etude Point-nœud	Développement d'un réseau points-nœuds touristique à vélo dans les Provinces de Namur et de Luxembourg	Suivi de l'étude

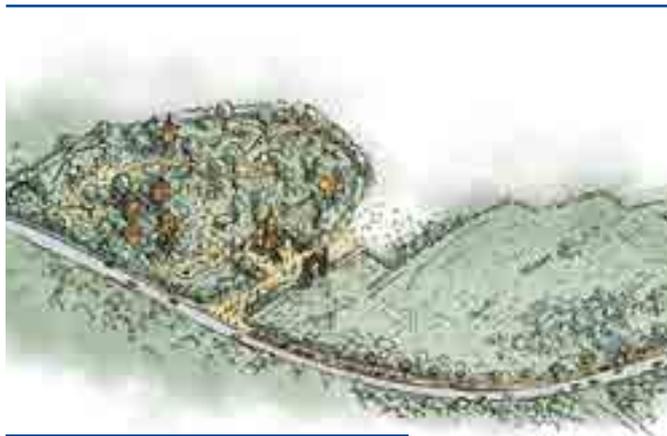
## 6) LE DÉVELOPPEMENT DE LA SMART CITY



A travers son programme d'actions « Smartcity by BEP », le BEP propose des moyens de rendre notre territoire plus ingénieux, plus collaboratif, plus impliquant, plus attractif en permettant à l'ensemble du territoire namurois et à l'ensemble de ses acteurs de tirer profit de la mutation numérique actuelle.

Les services aux Communes portent sur :

- » L'accompagnement de projets d'espaces publics et de services intelligents ;
- » L'identification et l'accompagnement de projets locaux par des techniques créatives d'animation et de collaboration ;
- » L'accompagnement de projets numériques liés à la valorisation du territoire ;
- » L'identification et l'accompagnement à la mise en place d'outils numériques répondant à des problématiques identifiées sur le territoire en termes de mobilité, gouvernance, gestion énergétique, ... ;
- » L'accompagnement de projets numériques qui visent à favoriser l'engagement, l'implication et la participation des citoyens dans et au bénéfice de leur territoire.



## FOCUS SUR :

### La plateforme de crowdfunding CiLo

La plateforme baptisée CiLo pour Crowdfunding des Initiatives Locales en Province de Namur a été officiellement lancée en mai 2018. Elle bénéficie du soutien de partenaires tels que la Fondation Roi Baudouin, la Fondation Rurale de Wallonie, le SmartCity Institute (HEC Liège) et le réseau Financité.

Grâce au crowdfunding, le BEP :

- propose aux porteurs de projets une alternative aux solutions classiques de financement ;
- donne de la visibilité aux projets et porteurs de projets du territoire namurois ;
- permet la création d'une communauté autour de projets locaux.

Par ailleurs, CiLo est un outil qui permet aux Collectivités territoriales de la Province de Namur de soutenir publiquement et concrètement des initiatives portées par des citoyens de leur territoire. La Commune de Gembloux et la Province de Namur sont déjà partenaires de CiLo et encouragent certains des projets qui proposent une levée de fonds sur CiLo.

La particularité de la plateforme réside dans le fait que les porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement personnalisé afin de maximiser leurs chances de réussite. Le BEP les accompagne tout au long de leur levée de fonds et particulièrement en amont de leur campagne. Outre des contacts téléphoniques réguliers, le BEP demande aux porteurs de projet de participer à deux formations obligatoires pour les familiariser aux mécanismes du crowdfunding, mais aussi les accompagner dans la communication autour de leur campagne.

En 2018, trois levées de fonds ont été publiées sur CiLo. Deux d'entre elles ont atteint leur objectif ! Sur les 26 projets déposés sur la plateforme en 2018, 13 ont été acceptés par le Comité de sélection. 11 porteurs de projet ont participé aux 6 formations organisées par le BEP en 2018. Objectif : lancer les campagnes de levées de fonds en février 2019. Le deuxième semestre 2018 a été consacré à la préparation d'une campagne de communication de grande ampleur sur les médias locaux : spots radios, visuels web et print, messages de communication sur les réseaux sociaux ainsi qu'une vidéo ont été réalisés.



a) Les projets accompagnés

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2018
Atelier Smartcity by BEP sur le crowdfunding	Présenter les potentialités du Crowdfunding dans le cadre d'initiatives locales Présenter la future plateforme de crowdfunding	Réalisé
Crowdfunding by BEP - Sessions de formation pour les porteurs de projet	Accompagnement des porteurs de projet: formation et accompagnement dans la communication	26 projets déposés 13 projets validés 2 projets (sur 3) financés en 2018
G1idée	Développement de 2 plateformes collaboratives pour le compte de collectivités locales	Accompagnement du GAL Meuse@ Campagne et de la commune de Floreffe
Namur - Accompagnement Smartcity	Mission générale d'appui à la Ville pour opérationnaliser la dimension « smart city » dans la mise en œuvre des projets FEDER : le NID	Participation aux réunions d'idéation sur le futur projet NID (Namur, innovante et durable) Conseil dans la rédaction du cahier des charges pour désigner un scénographe
OpenData by BEP	Réflexion sur l'offre de services du BEP aux Communes en matière d'OpenData	Définition de la stratégie OpenData du BEP : Positionnement stratégique Choix du type d'outil Définition de l'offre de services Encadrement de l'étude menée par un mémorant de l'UNamur Information et conscientisation des Communes sur le sujet de l'OpenData
Wifi4EU	Soutien aux Communes dans le cadre du lancement du 1er appel à projets de la Commission Européenne visant à promouvoir l'accès au wifi gratuit pour les citoyens et visiteurs dans des espaces publics tels que parcs, bâtiments publics, bibliothèques, hôpitaux, musées, ...	Etat des lieux de l'équipement wifi public sur le territoire de la Province Etat des lieux des attentes et projets de wifi public sur le territoire de la Province Analyse du cadre technique et financier nécessaire à l'installation de wifi public



## 3. NAMUR EXPO

### 1) LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

#### Taux d'occupation et de fréquentation



Superficie utilisée:  
**1 370 810 m<sup>2</sup>**  
mis à disposition



Nombre de jours  
d'occupation:  
**181 jours**



Nombre total  
des manifestations:  
**41 manifestations**



Nombre total  
de visiteurs:  
**198 900 visiteurs**

#### Les manifestations organisées à Namur Expo en 2017

	Mois
Batireno 2018	Janvier
Forum Aux Professions 2018	Janvier
Salon Du Bien-être -zen Energie 2018	Janvier
Fête Du Personnel One 2018	Janvier
Salon Siep Etudes & Professions 2018	Février
Babydays Namur 2018	Février
Epreuve De Carrière- Spw 2018	Février
Super Brocante Namur 2018	Février
Profel 2018	Février
Salon Du Chat 2018	Mars
Bois Et Habitat 2018	Mars
Hunkemöller 03/2018	Mars
Outlet 2018	Mars
Marché Du Tissu 2018	Avril
Salon Autonomies 2018	Avril
Chrétiens En Fête 2018	Avril
Erotic Show 2018	Avril
Forem - Examen De Recrutement 2018	Avril
Pensoc 2018	Mai
Drink Me Up Namur 2018	Mai

Salon Evolu'tic 2018	Juin
Ict Infrastructure Forum 2018	Mai
Total Final event	Juin
Examen De Recrutement - Police Fédérale	Juin
Réunion D'élus Locaux - MR	Juin
Valériane 2018	Août
Hunkemöller 09/2018	Septembre
Réunion Sncb	Septembre
Made In Asia 2018	Octobre
Salon Energie & Habitat 2018	Octobre
Solidaris 2018	Octobre
Event Masters - Product Launch Jti	Octobre
Kick- Off Easyfairs Expo	Octobre
Naminéral 2018	Novembre
Recupère 2018	Novembre
Worksafe Namur 2018	Novembre
Antica 2018	Novembre
Marché Du Tissu 12/2018	Décembre
Salon Du Vin Et De La Gastronomie 2018	Décembre
Salon Du Livre Et Du Vieux Papier 2018	Décembre
Shake 2018	Décembre

## 2) LA GESTION DE NAMUR EXPO

Le contrat de concession a été renouvelé en 2012, l'exploitation étant confiée à la société Artexis, devenue Easyfairs, pour une durée de 20 ans. Easyfairs assure la gestion commerciale des palais et prend en charge également une série de charges d'entretien.

Parallèlement, le BEP a continué à réfléchir à un projet de développement du palais, pour remédier aux inconvénients suivants :

- » la localisation en centre-ville, qui rend l'accès malaisé pour la plupart des usagers, en particulier aux heures de pointe ;
- » la capacité de parcage insuffisante lors de grosses manifestations ;
- » la superficie totale un peu juste pour certains événements (Namur Expo dispose d'une capacité de 11.700m<sup>2</sup> alors qu'une infrastructure moderne comme le WEX a une capacité de 25.000 m<sup>2</sup> et dispose de 3.000 places de parcage en site propre) ;
- » les salles actuelles ne sont pas équipées en gradins rétractables, ce qui réduit leur polyvalence.

Dans ce contexte, le BEP a déposé, dans le cadre du programme FEDER 2014-2020, un projet de nouveau Palais des expositions implanté sur le site des casernes de Belgrade. Ce projet n'a cependant pas été retenu par le Gouvernement wallon. Le BEP a alors décidé de remettre à l'étude le projet d'une extension du Palais à Salzinnes (extension de +/- 5.000 m<sup>2</sup> avec création de 450 places de parking en site propre).

Fin 2015, la SOGEPA notifiait au BEP sa décision de réserver une enveloppe de 7,4 millions d'euros pour le projet d'extension. Le dossier a fait l'objet d'une étude approfondie en 2016, en vue d'en déterminer la faisabilité juridique et économique et de tracer un business plan pour l'exploitation. L'étude a conclu à la non viabilité économique du projet, notamment au motif que l'intervention de la SOGEPA doit se faire aux conditions du marché financier, pour éviter de tomber sous le coup du régime des aides d'Etat.

En conséquence, le Conseil d'administration du BEP a acté, début 2017, le renoncement à la mise en œuvre du projet d'extension, au profit d'une réflexion sur la création de parkings supplémentaires sur le terrain de football adjacent, dans un concept global d'amélioration de la mobilité et de l'accessibilité. La mise en œuvre de ce projet est dépendante de la libération du terrain par son occupant actuel, l'UR NAMUR.

Le BEP a introduit en 2017 une demande de permis d'exploiter de classe 2, portant sur l'activité « événements », avec une limite de capacité à maximum 2000 personnes. Le permis a été délivré en recours au mois de juillet 2018.





## » 4. LA GESTION D'IDEFIN

L'Intercommunale de financement IDEFIN a pour but de gérer les participations financières des 39 Communes qui sont affiliées à l'Intercommunale (36 namuroises et 3 hennuyères) dans les réseaux de distribution d'énergie. Le BEP en assure la gestion journalière.

Suite à l'adoption par la CWAPE d'une nouvelle méthodologie tarifaire pour la période 2019-2023, ORES ASSETS a arrêté une nouvelle vision financière. Dans ce cadre, ORES ASSETS a revu ses prévisions de dividendes en faveur de ses associés et donc d'IDEFIN. Ce dividende sera le fruit d'une politique de distribution équivalente à 70% du résultat global. En parallèle, 30% du bénéfice sera mis en réserve. Sur cette base, plus aucune recapitalisation ne sera réclamée à IDEFIN. Le dividende perçu sera donc un revenu net. En outre, la conversion des parts R en parts A permet de maintenir les fonds propres investis en ORES ASSETS. La mise en œuvre de la nouvelle vision financière d'ORES ASSETS pour la période 2019-2023, devrait conduire à la perception d'un revenu net stable.

Toutefois, les résultats futurs d'ORES ASSETS seront influencés

par l'évolution du taux moyen de la charge de sa dette. Le suivi de l'évolution de ce paramètre est un élément important de la politique de rémunération qui sera mise en œuvre par le Conseil d'administration d'ORES ASSETS.

Dans ce cadre, le conseil d'administration a examiné et suivi l'évolution du business plan d'IDEFIN sur la période 2019-2023. Sur cette base, une politique de dividende envers les associés a été arrêtée et fera l'objet d'un suivi régulier.

Le suivi des participations détenues dans le secteur du transport d'énergie, ainsi que dans le secteur éolien, a été réalisé par le conseil d'administration en s'appuyant sur le travail réalisé au sein du GIE des intercommunales publiques de financement.

En ce qui concerne le dossier lié au retrait de Couvin d'ORES ASSETS, le processus d'expertise a suivi son cours en 2018 sans aboutir à ce stade à un accord entre les parties.





## » 5. LES SERVICES D'APPUI

### 1) LES RESSOURCES HUMAINES

#### a) L'autonomie des collaborateurs

##### La formation du management :

Cette formation s'inscrit dans un processus continu. Cette année, le focus a été mis sur les équipes d'encadrement de BEP Environnement dans le but d'optimiser leurs compétences en gestion des relations interpersonnelles.

##### L'amélioration de l'outil d'entretien de développement :

Le BEP a optimisé l'outil en y ajoutant un volet d'auto-évaluation des tâches, compétences et connaissances de la part des collaborateurs. Ce nouvel outil permet de confronter l'appréciation du collaborateur et de son manager de façon à mieux cibler les éléments clés qu'il faut parcourir au cours de l'entretien et de la sorte, mieux cibler les objectifs de développement.

#### b) Le bien-être au travail

##### Plan RH pour les ouvriers de BEP Environnement :

Consécutivement aux analyses des risques psychosociaux et au processus collaboratif qui s'en est suivi, un plan d'actions RH a été identifié et l'état d'avancement en est suivi trimestriellement par les Directions, les ressources humaines et les équipes d'encadrement.

- » En 2018, une démarche collaborative a précédé la rédaction de cahiers des charges pour l'achat de vêtements de travail pour lequel des travailleurs volontaires ont pu donner leur avis ;
- » Des permanences régulières RH ont été mises en place sur nos différents sites. Cette initiative sera pérennisée et étendue, par voie téléphonique, aux travailleurs des recyparcs ;
- » Une formation portant sur « les gestes qui sauvent » d'une journée a été organisée pour tous les collaborateurs des services de collecte ; les chauffeurs ont également reçu une journée de formation portant sur la gestion du tachygraphe.

Une sensibilisation d'une demi-journée portant sur la gestion de l'amiante a été organisée pour tous les collaborateurs des recyparcs ;

- » Des actions de convivialité ont été mises sur pied comme la Saint-Nicolas des familles, la distribution de bonbons à l'occasion de la semaine du « bonheur au travail » et de cougnous et boissons chaudes à Noël.

##### Analyse des risques psychosociaux :

Une analyse des risques psychosociaux a été réalisée en collaboration avec une société spécialisée. Un questionnaire combinant questions ouvertes et questions fermées a été soumis à l'ensemble des collaborateurs du BEP. La participation à l'enquête était libre et la participation s'est élevée à 82% du personnel.

Les résultats nous ont permis d'identifier des améliorations dans la simplification administrative, la gestion des absences, la gestion des réunions, l'encadrement des collaborateurs, la réduction des interférences dans le travail, l'optimisation du processus de développement... Tous ces éléments sont inscrits dans un plan d'actions bien-être qui est suivi trimestriellement en collaboration avec les délégations syndicales.

##### Un teambuilding :



TEAMBUILDING

Le BEP a organisé une demi-journée de teambuilding au Domaine de Mozet sous la forme d'un grand jeu par équipes, sur le thème du développement durable. Au programme : cours d'écoconduite, quizz énergie, tri des déchets, test de goûts d'aliments, ...

#### **Un espace de travail adapté :**

Le Département Développement Territorial a souhaité pouvoir rassembler toutes ses équipes dans le même espace. Des travaux d'aménagement ont été réalisés en vue d'agrandir l'espace disponible mais surtout d'optimiser celui-ci. On retrouve à cet étage une pièce « quiet room » dédiée au travail nécessitant concertation, un espace collaboratif pour les moments de partages et des espaces de travail individuels. Ce type d'aménagement sera envisagé dans le futur aux autres équipes en vue d'encourager une mobilité adaptée au sein de nos espaces de travail.

#### **c) L'accueil de stagiaires**

Le BEP met un point d'honneur à accueillir des stagiaires dans le cadre d'un projet clairement identifié. En 2018, ce sont 12 stagiaires qui ont rejoint nos services : 2 au service RH ; 4 à l'accueil ; 1 au Département Développement Economique ; 2 au Département Environnement et 1 au service Finances & Comptabilité. Ils ont contribué activement aux activités du BEP en travaillant sur des projets diversifiés portant sur la digitalisation des processus RH, les services aux agents, le développement d'un outil d'accompagnement d'économie circulaire, ... Deux d'entre eux ont d'ailleurs décroché un contrat à durée déterminée à l'issue de leur stage.

#### **d) Des audits organisationnels pour les Communes**

Dans la foulée des services offerts aux Communes de Viroinval et Florennes, le BEP a terminé le travail entamé en 2017 avec la Commune de Mettet.

#### **d) La clarification des dispositions d'évolution**

L'évolution de notre personnel est une préoccupation constante. Dans le cadre de la rédaction du nouveau règlement du travail, dans

un souci de transparence et en concertation avec nos organes de tutelle, nous avons clairement identifié le processus et les conditions d'octroi des évolutions salariales. Ces dispositions ont été négociées avec les organisations syndicales et validées par le Conseil d'administration et la tutelle spéciale d'approbation.

#### **e) La qualité au BEP**

En 2018, le BEP a veillé à l'optimisation des documents du système qualité. Des procédures de management opérationnel ont été rédigées ou rationalisées. Ce n'est aujourd'hui pas moins de 50 procédures clés qui sont venues enrichir notre gestion documentaire.

## **2) LES SERVICES FINANCIERS ET COMPTABLES**

#### **a) Mesurer la rentabilité complète des projets**

Le reporting a continué à évoluer et l'outil de gestion de projet du Département Développement Territorial porte ses fruits dans l'analyse de l'évolution des activités et la mise à jour des prévisions budgétaires.

Chaque projet dispose de son propre suivi budgétaire et analytique.

Un constat s'impose : la masse des informations et des données échangées requiert encore de nombreuses interventions manuelles. Une réflexion devra être initiée en vue de réduire le temps de collecte et de traitement des données prévisionnelles afin d'augmenter la disponibilité des rapports.

#### **b) Informatiser les flux financiers**

La migration de l'application comptable EASY vers ADFINITY et du service web utilisé dans le cadre de l'établissement et de l'approbation des pièces comptables (bons de commandes, factures, ...) s'est terminée fin 2018.

Les développements et paramétrages du module de gestion des facturations vers les clients et de la facturation électronique



ont également été menés en partenariat avec le fournisseur du logiciel comptable.

En vue de permettre une acceptation rapide des nouveaux outils par les collaborateurs, différentes formations doivent être organisées.

Le processus de numérisation des pièces comptables sera ainsi totalement opérationnel. L'intégralité des pièces comptables seront ainsi gérées et transiteront au travers de cet outil numérique.

Les fondements d'une réflexion dont l'enjeu est d'inscrire les outils utilisés dans une démarche d'amélioration continue visant à libérer au maximum le temps des collaborateurs sur des tâches à haute valeur ajoutée, sont ainsi posés.

### **b) L'écriture d'une stratégie financière en s'adaptant à l'évolution des activités et des impératifs de marché**

Le Conseil d'administration de chaque Intercommunale a arrêté la stratégie financière. La mise en œuvre de celle-ci porte sur la gestion de la trésorerie, les placements à court terme, la gestion de portefeuille, les participations et la gestion de la dette.

Les balises fixées par le Conseil d'administration sont appliquées dans les relations menées avec les organismes financiers. Une attention particulière est actuellement portée sur la diversification des émetteurs.

Lors de l'établissement des budgets, une situation de trésorerie et de la dette sera établie en vue d'être présentée au Conseil d'administration.

## **3) LA GESTION ADMINISTRATIVE DU BEP ET DES INTERCOMMUNALES**

### **a) Formation continuée des administrateurs**

Conformément aux obligations du Code de la démocratie et de la décentralisation, le Secrétariat général a organisé en 2018 une formation à l'attention des Administrateurs des différentes intercommunales sur le thème « Les Intercommunales et leurs obligations au Regard du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ». Elles se sont déroulées :

- Pour le BEP : le 18 septembre 2018 ;
- Pour BEP Expansion Economique : le 17 septembre 2018 ;
- Pour BEP Environnement : le 19 septembre 2018 ;



LA GESTION ADMINISTRATIVE DU BEP ET DES INTERCOMMUNALES

- Pour IDEFIN : le 20 septembre 2018 et
- Pour BEP Crématorium : le 21 septembre 2018.

### **b) Les Comités d'audit**

Le Parlement wallon a adopté un nouveau Décret en date du 28 mars 2018 qui modifie de manière significative le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation. Cette nouvelle législation nous a imposé des modifications importantes de nos statuts mais également de nos règlements d'ordre intérieur et de nos délégations de compétences. Il a par ailleurs fallu procéder au renouvellement complet de nos instances. L'ensemble de nouvelles mesures nous a imposé une rigueur encore plus accrue dans la gestion de nos différentes instances mais également un suivi plus important devant les autorités de tutelle.

Il a également fallu créer un nouvel organe dénommé « Comité d'audit » qui doit se réunir au moins une fois par an. Il a été décidé d'organiser, au sein de nos structures, trois réunions par an.

Deux de ces réunions sont consacrées au contrôle de la stratégie financière, du processus comptable, et des procédures financières centralisées. Une attention particulière a été consacrée à la relation entre le Comité d'audit et le commissaire réviseur en charge du contrôle externe.

La troisième réunion veille au contrôle des différents systèmes de certification EMAS, ISO 9001 et ISO 14001.

Pour chacune des réunions, une liste des documents à présenter a été dressée tant pour le volet financier que pour le volet certification de façon à permettre au Comité d'audit de réaliser la mission qui lui est confiée par le Conseil d'Administration. Les documents liés aux certifications ont été uniformisés entre les différents systèmes.

L'objectif de ce nouvel organe est de dresser un constat sur la gestion financière et qualitative de nos différentes structures et de soumettre des propositions d'amélioration au Conseil d'Administration.

## **4) LES SERVICES JURIDIQUES**

### **a) Les marchés publics :**

#### **Pour les agents**

Entré en vigueur au 30 juin 2017 la nouvelle législation en matière de marchés publics. Cette nouvelle législation prévoit une dématérialisation progressive des marchés publics et plus particulièrement l'obligation de dépôts d'offre électronique pour les marchés dépassant le seuil européen au 1er octobre 2018. Il a dès lors été nécessaire de former les équipes à cette nouvelle pratique ainsi qu'aux conséquences de celles-ci sur la rédaction des documents de marché et sur l'analyse des offres déposées. Il a par ailleurs été décidé d'appliquer d'ores et déjà cette mesure aux marchés soumis à la publicité nationale afin d'anticiper l'obligation légale fixée à 2020.

#### **Pour les Communes associées**

Le BEP, fort de l'expérience acquise lors du lancement et de l'attribution de la centrale d'achats de services postaux, a mis en place deux

nouvelles centrales d'achats relative à la nécessaire mise en conformité de nos Communes associées et leur CPAS en suite de l'entrée en vigueur au 25 mai 2018 du Règlement Général relatif à la Protection des données.

23 Communes et 20 CPAS ont décidé d'y adhérer pour bénéficier des services du BEP pour la réalisation de leur audit de sécurité et/ou registre des traitements.

## 5) L'INFORMATIQUE ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

### a) Une nouvelle stratégie digitale

Sur base d'une analyse détaillée des forces et faiblesses du portefeuille applicatif du BEP, une nouvelle plateforme digitale a été mise en place.

Cette plateforme est composée d'un ensemble de serveurs, logiciels et composants techniques qui constituent l'architecture socle sur laquelle pourra s'appuyer l'évolution du portefeuille applicatif, centrée sur la performance organisationnelle et la pérennité des choix d'applications.

Les outils de cette plateforme permettront d'envisager l'interopérabilité entre les différentes composantes du portefeuille applicatif, avec comme objectifs principaux :

- » D'aligner plus finement l'infrastructure IT sur les besoins des métiers ;
- » D'intégrer chaque fois que possible des solutions de type SaaS (= Software as a Service, soit des applications mises à disposition par un fournisseur) au portefeuille applicatif ;
- » D'assurer un niveau de sécurité élevé ainsi que la traçabilité des accès et utilisations des différentes données, comme l'exige le règlement RGPD ;

- » De transversaliser chaque fois que possible chaque processus ;
- » De faciliter l'intégration d'informations venant de composants externes tels que les capteurs de l'Internet des Objets ;
- » De gagner en agilité par rapport aux défis et possibilités offertes par les nouvelles technologies.

### b) Une politique de sécurité de l'information

Dans le cadre de la mise en conformité RGPD, une directive de gestion de l'information a été rédigée et validée par les instances.

Inspirée par la norme ISO 27000, cette directive reprend l'ensemble des politiques de sécurité sur lesquelles s'appuieront les procédures de travail et instructions qui garantiront le niveau de sécurité souhaité.

Elle clarifie également les rôles et responsabilité de chacun en termes de sécurité et définit, pour le BEP et les structures associées, les fonctions de CISO (Responsable de la sécurité des informations et de la cybersécurité) et de DPO (Conseiller en protection des données à caractère personnel).

### c) Le passage à Office 365

L'ensemble du parc PC a été migré vers la solution Office 365 de Microsoft.

De nouvelles solutions de collaboration faisant partie de cette suite logicielle ont été mises à disposition de l'ensemble des collaborateurs du BEP.

### d) Une application de gestion des décisions des instances

Une nouvelle plateforme de gestion des décisions des instances a été mise en service.



Elle permet une traçabilité complète du processus de décision, au départ de l'instruction des dossiers des agents ; elle supporte l'organisation des différents organes de décision et permet un accès en ligne à toutes les pièces de travail pour les Administrateurs.

#### **d) La cartographie des parcs d'activité économique**

Un nouvel outil cartographique a été déployé et permet aux gestionnaires des parcs de gérer l'occupation du sol dans les parcs d'activité et aux candidats investisseurs de consulter en lignes les différents espaces disponibles.

#### **e) La valorisation des données**

Le BEP dispose de nombreuses données en lien avec ses activités.

Ces données ont une valeur, leur qualité doit être maintenue, leur protection doit être assurée. Elles sont potentiellement sources d'exploitation plus large pour, par exemple, l'aide à la décision, pour la création de nouveaux services, ou pour la mise à disposition de tiers en Open Data.

Dans ce cadre, la plateforme d'agrégation de données s'est enrichie de quelques jeux de données supplémentaires, mis à disposition en Open Data, dans des formats compréhensibles et exploitables par tous.

En interne, les possibilités d'exploitation de l'outil de BI (Business Intelligence) ont été étoffées par la mise à disposition des utilisateurs de quelques rapports d'analyse de données supplémentaires.

## **6) LA COMMUNICATION**

#### **a) La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du TRAKK et organisation de la com' du nouveau hub créatif**

Le BEP a organisé le 6 juillet 2018 l'événement de lancement du chantier du futur TRAKK. Cette « pose de première pierre » fut l'oc-

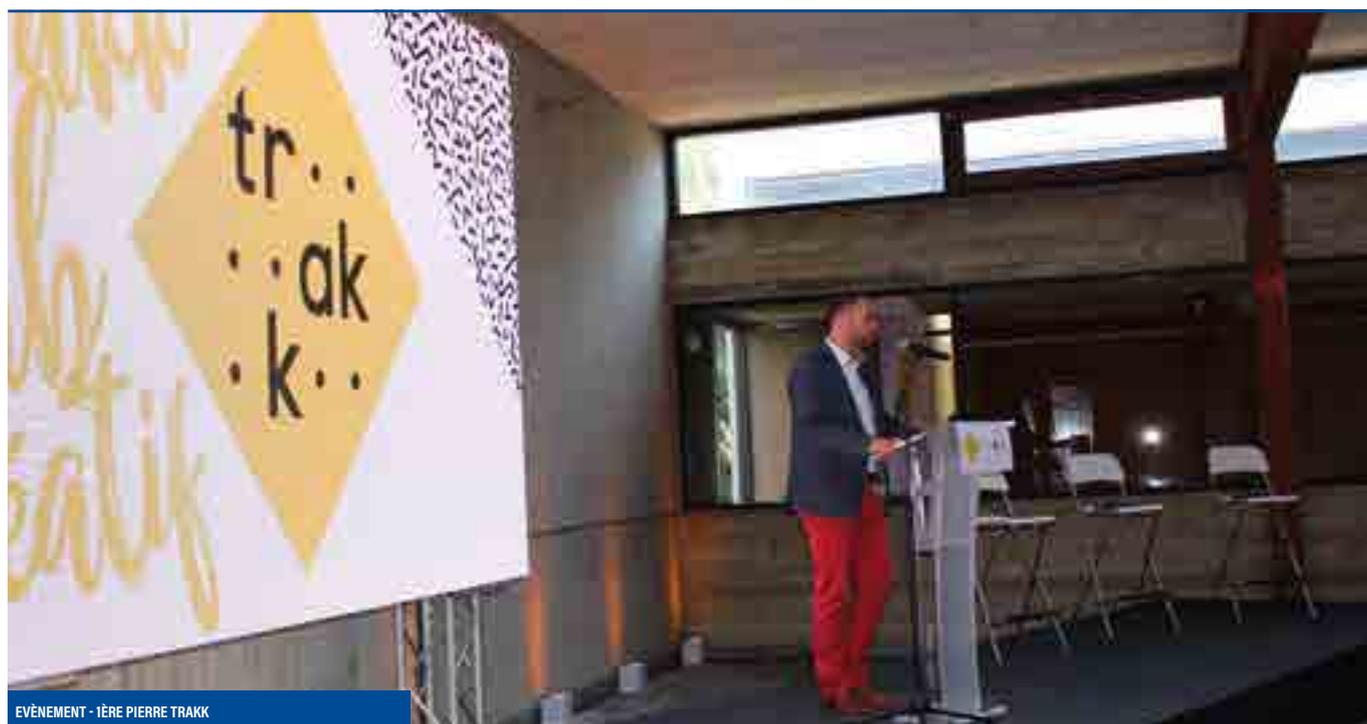
casation de mettre en lumière le hub créatif namurois, d'expliquer le concept de hub, d'identifier les acteurs qui coordonnent ce projet (le BEP, l'UNamur et le KIKK) et de comprendre son rôle au sein de l'écosystème namurois.

Outre la mise sur pied d'un événement original, marqué par la création d'une fresque monumentale et participative, celui-ci a également été l'occasion de réaliser 3 vidéos (pour présenter le futur bâtiment, l'équipe et ce qu'est un hub), qui ont été projetées à cette occasion. Une centaine de personnes étaient présentes lors de cet événement qui a marqué le démarrage du chantier.

Dans la foulée, le BEP a également entrepris de coordonner la stratégie de communication autour du TRAKK, de manière à se doter d'une vision commune, entre les différents partenaires, sur la manière de présenter les services du TRAKK mais aussi de vendre l'espace qui sera disponible début 2020. Deux marchés de communication ont été lancés : l'un pour développer une stratégie de communication et des outils print et web (tel qu'un nouveau site internet) et l'autre pour la réalisation de capsules vidéo pour promouvoir les activités du TRAKK.

#### **b) La finalisation des vidéos corporate**

L'année 2018 a vu naître 13 nouvelles vidéos corporate destinées à mieux faire connaître les métiers du BEP. Ces capsules ont un dénominateur commun, en la personne de Lili, jeune « découvreuse » du BEP et de ses activités. Le personnage central, attachant, drôle (malgré lui) et décalé, permet au spectateur de découvrir sous un angle humain, un brin humoristique, mais surtout didactique les activités du BEP. D'une durée d'environ 2 minutes chacune, ces capsules présentent : la prévention, le réemploi, la collecte des déchets, les recyparcs, le traitement des déchets, le coaching d'entreprises, les infrastructures d'accueil pour les entreprises, les services d'aménagement du territoire, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'accompagnement dans le domaine du tourisme ou de la smart city, le crématorium et Namur Expo. L'ensemble des vidéos est visible via la chaîne YouTube du BEP.



Une campagne de promotion interne et externe de ces vidéos a été réalisée fin 2018/début 2019 pour veiller à leur diffusion auprès de nos public cibles et, plus globalement, du grand public.

### c) L'animation des sites, plateforme et réseaux sociaux

En 2018, **le fonctionnement des cellules web** a été conforté : chaque mois, les « apporteurs de contenus » se réunissent en réunion de département « web » afin de préparer les communications sur internet pour le mois qui suit : actus, événements, newsletters et emailings, publications et promotions éventuelles sur les réseaux sociaux sont passés en revue. Ces réunions de rédaction permettent à la cellule communication de s'assurer de la bonne mise à jour des sites internet, de veiller à la cohérence éditoriale des différents supports web du BEP mais aussi de planifier les publications sur les réseaux sociaux du BEP.

Ceux-ci continuent à prendre de l'ampleur, et **l'utilisation d'Instagram** par le BEP a été particulièrement amplifiée en 2018. Objectif pour le BEP : assurer sa présence sur ce média dont l'audience ne cesse d'augmenter, tout en présentant les actualités et succès du BEP de manière plus esthétique que ce qui avait été fait jusque-là.

2018 a également été l'occasion de faire le bilan après un an de mise en ligne de **G1idee, la plateforme collaborative** du BEP. Celle-ci vise à interagir avec les acteurs du territoire namurois (élus, entreprises, citoyens, associations, ...) sur des projets ou des réflexions liés aux métiers du BEP dans le but de faire évoluer les services, de mettre sur pied de nouvelles actions et de nouveaux projets, d'identifier de nouvelles opportunités et ce, grâce aux idées et propositions faites par les internautes via cette plateforme.

Après une année d'utilisation, deux constats sont mis en évidence :

- Les agents du BEP doivent encore s'approprier l'outil et prendre conscience de son utilité dans le cadre de leurs activités ;
- Plusieurs adaptations doivent être réalisées sur G1idee, pour simplifier sa prise en main par les agents du BEP, mais aussi et surtout pour simplifier l'utilisation pour les internautes.

Fin 2018, une étude de marché a été réalisée afin de trouver l'outil qui corresponde le mieux à ces besoins.

### d) La dynamisation de la communication interne

Outre la dynamique instaurée grâce au réseau social d'entreprise Yammer, une attention particulière est accordée aux Midis du BEP. Organisés une fois par mois, ils sont l'occasion de réunir l'ensemble du personnel et de faire passer certains messages, en lien avec nos activités mais aussi nos valeurs. Voici le programme proposé au personnel en 2018 :

- 2 février : présentation des métiers opérationnels sous forme de « pitch » par les Directeurs des 3 Départements ;
- 2 mars : diffusion de 2 films sur l'importance de « cultiver l'optimisme » ;
- 20 avril : présentation par la responsable du relais Europe Direct du BEP



de la construction européenne, de ses structures et de ses missions ;

- 18 mai : présentation du Rapport annuel 2017 du BEP au personnel ;
- 21 juin : présentation des résultats de l'enquête psychosociale et du plan d'actions ; présentation de l'état de mise en conformité par rapport au RGPD (Règlement général sur la protection des données) ;
- 29 juin : teambuilding ;
- 14 septembre : atelier de fabrication de produits d'entretien écologiques proposé par la cellule prévention du Département Environnement ;
- 19 octobre : présentation du rôle du Centre d'action interculturel de la Province de Namur par sa Directrice ;
- 23 novembre : démocratie locale et intercommunale : l'impact des élections sur l'organisation d'une structure comme le BEP par le Directeur du Secrétariat général ;
- 14 décembre : présentation du Plan stratégique 2018.

### e) La formation des collaborateurs aux réflexes communicationnels

La communication au BEP est décentralisée et c'est cette approche qui permet la diffusion d'information rapide et concrète sur les différents supports (site web, réseaux sociaux, ...). Cela suppose d'accorder du temps et de l'énergie à la formation des gestionnaires de projets qui doivent pouvoir écrire leurs actus, utiliser les outils (appareils photo, CMS, caméra, montage vidéo).

Dans les différents métiers du BEP, des collaborateurs clés sont formés pour répondre à cet enjeu de communication rapide et efficace. En 2018, la formation s'est axée sur :

- L'écriture web et la gestion du CMS WordPress, afin d'amplifier encore la décentralisation et de permettre aux agents qui s'en sentent l'envie et la capacité d'écrire et publier eux-mêmes les actus concernant leurs services et projets ;

- L'utilisation de la caméra et le montage vidéo.

**f) L'initiation au référencement et à la promotion payante sur Internet**

La communication de masse passe aujourd'hui par le web, en ce compris la promotion payante, d'autant qu'elle reste financièrement intéressante, tout en offrant la possibilité de toucher un maximum de personnes.

En 2018, le BEP s'est concentré sur la réalisation de petites campagnes de promotion payante afin d'appréhender les outils disponibles et de promouvoir certaines actions sur Facebook. 22 campagnes ont été réalisées pour un budget total de 2.190 €. Elles ont généré 4.650 clics sur des liens et ont touché 216.249 personnes.

**g) La réalisation de supports promotionnels**

En 2018, de nouveaux supports communicationnels sont venus compléter les outils de communication. Outre les nouvelles capsules vidéo (voir supra), ont été réalisés :

- Une plaquette de présentation de notre offre immobilière ;
- Une fiche de présentation des plateformes du BEP dans la farde de présentation « corporate » ;
- Un catalogue des actions collectives pour les entreprises ;
- Une plaquette, un flyer et des rolls-up de présentation du parc Care-Ys et de la filière « silver économie » ;
- Une brochure de présentation du plan d'actions pour les Communes (« Welcome PAC » organisé début 2019) ;
- Des livrets de présentation des 3 métiers opérationnels du BEP (en cours de finalisation).



EVÈNEMENT - MIDIS DU BEP

## La communication au BEP en chiffres, c'est...



**26**  
actions presse



**462 posts**  
sur la page Facebook du BEP



**679 articles**  
ou reportages sur le BEP



**208.665**  
visiteurs sur nos sites internet



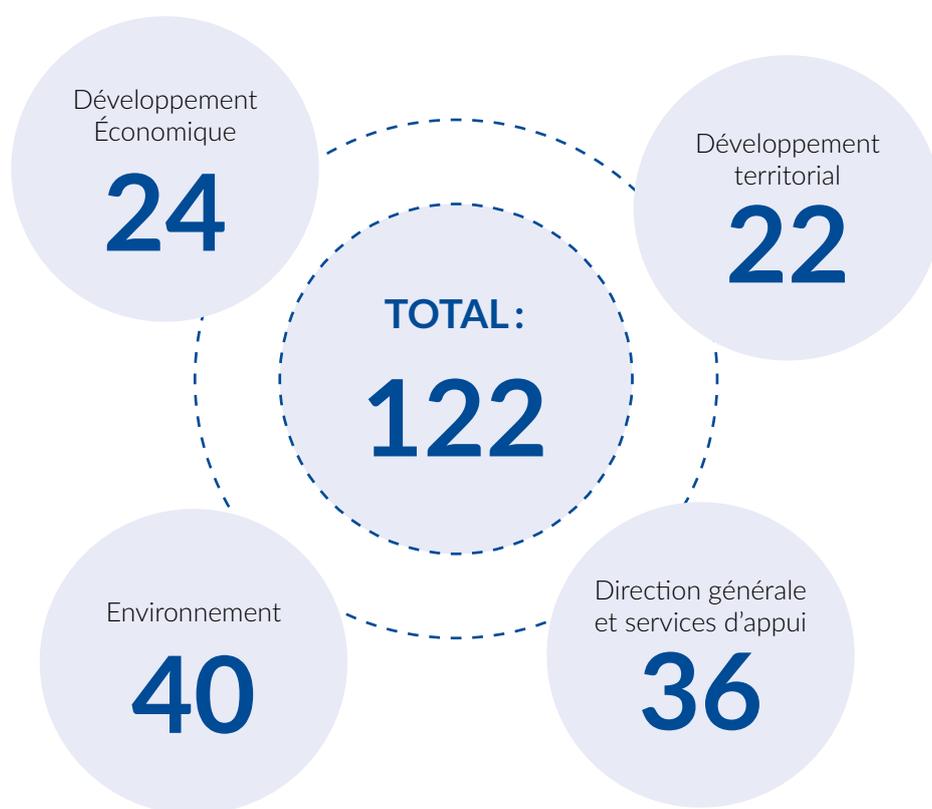
**8.316 abonnés**  
sur les pages Facebook, LinkedIn  
et Instagram du BEP



**24 nouvelles vidéos**  
postées sur Facebook et Youtube  
(vues 5.183 fois sur Youtube et 49.412  
fois sur Facebook)



## » 6. LES COLLABORATEURS DU BEP EN QUELQUES CHIFFRES



En 2018:



12 nouveaux collègues



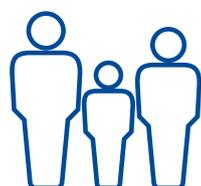
13 stagiaires



5 intérimaires



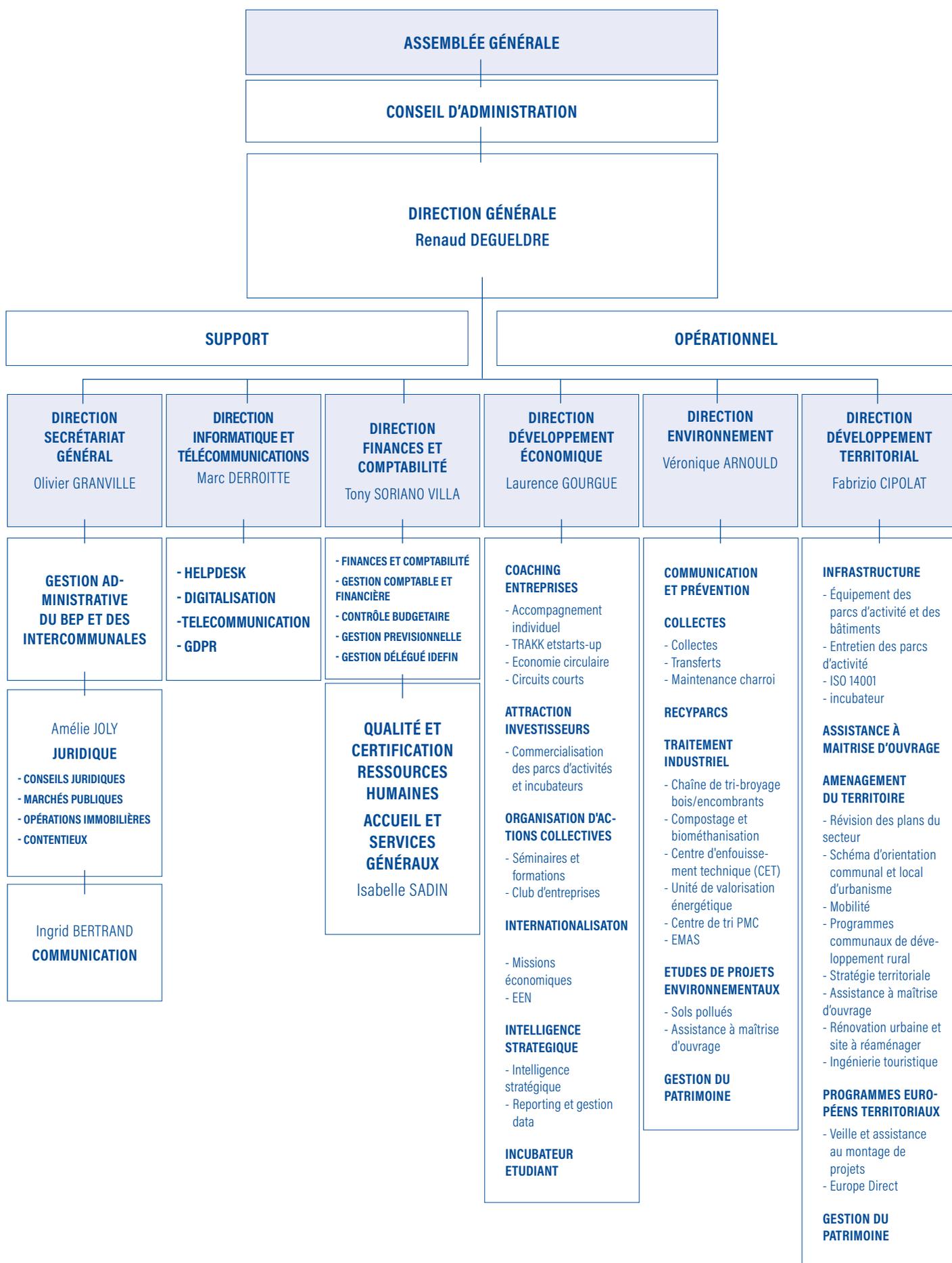
6 étudiants



Moyenne d'âge:

**44 ans**

# L'ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DU BE



3

# BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

---

- »1. LES RÉSULTATS CHIFFRÉS
- »2. L'ACCUEIL DES ENTREPRISES
- »3. L'ATTRACTION D'INVESTISSEURS
- »4. LES NOUVEAUX PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
- »5. DE NOUVEAUX INCUBATEURS

## » 1. LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

	OBJECTIFS	RÉSULTATS
Nombre de nouvelles entreprises implantées dans les parcs d'activité économique	35	61 (20 achats + 41 (rachats, locations partielles et nouveaux locataires de halls-relais)
Nombre de projets d'implantations à l'instruction	30	79
Nombre d'emplois à l'ha vendu	16	18,2
Nombre de m <sup>2</sup> à disposition des entreprises dans les incubateurs	0	920 m <sup>2</sup>
Nombre de projets d'implantation à l'instruction	30	84
Nombre d'ha à l'étude	350	350
Nombre d'ha en cours d'équipement		12
Nombre d'entreprises extérieures à la Province attirées dans nos parcs d'activité	10	17

## » 2. L'ACCUEIL DES ENTREPRISES

### 1) LA VENTE DE TERRAINS

*Parcs d'activité économique en Province de Namur : situation au 31/12/2018*

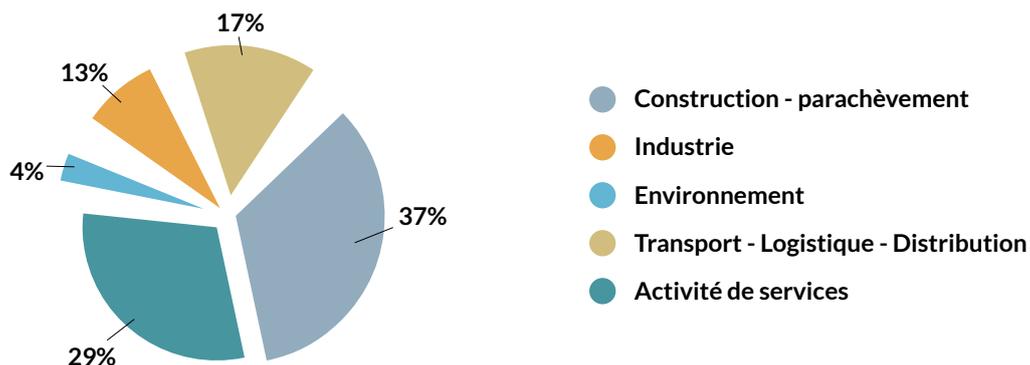
	PARC D'ACTIVITÉ	TAUX D'OCCUPATION (%)	NOMBRE D'ENTREPRISES (UNITÉS)	NOMBRE D'EMPLOIS (UNITÉS)
DINANT				
	Achêne	100%	62	622
	Baillonville Nord (Somme-Leuze)	56%	27	191
	Baillonville Sud (Somme-Leuze)	100%	10	202
	Beuraing	7%	6	42
	Ciney	94%	89	840
	Gedinne	100%	5	33
	Hamois	100%	18	70
	Rochefort	82%	82	545
	Sorinnes (Dinant)	74%	32	170

	PARC D'ACTIVITÉ	TAUX D'OCCUPATION (%)	NOMBRE D'ENTREPRISES (UNITÉS)	NOMBRE D'EMPLOIS (UNITÉS)
NAMUR				
	Anton (Andenne)	100%	20	79
	Assesse	100%	61	493
	Auvelais (Sambreville)	78%	5	41
	Crealis® (Gembloux)	58%	118	1707
	Ecolys ® (Namur)	26%	9	344
	Eghezée	100%	3	56
	Fernelmont	87%	121	1510
	Floreffe 10	100%	19	211
	Floreffe 17	100%	1	490
	Gembloux-Sauvenière	100%	111	1242
	Mecalys® (Andenne-Fernelmont)	8%	8	133
	La Houssaie (Andenne)	23%	5	19
	Mettet	100%	38	376
	Mornimont (Jemeppe-sur-sambre)	80%	46	417
	Namur-Nord-Rhisnes	100%	44	1441
	Namur-Ouest-Floreffe	100%	30	649
	Namur-Sud-Naninne	100%	138	2129
	Sainte-Eugénie (Sambreville)	9%	3	5
	Seilles (Andenne)	100%	12	592
	Sombreffe	100%	35	930
	Tamines (Sambreville)	64%	11	71
PHILIPPEVILLE				
	Chastrès (Walcourt)	94%	65	219
	Frasnes (Couvin)	100%	3	20
	Mariembourg (Couvin)	100%	45	532
<b>TOTAL</b>		<b>89%</b>	<b>1.282</b>	<b>16.421</b>

#### Vente de terrains par arrondissement 2018

	NOMBRE DE PROJETS (UNITÉS)	SUPERFICIE (A)	EMPLOIS (UNITÉS)	INVESTISSEMENT (K€)
Arrondissement de Dinant	7	248	83	2.520
Arrondissement de Namur	13	536	180	14.209
Arrondissement de Philippeville	4	91	7	693
<b>Total Province</b>	<b>24</b>	<b>875</b>	<b>270</b>	<b>17.422</b>

## Répartition par secteurs d'activité



## FOCUS SUR :

1. **Thélis** : société familiale namuroise créée en 1989, bureau d'études pluridisciplinaires dans la conception de solutions technologiques innovantes combinant électronique et informatique. La construction de leurs nouveaux locaux sur le parc d'activité économique de Naninne se termine actuellement.



2. **Buro 3VD** : fondée par les époux Donnay, la société fabrique et distribue des objets d'aménagement pour le secteur HORECA et l'aménagement de projets d'architecture. Initialement installés à Anvers et à Vonèche, ils ont acheté un terrain sur le parc d'activité économique de Beauraing afin d'y regrouper les bureaux, l'atelier de confection, le stockage de toute la gamme de produits distribués, dont 70% du chiffre d'affaires est effectué en dehors de la Belgique.



3. **Edibosud**: créée en 2011 et d'origine limbourgeoise, elle est active dans la construction de structures métalliques et la construction/rénovation de bâtiments à usage industriel, destinés au secteur de l'automobile (garage et/ou carrosserie), des halls de stockage, entreposage, des unités de fabrication, des bureaux, show-rooms ou encore autres magasins. Le parc Mecalys® a été choisi afin d'y construire ses locaux permettant une approche du marché wallon.



4. **Vandenborre** : acteur bien connu de distribution d'articles électro-ménagers, faisant partie du groupe FNAC et dont la maison mère est Darty Holding en France, l'entreprise développe à



Achêne une plate-forme logistique de "crossdocking" et de livraison de ses produits au domicile des consommateurs. Cette nouvelle infrastructure, portée par un partenaire immobilier, est nécessaire, étant donné l'ouverture récente de 9 magasins en Wallonie.

Au-delà des ventes de terrains, chaque année des entreprises s'installent dans les parcs d'activité économique en rachetant des bâtiments existants. En 2018, on en compte 21. On y retrouve notamment :

» **APC Food – Mamma Roma**, fabricant de pizzas artisanales et de condiments, employant 15 personnes, qui a racheté la propriété de Nonna à Gembloux.



» Le maintien sur Naninne d'une partie des activités du groupe **Wow** avec le rachat de celles-ci par Ciseo, qui occupe les installations de Kronos avec quelque 30 postes de travail.



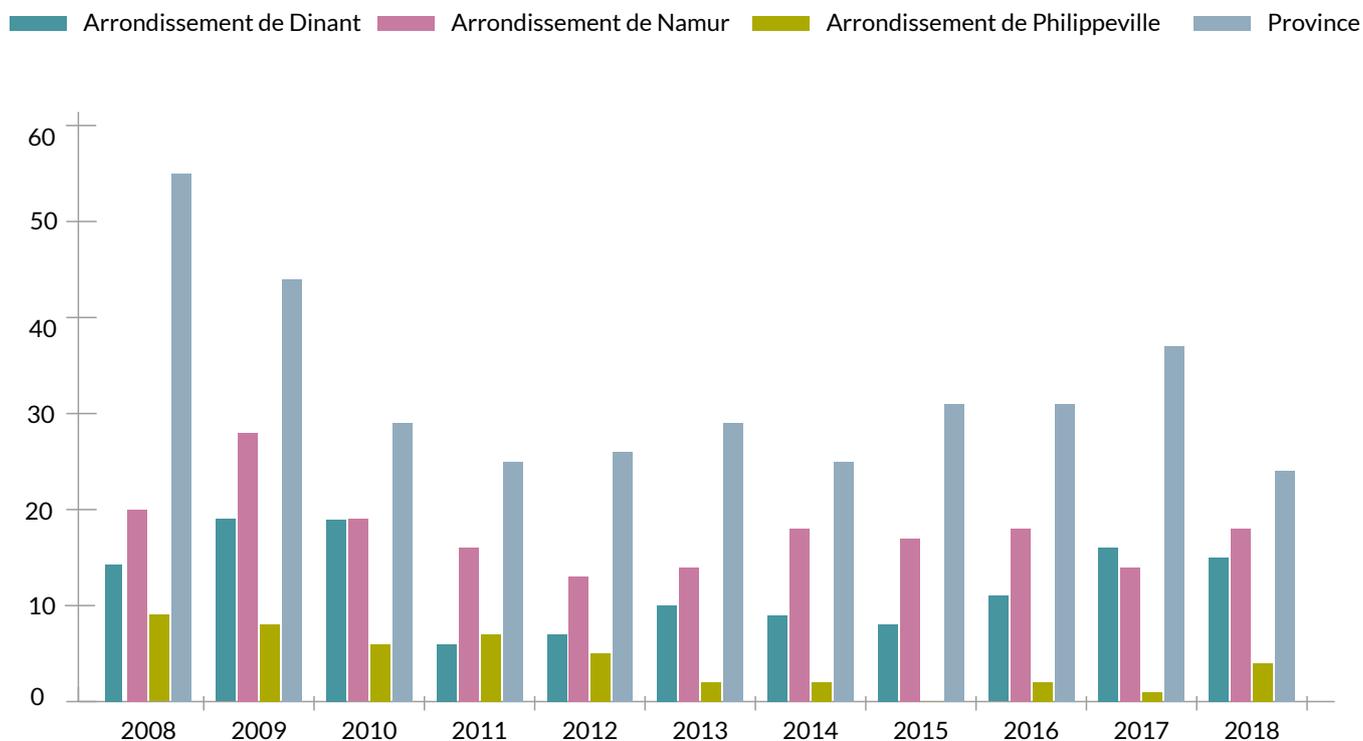
» L'installation attendue à Fernelmont de l'entreprise **Conforty**, en provenance d'Eghezée, qui est active dans le secteur du chauffage/climatisation et qui occupe une trentaine de personnes.



» **Ronveaux +** qui rachète à Ciney une partie de la propriété de Fisbois, active dans le domaine de la rénovation de bâtiments et qui emploie 30 personnes également.

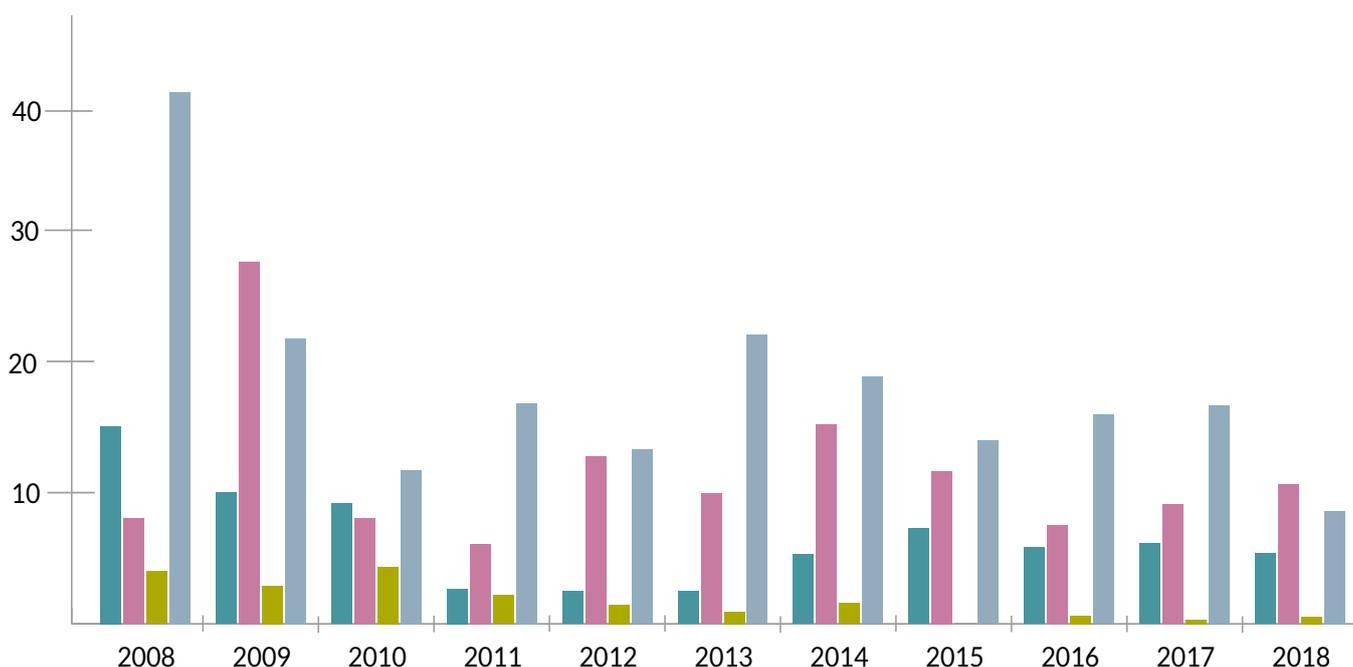


### Évolution du nombre d'actes signés par arrondissement de 2008 à 2018



**EN 2018 : 24 ACTES SIGNÉS**

### Évolution de la superficie vendue de 2008 à 2018 (ha)



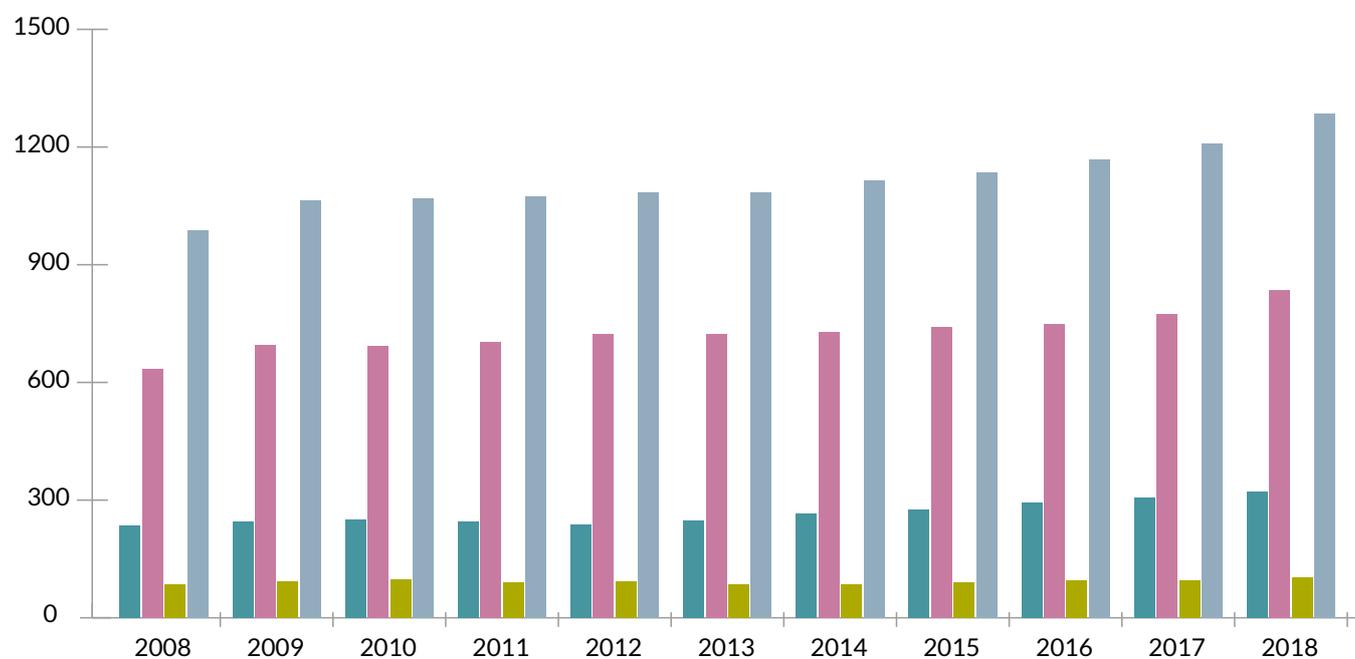
**EN 2018 : 8.75 HA VENDUS**

## Nombre d'emplois dans les PAE et incubateurs



**EN 2018 : 16.421 EMPLOIS DANS LES PARCS**

## Nombre d'entreprises dans les PAE et incubateurs



**EN 2018 : 1282 ENTREPRISES DANS LES PARCS ET INCUBATEURS**

## 2) LA CONSTRUCTION ET LA LOCATION D'INCUBATEURS

### a) La philosophie

Ces infrastructures sont destinées aux jeunes entreprises en phase de démarrage. Les halls-relais présentent bien des avantages pour nos PME naissantes :

- » Ils sont idéalement implantés, au sein d'un tissu d'entreprises dynamiques,
- » Ils se situent à proximité des grands axes (auto)routiers,
- » Ils se déclinent en espaces de bureaux ou combinent bureau(x) et atelier,
- » Leur taille varie selon les besoins des entreprises :
  - De 13 à 200 m<sup>2</sup> pour les bureaux;
  - Des surfaces de 200 à 390 m<sup>2</sup> pour les infrastructures combinant bureau(x) et atelier.
- » Leur prix est attractif, tenant ainsi compte des besoins spécifiques des entreprises « débutantes ».

BEP Expansion Economique dispose de 21 halls-relais répartis sur tout le territoire et comprenant 110 modules et/ou bureaux pour une surface totale d'environ 16.200 m<sup>2</sup>.

Elle compte, également, 7 centres d'entreprises dont l'@trium à Crealys®, pour une surface totale d'environ 3000 m<sup>2</sup>.

En cette année 2018, le taux d'occupation des hall-relais et des centres d'entreprises est de près de 95 %.

### Évolution dans les halls-relais et centres d'entreprises :

	NOMBRE D'ENTREPRISES	NOMBRE D'EMPLOIS
2010	70	280
2011	65	352
2012	68	341
2013	69	299
2014	88	282
2015	89	288
2016	97	305
2017	86	310
2018	100	374



### FOCUS SUR :

La société **Cepya Electronics SPRL**, active depuis plus de 20 ans en tant que bureau d'études



de la société Mantec sise à Saint Servais, a décidé de développer et de fabriquer en interne des cartes électroniques assemblées.

Cepya Electronics s'occupe des projets de A à Z : développement du concept, étude de faisabilité, tests, assemblage et production électronique.



Créée en 1992, la société **Envicontrol** s'est spécialisée dans

la mesure et le traitement de la qualité de l'air. Active dans plusieurs pays en Europe, le siège social d'Envitec s'est implanté en 2018 sur le Parc Crealys® aux Isnes. La société développe des systèmes de mesure et d'analyse de données pour permettre à ses clients de respecter les règles environnementales en vigueur dans le secteur industriel.



**Becarv** est une société spécialisée dans la conception, le design, l'engineering et la fabrication

d'équipements pour laboratoires et salles blanches, principalement dans le domaine biotechnologique et pharmaceutique. La société développe également des applications de supervision et de traçabilité chez ses clients. Implantée sur le parc de Rochefort depuis 2014, la société poursuit sa croissance en augmentant son emploi et va prendre possession d'un 3ème module dans le hall-relais.

c) La location des incubateurs

On dénombre **20 nouveaux locataires** dans les incubateurs en 2018.

ENTREPRISE	HALLS-RELAIS OU CENTRES D'ENTREPRISES	ACTIVITÉ	NOMBRE D'EMPLOIS
U agency	Centre d'entreprises Atrium - Crealys®	Entreprise active dans le digital s'appuyant sur les sciences, la data et le design	2
Charlie Bravo	Centre d'entreprises Pégase - Crealys®	Développement de logiciels informatiques et de systèmes de formation	2
Cepya Electronique	Hall-relais d'Assesse	Fabrication de cartes électroniques assemblées	6
Claroline	Centre d'entreprises Regain - Crealys®	Services numériques pour les formations	4
Corénove	Centre d'entreprises Regain - Crealys®	Promotion de la rénovation énergétique des bâtiments	3
Connector	Centre d'entreprises Regain - Crealys®	Services de connexion entre applications logicielles diverses	2
Infopôle	Centre d'entreprises Atrium - Crealys®	Pôle d'excellence des TIC	2
Envitec	Centre d'entreprises Regain - Crealys®	Etude et mise en place de solutions techniques dans le domaine du traitement de l'air	8
Edison	Hall-relais - Mecalys®	Installation sanitaires chauffage ventilation en rapport avec l'environnement	3
GéoSquare	TRAKK	Activités bureautiques et informatiques	5
Géronimo Games	Hall-relais - Mecalys®	Conception et commercialisation de jeux de société	6
Spade	TRAKK	Design digital	3
Amplo	TRAKK	Bureau social pour artistes	1
Auctionam	Hall-relais - Assesse	Recyclage de déchets électroniques	2
Menuiserie Lievens	Hall-relais - Chastrès	Menuiserie intérieure et extérieure	8
Be Stage	Hall-relais - Fernelmont	Service spécialisé du son, de l'image et de l'éclairage pour l'événementiel	3

ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES	ACTIVITÉ	NOMBRE D'EMPLOIS
Quarrying International	Créasambre	Exploitation de carrières et biomasse	1
ETH	Créasambre	Transport et logistique	11
M-Kut	Hall-relais - Sambreville	Découpe de tous types de matériaux et usinage de pièces de précision	1
Food For Tomorrow	Hall relais - Sambreville	Elevage et commercialisation d'insectes	3

#### d) Les nouveaux espaces de travail

##### » Espaces de coworking

Suite à l'appel à projet wallon visant à soutenir le développement de nouveaux espaces de coworking en Wallonie, plus particulièrement en milieu rural et semi-rural, la Province de Namur compte à présent 4 nouveaux espaces :



- 1) Coworking Fernelmont à Fernelmont,
- 2) Jem'Connecte à Jemeppe-sur-Sambre,
- 3) Beauraing Coworking à Beauraing,
- 4) Co'Din à Sorinnes.

Le BEP a souhaité ajouter un espace complémentaire afin d'avoir



une optimalisation de la couverture du territoire namurois, en réfléchissant avec les partenaires locaux que sont la Fondation Chimay Wartoise, la Province et les Communes, et ce, en prolongement direct de l'étude Essaimage. Cet espace verra le jour à Mariembourg en 2019. Il portera le nom de Coworking E420.

##### » Coworking Namur

Le Coworking Namur maintient ses activités rue Marie Henriette, en proposant un programme d'activité étoffé et des co-lunches à destination de sa communauté de coworkers. Il a également joué le rôle de centre d'information pour les coworkings ruraux en phase de démarrage.

##### » Atelier collectif avec tous les coworkings

Le 22 novembre 2018, un atelier réunissant les différents espaces de coworking namurois s'est déroulé afin de leur permettre de se rencontrer, d'échanger entre eux, et de tirer parti des bonnes pratiques de tiers lieux étrangers, notamment français. Il a permis d'accueillir les 7 espaces suivants : Beauraing Coworking, E Café du Commerce, Coworking Fernelmont, Jem'Connecte, Coworking E420, Coworking Namur et Co'Din.

##### » Le TRAKK

Le hub créatif namurois, baptisé TRAKK compte 8 bureaux, tous loués à des start-ups du secteur du numérique et des industries culturelles et créatives. Outre l'offre d'hébergement, le TRAKK dispose d'un fablab et de salles de créativité. Le hub déploie une politique d'innovation et un programme d'activités visant à faire émerger de nouvelles start-ups dans les secteurs visés.

Les bureaux et ateliers ont été occupés en 2018 par :

- **Superbe** : entreprise active dans les technologies et le design, créant des expériences et installations interactives ;
- **Level Studio** : bureau d'architectes ayant également développé des compétences en modélisation 3D ;
- **KingSize** : kingsize est une agence de communication print/digital ;
- **Amplio** : Bureau social pour artistes ;
- **GeoSquare** : Activités bureautiques et informatiques ;
- **Spade** : Bureau dans le design digital.



## » 3. L'ATTRACTION D'INVESTISSEURS

### 1. LES ACTIONS 2018 EN MATIÈRE D'ATTRACTION D'INVESTISSEURS

#### Les outils de communication

Suite à la mise en ligne d'une version plus ergonomique du site internet invest-in-namur, une analyse des possibilités de marketing digital a été effectuée en 2018. Les actions seront menées en 2019 au départ d'outils déjà disponibles sur le système de gestion du site web. De nouvelles vidéos de témoignage d'investisseurs seront également mises en ligne (des exemples sont déjà visibles comme Volition, Glutton®, Actibel, ...).

Une brochure à destination du marché national et international a été finalisée en 2018, assortie de fiches des biens immobiliers. La communication se complète par des supports de type stands pour les salons d'affaires, ainsi que des bâches publicitaires à placer sur les bâtiments de BEP Expansion économique dans les parcs.

#### Les mailings

Le retour de précédents mailings ayant été peu significatif, il a été décidé de limiter ce type d'envoi, compte-tenu des contraintes

liées au RGPD. L'accroche commerciale retravaillée vise prioritairement des groupements et fédérations d'entreprises, ainsi que les universités. La promotion en ligne est activée, comme c'est le cas pour les halls à louer ou à vendre (Immoweb...).

#### L'organisation de rencontres thématiques

Certaines personnes-clés sont régulièrement sensibilisées à leur potentiel rôle d'ambassadeur du territoire notamment au sein du réseau de l'AWEX. En 2018, l'accent a été mis sur la Silver Economie et le digital, au travers notamment, de contacts internationaux au KIKK Festival.

#### Les salons et missions

Le BEP a participé à la mission Silver Economie de l'AWEX en France (Strasbourg) dans une optique de prospection pour le futur parc Care-Ys, de Bouge.





## 2. LES RÉSULTATS 2018

Le BEP a comptabilisé 17 acquisitions ou locations dans les parcs d'activité économique de la part d'entreprises extérieures à la Province ou à capital étranger (y compris le rachat de propriétés et les locations). Le BEP joue à la fois le rôle de facilitateur pour proposer des solutions adéquates, convaincre

l'entreprise de choisir Namur et parfois aussi d'y rester lorsque d'autres propositions leur sont faites.

Ces quelques dossiers en témoignent :

PAYS D'ORIGINE	ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	TYPE DE RECHERCHE (IMPLANTATION, PARTENARIAT,...)
Belgique-Flandre	Edibo	Construction de bâtiments à usage industriel	Achat d'un lot sur Mecalys, commune de Fernelmont – 15 emplois
Belgique-Flandre	Puratos	Production d'enzymes, de levain, de (d'extraits de) levure	Revente du hall-relais de Seilles pour les équipements pilotes de fabrication de levain prêt à l'emploi, la cellule R&D et un centre de formation d'opérateurs. Vente de 4 ha. de terrains environ pour des extensions/sécurisation 20 emplois en plus des 160 actuels
Belgique-Flandre	VandenBorre	Plate-forme logistique de « crossdocking »	Achat d'un terrain à Achêne via un partenaire – 45 emplois
Gosselies	Sonaca Aircraft	Assemblage d'un avion biplace monomoteur pour écoles de pilotage (le S200)	Aérodrome de Namur à Temploux– 35 emplois
Belgique-Woluwé-St-Lambert	APC Food	Fabrication de pizzas artisanales	Rachat d'un bien à Gembloux– 15 personnes
Bruxelles	Eleonas	Stockage de produits alimentaires BIO, préparation et expédition de commandes vers les magasins	Rachat d'un bien à Ciney - Hamois 4 personnes

15 offres ont été transmises à des sociétés étrangères pour les convaincre de s'implanter à Namur, en partenariat avec l'AWEX Invest. En effet, près de 40 dossiers d'origine étrangère ont été analysés courant 2018 par le BEP pour l'ensemble du territoire namurois. Un certain nombre de dossiers qui nous sont transmis ne correspondent pas à nos capacités immobilières ou à notre stratégie d'accueil d'entreprises, ce qui nous empêche de leur faire offre.



## FOCUS SUR :

**CrealyS®**, le parc scientifique namurois où se concentrent des entreprises de haute technologie.

- » De nouveaux projets d'investissement ont été concrétisés par l'**IFAPME** (extension de ses parkings) et par



**Engie** qui a installé une éolienne pour Fri-Pharma et GSK Biologicals, sur leur parcelle privée, afin d'alimenter directement leurs installations industrielles. Coris Bio Concept et SGS Belgium ont également confirmé la réalisation prochaine de leurs travaux de construction.

- » **Fytofend** a finalisé la construction de son bâtiment et pourra y emménager au printemps 2019. Cette entreprise est active dans la commercialisation de bio-pesticides (stimulateur des défenses naturelles des plantes), la recherche, la production et l'homologation.



**Ecolys®**, privilégie principalement les secteurs innovants de l'écoconstruction et de la construction durable, de l'environnement ou de projets qui adoptent des pratiques environnementales respectueuses.

- » Le chantier de **Sud Fresh**, société de transport et groupage de produits alimentaires à températures dirigées sur le Benelux a choisi Ecolys® et sa position stratégique pour y installer son pôle principal. Cette vente de 2018 est la plus importante de l'année en termes d'emplois (70 personnes) et d'investissement (5,5 millions d'€) pour une surface de moins de 2,7 ha.



- » La concrétisation de la **salle de ventes Rops** mais aussi la poursuite des autres projets entrepris sur le même site par Actibel à savoir le business center, les salles de conférences et d'évènements, le restaurant (septembre 2019) et les premières chambres d'hôtel (2020).



- » **Coexpair**, entreprise active dans les technologies de fabrication de matériaux composites pour l'aéronautique a réalisé une extension en 2018 et emploie maintenant 22 personnes.

- » **La Maison Ecologique** a obtenu son permis pour une extension à mettre en œuvre en 2019.



En outre, une dizaine de prospects sont en cours de négociation pour s'implanter dans les mois à venir.

Par ailleurs, le BEP va entamer la construction d'un hall-relais à l'entrée du parc à proximité du projet de bâtiment en paille du Cluster Eco-construction.

**Care-Ys®** le parc en projet à Bouge (13 ha), dédié à la santé et au vieillissement de la population.



- » Procédure urbanistique

En 2018, le projet d'aménagement de Care-Ys® a été adopté provisoirement pour le Conseil communal. La demande de reconnaissance économique a été introduite auprès du pouvoir subsidiant. Les enquêtes publiques liées à ces deux procédures ont été réalisées en 2018. La mise à disposition des terrains est prévue pour 2022-2023.

- » Projet de thématisation

Pour faire face au challenge du vieillissement, il est essentiel de faire évoluer les biens et services impactés par cette mutation.

En 2018, la démarche collective menée avec tous les acteurs concernés du territoire a conduit à l'organisation d'un colloque sur la Silver Economie qui a rassemblé plus de 100 personnes, dont une vingtaine d'entreprises. Un des objectifs était de positionner Namur, Capitale de la Wallonie, sur la thématique de la Silver Economie. L'idée s'appuie sur la présence d'acteurs majeurs du secteur (hôpitaux, mutualités, universités et centres de recherche, entreprises de pointe).

Le bien vieillir est d'ailleurs un enjeu stratégique de la Province de Namur dans le prochain Contrat d'Avenir III (2018-2024) et fait l'objet de projets ambitieux.

Le BEP souhaite donc promouvoir les savoir-faire des entreprises namuroises et en inciter d'autres à se diversifier.

Afin de booster les opportunités de développement que présente la silver économie pour les entreprises namuroises, un programme d'actions spécifiques sera mis en place en 2019.

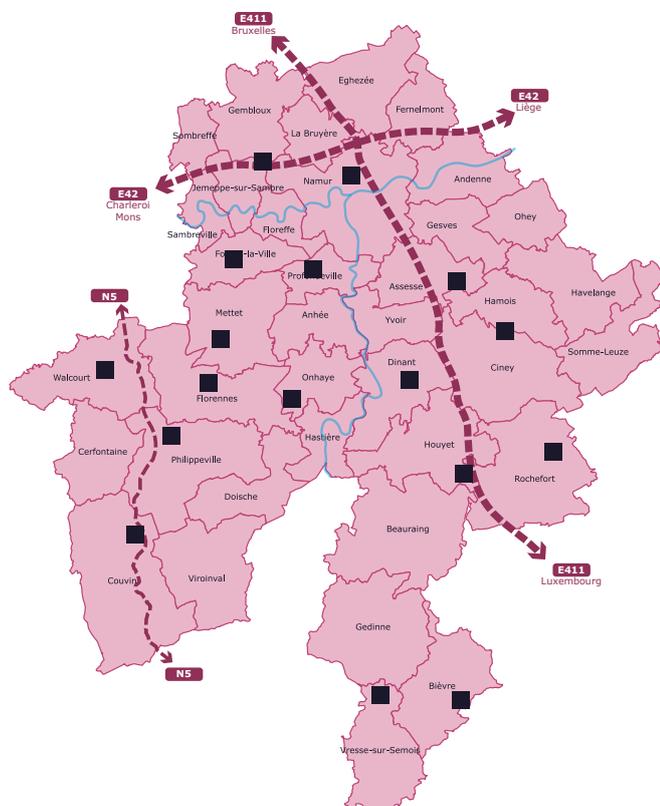
Care-Ys® s'inscrit dans cette approche. Le parc se veut un lieu de concentration d'acteurs, cœur d'un réseau plus large sur la Province de Namur et la Wallonie.



## » 4. DÉVELOPPEMENT, AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### 1) LES PARCS À L'ÉTUDE

Anticiper les besoins en espaces pour les entreprises participe au bon positionnement du territoire provincial Namurois. Cela permettra de renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'accueil des entreprises. Au total, plus de 300 ha de nouvelles zones sont à l'étude.



### a) Présentation des parcs en phase d'étude

#### PARCS DU PLAN PRIORITAIRE ET DE L'INTERCOMMUNALE

##### » Crealys®

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension de 50 ha du parc industriel de Crealys® à Gembloux (les Isnes).

En 2018, le rapport sur les incidences environnementales a été finalisé et les recommandations de l'auteur du rapport ont été intégrées au plan communal d'aménagement en vue de son adoption provisoire courant 2019.

##### » Ciney-Hamois

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension de 51 ha du parc d'activité économique de Ciney-Biron situé sur les communes de Ciney et Hamois, au croisement des axes N4 et N97.

En 2018, le projet d'aménagement a été adopté définitivement par les Conseils communaux de Ciney et de Hamois. La demande de reconnaissance économique, donnant accès aux subsides en vue de la mise en œuvre du parc d'activité, a été introduite auprès du pouvoir subsidiant.

##### » Care-YS® (Namur-Bouge)

Le BEP est auteur de projet du plan communal d'aménagement de Bouge qui vise à aménager un parc d'activité économique de 15 ha et un parking-relais à Bouge et correspondre ainsi au périmètre d'agglomération du schéma de structure communal de Namur.

En 2018, le projet d'aménagement a été adopté provisoirement par le Conseil communal. La demande de reconnaissance économique, donnant accès aux subsides en vue de la mise en œuvre du parc d'activité, a été introduite auprès du pouvoir subsidiant. Les enquêtes publiques liées à ces deux procédures ont été réalisées en 2018.

##### » Rochefort

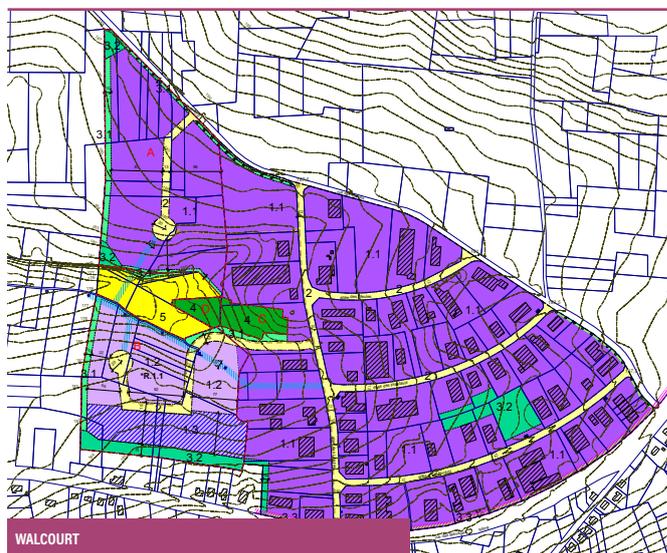
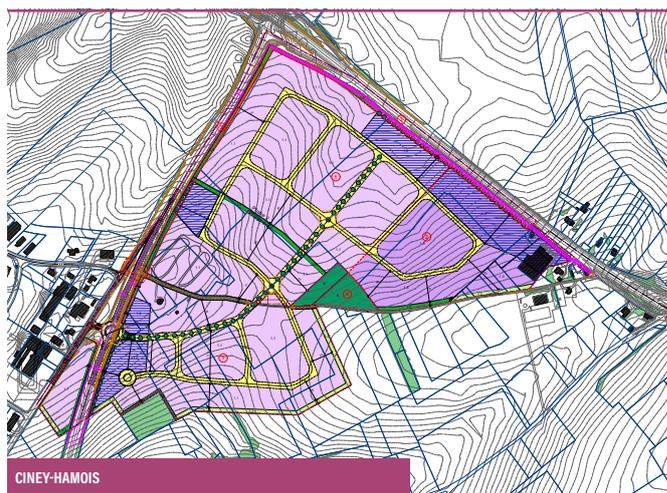
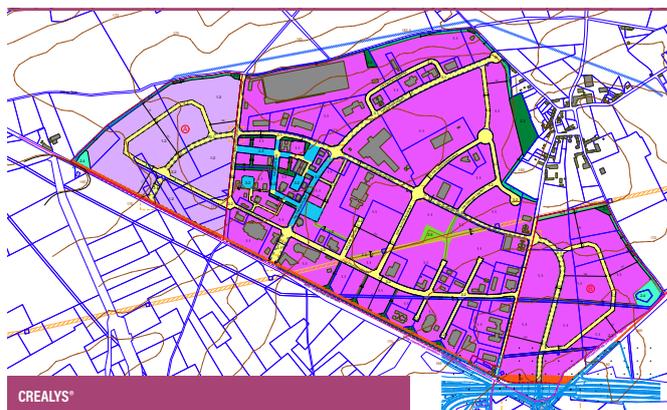
Le projet vise l'extension du parc industriel et artisanal de Rochefort par la création de 24,15 ha de nouvelles zones d'activité économique mixtes réparties au nord et au sud du parc d'activité existant.

Toutefois, courant 2018, une réflexion s'est portée sur la redynamisation économique du parc. L'extension est intégrée à cette réflexion globale.

##### » Walcourt

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Chastrès sur une superficie de 6,6 ha en zone d'activité économique mixte et 6,3 ha en zone d'activité économique industrielle.

Suite à l'enquête publique menée fin 2017, des compléments d'études techniques ont été initiés afin de préciser le projet d'égouttage externe au parc pour en limiter l'impact sur le voisinage.



» Couvin - Mariembourg

Le projet vise l'extension du parc industriel de Mariembourg. L'extension envisagée est de 25,6 ha en zone industrielle et de 13,9 ha en zone d'activité économique mixte. La seconde partie de l'étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée en 2018 à savoir l'analyse de l'impact du projet et les recommandations émises ont été intégrées au projet.

» Onhaye

Le projet vise la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte d'une surface de 8 ha à Anthée. Un nouvel arrêté ministériel définissant les périmètres à réviser du plan de secteur a été obtenu.

» Assesse

Le projet vise l'extension du parc industriel de La Fagne à Assesse. Elle porte sur 15 à 20 ha de zone d'activité économique mixte en lieu et place d'une zone agricole à l'est de la zone d'activité existante.

L'étude de stratégie territoriale portant sur les nouvelles zones d'activité a confirmé l'intérêt du projet d'extension du parc d'activité d'Assesse. Compte tenu de l'entrée en vigueur du CoDT (Code du développement territorial), le projet a été réorienté vers une révision du plan de secteur.

» Dinant

Le projet vise à étendre le parc d'activité économique existant de Sorinnes, sur une quinzaine d'hectares. L'affectation envisagée porte sur une zone destinée à l'activité économique mixte et d'artisanat.

Compte tenu de l'entrée en vigueur du CoDT (Code du développement territorial), le projet a été réorienté vers une révision du plan de secteur. Le dossier de demande de révision économique a été initié en vue d'un dépôt en 2019.

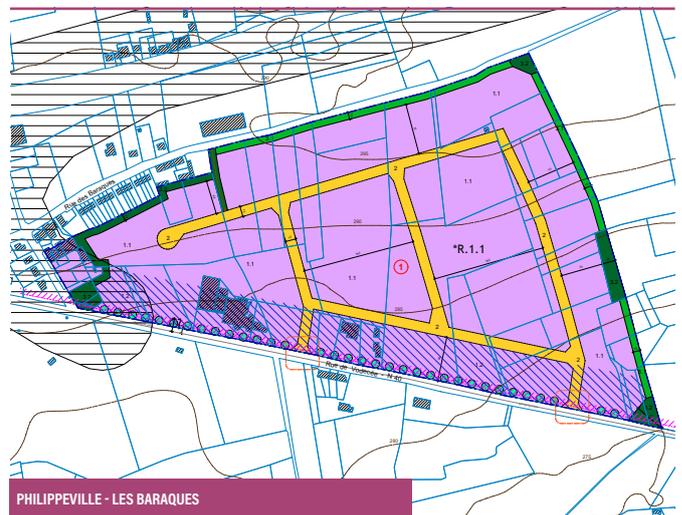
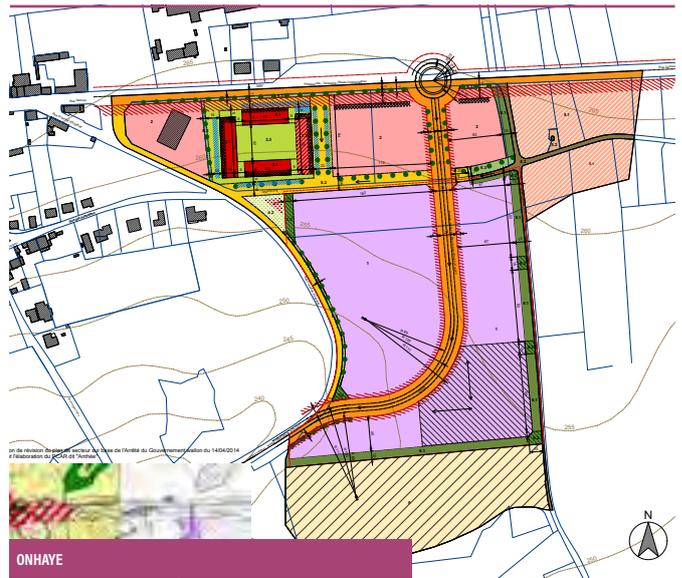
» Philippeville - Les Baraques

Le projet vise la création d'un nouveau parc d'activité économique d'environ 27 ha à proximité de Philippeville. En 2018, le rapport sur les incidences environnementales a été finalisé et les recommandations de l'auteur du rapport ont été intégrées au plan communal d'aménagement.

» Mettet

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Mettet. L'extension envisagée porte sur 15 ha de zone d'activité économique mixte en lieu et place d'une zone agricole et dont la moitié est propriété communale.

En 2018, le rapport sur les incidences environnementales a été finalisé et les recommandations de l'auteur du rapport ont été intégrées au plan



communal d'aménagement.

## PARCS SUPRA-COMMUNAUX

### » Bièvre

La mission vise la révision partielle du plan communal d'aménagement n°1 dit « Les Fontaines » à Bièvre. Cette révision doit permettre l'inscription d'une zone d'activité économique en extension du zoning actuel.

Le rapport sur les incidences environnementales est finalisé. Suite à celui-ci, un nouvel arrêté ministériel est attendu avec les périmètres à réviser modifiés.

### » Houyet

Le plan communal d'aménagement transcrit le projet de reconversion du site de la Briqueterie à Wanlin.

Le rapport sur les incidences environnementales est finalisé. Suite à celui-ci, un nouvel arrêté ministériel est attendu avec les périmètres à réviser modifiés.

### » Vresse

Le projet vise la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte de 5 ha à Nafraiture.

L'arrêté ministériel adoptant le plan communal d'aménagement a été obtenu en juillet 2018.

### » Profondeville / Fosses-la-Ville

Le projet initial visait la création à Bois-de-Villers d'un nouveau parc d'activité de 6 ha en application du Plan prioritaire bis.

Le projet a été réorienté vers la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte de 10 ha à Fosses-la-Ville.

### » Florennes

Le BEP accompagne la Commune dans la réalisation d'un dossier de reconnaissance économique en vue de la création d'une petite zone d'activité de 3 ha sur terrains communaux.

Compte tenu de la réforme du Décret relatif aux infrastructures des parcs d'activité économique, l'éligibilité de la petite zone d'activité de Florennes a fait l'objet de contacts avec l'administration régionale compétente afin d'envisager le positionnement stratégique du parc en réponse à un besoin pluricommunal.



## 2) L'ÉQUIPEMENT DES PARCS

En 2018, plusieurs études techniques d'équipements ont été réalisées en vue de valoriser des espaces dans les parcs de Ciney-Lienne (voirie secondaire), Fernelmont (voirie secondaire), et Baillonville (égouttage).

Une étude d'extension de la zone d'activité de Gedinne a également débuté.

Les études techniques visant à mettre en œuvre le nouveau parc de Spontin (6ha) ont été finalisées.

Enfin, le BEP a également réalisé cinq études visant à mettre en œuvre des espaces verts et des cheminements pour les usagers faibles. Les travaux de plantations sont prévus dans les parcs de Beuraing, Mécalys®, Ecolys®, Crealys® et la Houssaie.

### » Ecolys®

En 2018, le chantier relatif à l'aménagement d'équipements de la zone d'activité d'Ecolys® s'est terminé et permet de mettre une quinzaine d'hectares supplémentaires à disposition des entreprises.

### » Crealys®

Suite au renouvellement du permis d'exploiter d'une entreprise du parc, et compte-tenu de la disponibilité foncière restante et du projet d'extension de ce parc, il s'est avéré nécessaire de mettre en œuvre un nouvel égoût dédié à la gestion des eaux usées. Les travaux se sont terminés en 2018.



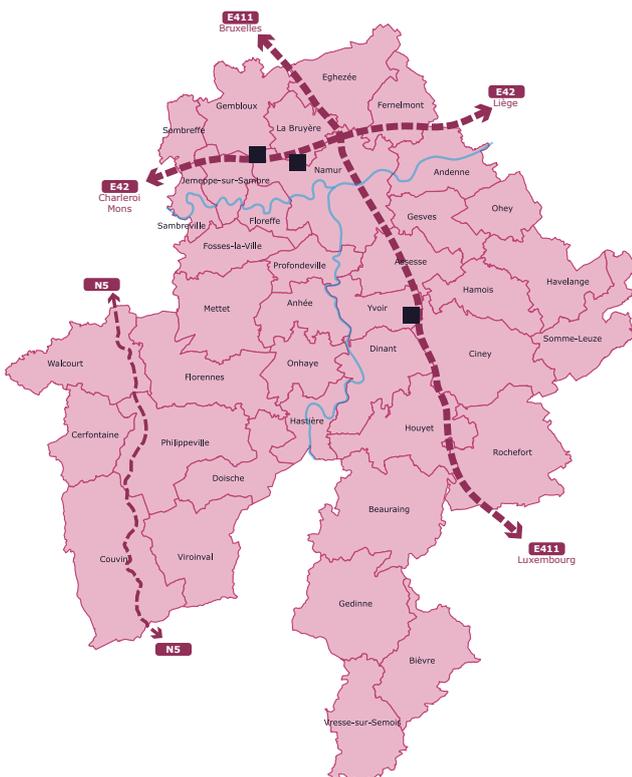
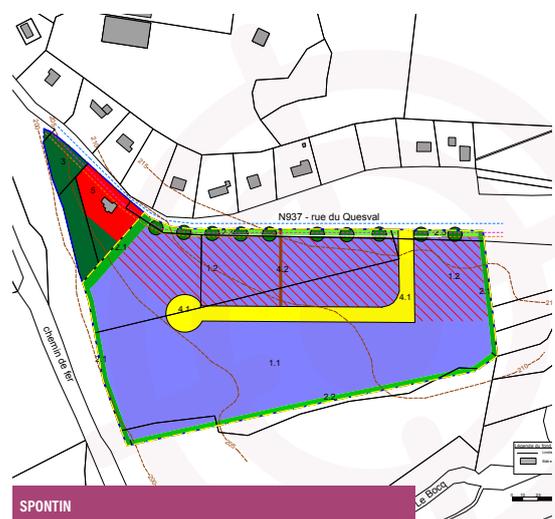
## FOCUS SUR :

### Le futur parc d'activité de Spontin (Yvoir)

Le projet vise l'implantation d'un nouveau parc d'activité économique de 6,8 hectares à Spontin pour y accueillir une douzaine de petites et moyennes entreprises non polluantes et actives dans le secteur artisanal.

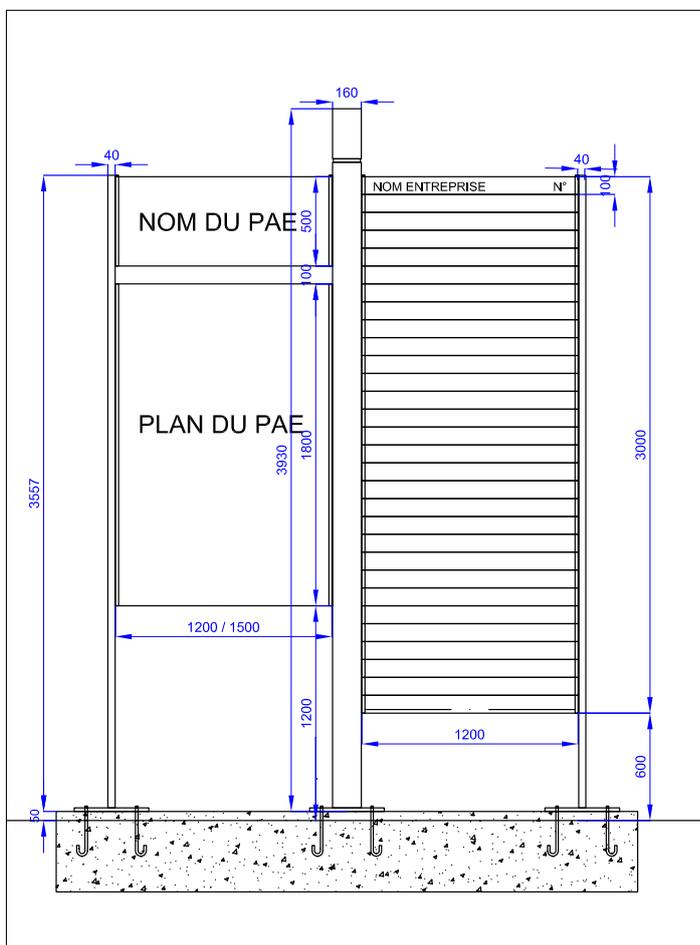
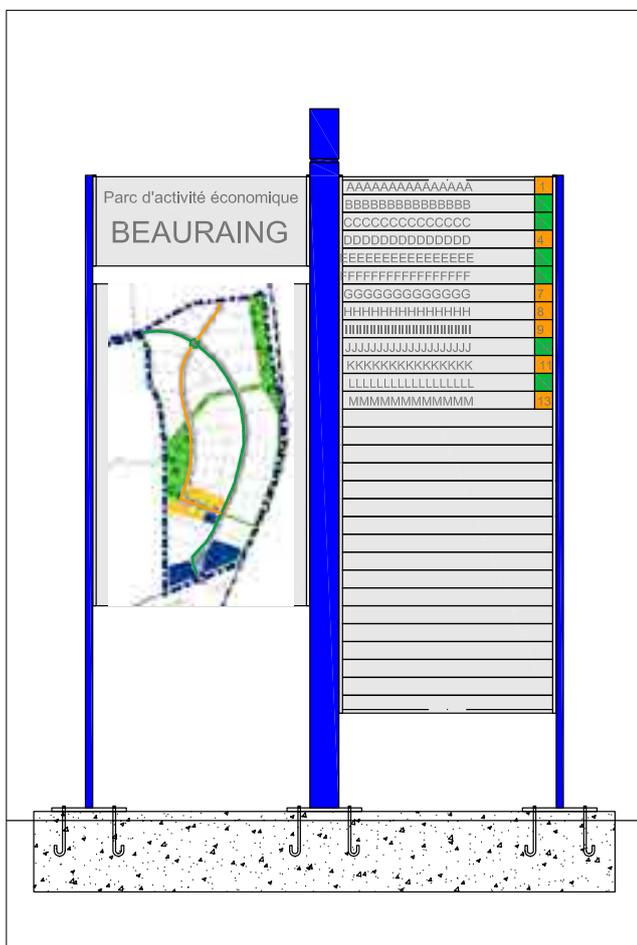
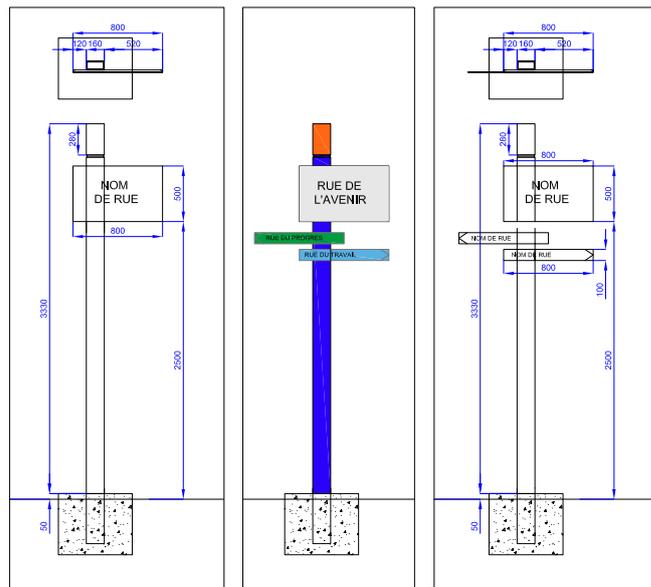
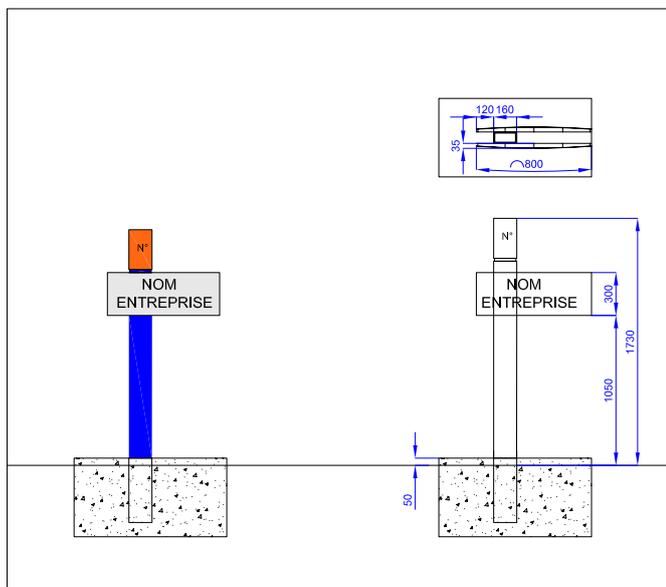
Pour intégrer ce parc d'activité dans son environnement, plusieurs aménagements paysagers seront réalisés autour de la zone. Le projet fait partie du plan prioritaire ZAE bis (Zone d'Activité Economique) validé par le Gouvernement wallon en janvier 2012. Il a fait l'objet d'une étude urbanistique et d'une demande de reconnaissance avec expropriation réalisée par le BEP en collaboration avec la Commune d'Yvoir, la CDT (Cellule de Développement Territorial), et deux départements du SPW (Service Public de Wallonie).

Après l'obtention du permis d'urbanisme, les travaux d'équipement sont planifiés en 2019 (voiries, égouttage, distributions d'eau, télécoms, ...) et la commercialisation des terrains est prévue pour 2020.



### 3) LA SIGNALÉTIQUE DES PARCS D'ACTIVITÉ EXISTANTS ET NOUVEAUX PARCS

Dans le cadre de l'équipement des parcs d'activité économique gérés par le BEP, deux nouveaux marchés ont été attribués en octobre 2017. L'un pour la fourniture et la pose de la signalétique sur les nouveaux parcs et la mise à jour de la signalétique sur l'ensemble des parcs existants et l'autre pour la création d'aires de lecture devant des totems plans à l'entrée des parcs.





BASSIN D'ORAGE ECOLYS

En 2018, tous les permis d'urbanismes pour la création des aires de lecture ont été obtenus. Cela représente plus d'une vingtaine de permis. Les travaux débuteront début 2019.

#### 4) UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE AU SEIN DES PARCS

Le BEP se fixe pour objectif de veiller au développement économique durable du territoire namurois en mettant en exergue ses atouts en matière d'innovation et de créativité. Afin de rencontrer cet objectif, plusieurs actions sont menées en matière environnementale.

##### a) Certification ISO 14001

Le parc Crealys® est certifié ISO 14001 depuis 2009. Les principaux résultats de cette certification sont une réduction globale des consommations énergétiques et en eau des bâtiments du BEP et une sensibilisation importante des entreprises présentes dans



FRICHE - ECOLYS

le parc.

2016 a permis de poursuivre ces démarches et, au terme de 7 ans d'expérience, l'ambition a été de revoir en profondeur le système de management environnemental et d'étendre la démarche au processus de conception et de gestion de l'ensemble des parcs d'activité économique et bâtiments du BEP.

En 2018, le BEP a été certifié conformément à la nouvelle version 2015 de la norme ISO 14001.

Le périmètre de certification a été étendu et intègre maintenant la conception des parcs et des bâtiments, l'aménagement et l'équipement des parcs, la construction des bâtiments et la gestion du patrimoine (parcs et bâtiments).

##### b) Projet IMAGINE : Interreg VB Europe du Nord-Ouest

Le projet consiste à mettre en valeur les terrains non utilisables pour l'activité économique dans les parcs d'activité, soit les zones tampons, les zones résiduelles autour de certains aménagements infrastructurels, ... en permettant à des entrepreneurs de la nouvelle agriculture d'y avoir accès. Cet accès sera néanmoins conditionné à un engagement de la part de ces entrepreneurs : qu'ils s'engagent dans une dynamique de circuits courts et de mobilisation de jeunes sans emploi qui pourront ainsi gagner une expérience professionnelle dans ce secteur émergent.

En 2018, un réseau de partenaires européens a été constitué. Suite au dépôt du projet final lors du 7ème appel du programme Interreg VB Europe du Nord-Ouest, il a été retenu et entrera dans sa phase de concrétisation à partir de 2019.



TRAKK  
CREATIVE HUB

## » 5. DE NOUVEAUX INCUBATEURS

### 1. LES NOUVEAUX INCUBATEURS

#### » TRAKK à Namur

Le BEP porte le projet de rénovation et d'extension de l'ancien centre sportif de l'Université de Namur qui a été acquis en 2016, en vue d'y héberger un hub créatif (1800 m<sup>2</sup>), appelé TRAKK, également retenu dans le cadre de l'appel à projets FEDER.

Au printemps 2018, le BEP a suivi les travaux d'assainissement du site et la préparation du chantier de transformation. Ce dernier a débuté en mai. Les démolitions ont été réalisées et le gros-œuvre a pu être entamé.



TRAKK - NAMUR



FOOD IS LIFE

#### » Food is life 2 à Sambreville

Dans le parc de Sainte-Eugénie, l'extension de « Food is life » a été retenue dans le cadre de l'appel à projet FEDER. Le bâtiment de six cellules (trois bureaux et quatre ateliers (960 m<sup>2</sup>) a été initié en 2015. Le chantier de construction, débuté courant 2017, s'est achevé en juin 2018. La réception provisoire des travaux a eu lieu en août 2018.

#### » Nouveau Saint-Servais

À la demande de l'ASBL Nouveau Saint-Servais qui gère le site, le BEP a conçu et estimé un projet de réaménagement de l'ancienne citerne d'eau du site, en vue de la reconverter en espace à louer et plus particulièrement en vue d'y développer une champignonnière.

#### » Ecolys®

Ce nouveau bâtiment d'accueil temporaire est un bâtiment de type industriel divisé en 3 modules indépendants de 250m<sup>2</sup> chacun, soit 750m<sup>2</sup> qui seront proposés en location pour les entreprises fin 2019. Chaque module comprendra un grand atelier, un sanitaire et un bureau. Tous les modules seront raccordés de manière individuelle aux réseaux d'énergie et de télécommunication. De plus, chaque module sera équipé d'une installation de panneaux photovoltaïques.

Le dossier d'exécution a été réalisé par le département Développement Territorial. Le permis d'urbanisme a été délivré



fin 2018. En parallèle, le département Développement Territorial a lancé le marché de travaux et finalisé l'attribution.

» Mecalys®

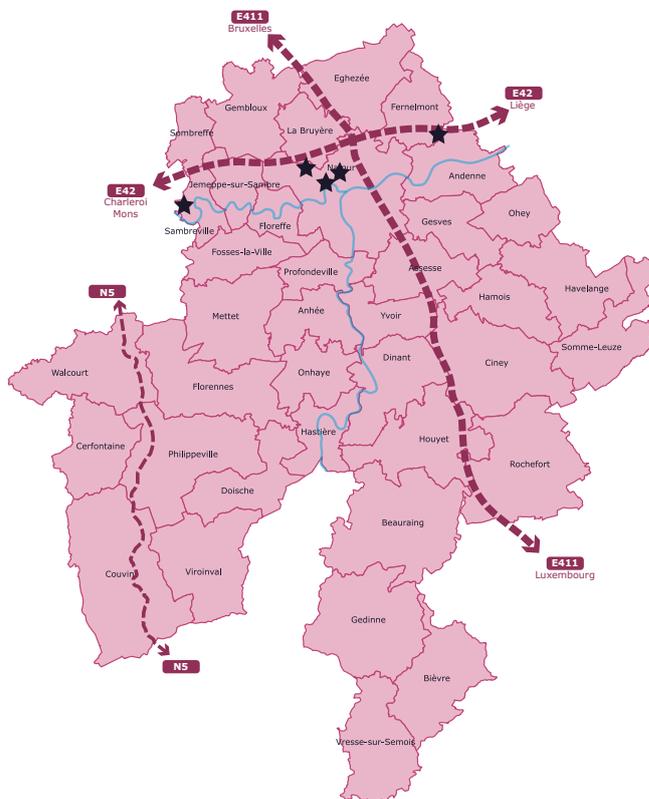
Ce nouveau bâtiment d'accueil temporaire est un bâtiment de type industriel comprenant un grand module de 380m<sup>2</sup> qui sera proposé en location pour les entreprises début 2020. Ce module comprend un grand atelier divisible en deux si besoin, un sanitaire et un bureau. Il est raccordé de manière individuelle aux réseaux d'énergie et de télécommunication. Ce bâtiment sera construit juste à côté du premier hall relais afin de profiter des infrastructures extérieures de ce dernier.

Le dossier d'exécution a été réalisé. Le permis d'urbanisme a été délivré fin 2018. En parallèle, le marché de travaux a été lancé et attribué.

» Espace coworking de Mariembourg

L'ancien bâtiment de bureaux construit par BEP Expansion Economique à Mariembourg sera transformé en espace de coworking. Cette infrastructure permettra d'accueillir des porteurs de

projets de la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse. L'étude d'aménagement et les consultations d'entreprises ont été menées en 2018. Les travaux comprennent un relooking complet des locaux afin de les rendre attractifs et répondre aux attentes du public visé. Une salle de réunion collaborative y sera aménagée. La liaison internet y sera renforcée. De plus, les façades seront revues pour leur donner un cachet plus contemporain, essentiellement par la mise en œuvre d'une peinture, un nettoyage et la pose d'un totem visible et attractif.





# BEP ENVIRONNEMENT

---

1. LES RÉSULTATS CHIFFRÉS
2. LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
3. LA PRÉVENTION ET LA SENSIBILISATION
4. LA COLLECTE DES DÉCHETS
5. LA PROBLÉMATIQUE DU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES
6. LES RECYPARCS
7. LES OUTILS DE TRANSFERT, DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT
8. LES PARTENARIATS D'EXPLOITATION
9. LES CENTRES D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUES (CET) EN POST-GESTION
10. LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX
11. LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS
12. LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES



## » 1. LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

	OBJECTIFS	RÉSULTATS
Production globale de déchets	<b>Maximum 530 kg/an/habitant</b>	523 kg/an/habitant
Taux de recyclage	55 %	56,9 %
Taux de compostage/biométhanisation	17 %	16,6 %
Valorisation énergétique	26 %	25,3 %
Mise en centre d'enfouissement technique	2 %	1,2 %
Nombre de personnes sensibilisées (hors campagnes mass media)	50.000	80.411

### 1) L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR

En 2018, 260.476 tonnes de déchets ménagers (523 kg/an/habitant) ont été récoltées au travers des différents outils et services de collecte proposés par BEP Environnement aux 498.350 habitants qu'elle dessert (habitants des 38 communes de la province de Namur et Héron, province de Liège), soit une hausse de 7 kg/an/habitant par rapport à la production de déchets en 2017.

Cette hausse de l'ordre de 4.500 tonnes (par rapport à 2017) s'explique principalement par la hausse de près de 6 % des déchets verts récoltés dans les recyparcs (les conditions climatiques variables d'une année à l'autre entraînant de fortes fluctuations dans la production de déchets verts), de plus de 5 % des déchets de bois également récoltés dans les recyparcs, de 3,5 % du verre, de 3,8 % des déchets organiques et de 3 % des encombrants.

C'est en 1999 que la production de déchets la plus élevée a été atteinte (572 kg/an/habitant). Depuis, une baisse sensible de la production de déchets a été observée.

### 2) L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT

#### » Déchets recyclés/compostés ou valorisés

191.417 tonnes – 384 kg/an/habitant de déchets :

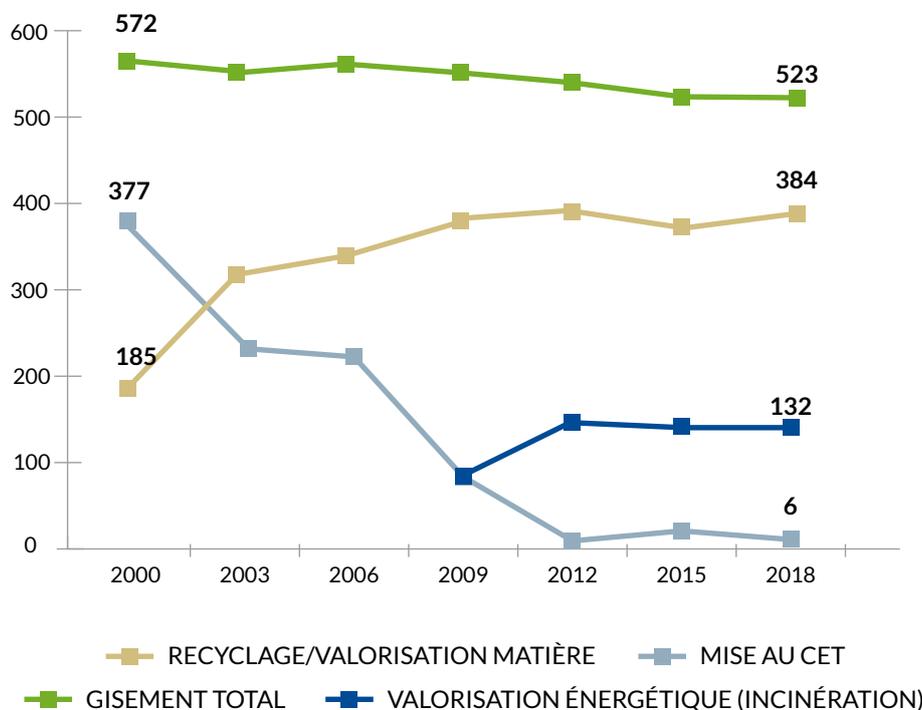
- récoltés dans les recyparcs (déchets de construction, déchets verts, bois, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques, ...);
- collectés sélectivement en porte-à-porte (papiers-cartons, PMC et déchets organiques);
- récupérés dans les bulles à verre ;
- issus du tri-broyage des encombrants.

#### » Déchets incinérés avec valorisation énergétique

65.932 tonnes – 132 kg/an/habitant de :

- déchets ménagers et encombrants résiduels issus de la chaîne de tri-broyage de Floreffe, incinérés dans l'unité de valorisation énergétique (UVE) d'Intradel à Herstal (Uvelia), et dans celle de Bruxelles Energie (lors de la période d'arrêt pour maintenance d'Uvelia).
- fines d'encombrants résultants du broyage de ceux-ci, valorisées en cimenterie.

## Évolution comparée : recyclage / valorisation matière vs valorisation énergétique vs mise en CET



### » Déchets mis en centre d'enfouissement technique (CET)

3.128 tonnes \* – 6 kg/an/habitant de :

- déchets ménagers et encombrants lors de la période de maintenance d'Uvelia, par manque de capacité disponible dans les autres incinérateurs ;
- déchets spécifiques qui ne trouvent pas d'autres exutoires que la mise en CET (déchets d'amiante-ciment).

En 2018, une période d'arrêt de l'unité de valorisation énergétique Uvelia a dû être programmée pendant plusieurs semaines, nécessitant de recourir à la mise en CET de 1.055 tonnes d'ordures ménagères et 1.834 tonnes d'encombrants.

### 3) AUTRES CHIFFRES CLÉS

- » **1.267.252 visites** enregistrées dans les recyparcs ;
- » **2.130.923 km** parcourus par les camions de BEP Environnement ;
- » **48.122 tonnes** de déchets transférées par la voie d'eau entre la station de transfert de Floreffe et l'unité de valorisation énergétique Uvelia d'Herstal ;
- » **113 kg/an**, soit la production moyenne de déchets ménagers en Province de Namur ;
- » **15.867 élèves** sensibilisés à la prévention, au tri des déchets ou à la propreté publique dans les écoles namuroises ;
- » **15.169 citoyens** ayant participé à des actions de nettoyage dans le cadre de la campagne de grand nettoyage de printemps de Be Wapp ;
- » **116 stands**, prêts/mises à disposition d'outils de sensibilisation, animations de prévention/tri/sensibilisation du BEP, lors de manifestations locales, soit un contact direct avec **16.965 personnes**.

\* Il s'agit de mise en CET directe, les refus de centres de recyclage/valorisation éventuellement mis en CET ne sont pas comptabilisés.



## FOCUS SUR :

### **Le projet de nouveau centre de regroupement, démantèlement et tri d'encombrants en vue du réemploi à Rhisnes**

La Ressourcerie Namuroise est actuellement installée dans des locaux qu'elle loue à Saint-Servais et qui, au fil du temps (croissance chaque année des tonnages collectés), sont devenus trop exigus et inadaptés aux besoins.

Face à ce constat, afin de poursuivre efficacement son activité de collecte préservante des encombrants pour compte de BEP Environnement, un projet de nouveaux locaux a été étudié en 2018. Ces nouveaux locaux permettront, en outre, de poursuivre la croissance des activités et l'extension du nombre de Communes desservies par les services de la Ressourcerie.

Afin de répondre à ces besoins, 2 possibilités étaient envisagées :

- a) construction de nouvelles infrastructures sur le terrain voisin du SIGD de Floreffe,
- b) acquisition de halls existants en fonction des opportunités du marché.,

Cette seconde possibilité a finalement été privilégiée, avec une possibilité d'acquérir les locaux de la société Vanhoebrock dans le parc d'activités de Rhisnes.

Les nouveaux locaux seront composés :

1. D'une partie administrative, de locaux sociaux et d'un espace polyvalent ;
2. D'une partie industrielle composée d'une zone de déchargement, d'une zone de tri/démantèlement, d'un espace de stockage des matériaux et objets à valoriser, de différents ateliers de transformation (menuiserie, ferronnerie, peinture, nettoyage, ...) et d'une zone de stockage de produits finis avant leur envoi dans les points de vente.

Cette opportunité présente de nombreux avantages en termes de disponibilité rapide, d'accessibilité, de coût et d'évolution ou d'extension.

En 2018, BEP Environnement a procédé à l'estimation du bien, la sélection d'un bureau d'études pour travailler, le lancement du marché de travaux, la demande de promesse de principe de subsides et la demande de permis unique.

En 2019, seront réalisés l'analyse des offres et le démarrage des travaux (dernier trimestre 2019).

L'emménagement de la Ressourcerie Namuroise dans ses nouveaux locaux est prévu pour mi 2020.





## » 2. LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La politique de gestion des déchets ménagers en Province de Namur a pour préoccupations principales la préservation de l'environnement et le respect de la hiérarchie définie au niveau européen et régional, à savoir, par ordre d'importance :

- » La prévention/sensibilisation,
- » La réutilisation et le réemploi,
- » Le recyclage et la valorisation matière,
- » Les autres formes de valorisation, dont la valorisation énergétique,
- » L'élimination contrôlée des déchets ultimes.

Par ses actions et projets réalisés en 2018, BEP Environnement s'inscrit plus que jamais dans les lignes directrices définies en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers par la Wallonie, notamment au travers de la Déclaration de Politique Régionale. BEP Environnement respecte la législation en vigueur et oriente dès à présent ses actions dans les axes directeurs du Plan Wallon des Déchets-Ressources adopté par le Parlement wallon le 23 mai 2018.





## » 3. LA PRÉVENTION ET LA SENSIBILISATION

### 1) LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION

En route vers le zéro déchet ! Cette thématique déclinée tout au long de l'année, reprend les grands thèmes de la prévention des déchets tels que la réduction du gaspillage alimentaire, la sensibilisation à l'utilisation des produits naturels au jardin ou à la maison, le compostage ... Ces gestes sont promus au sein de diverses activités telles que les stands, les formations et les animations.

» **Magdé, le magazine WEB Antigaspi et antiDéchets** : La Copidec (Conférence permanente des Intercommunales de gestion des déchets) a créé et lancé son magazine web [www.magde.be](http://www.magde.be) grand public en novembre. Son contenu est établi par l'ensemble des Intercommunales. Quatre newsletters sont prévues par an avec chaque fois un dossier thématique. Le premier numéro avait pour thème le zéro déchet. Quatre rubriques permettent d'illustrer les différents métiers des intercommunales de gestion de déchets : je réduis, je réutilise, je trie, ils valorisent.

» Un cycle de conférences « zéro déchet » a été organisé pendant le salon Recup'Ere, avec **Sylvie Droulans, Madame zéro carabistouille**. Plus de 200 citoyens ont ainsi pu s'initier ou approfondir leur connaissance du zéro déchet sans tracas.

» Pour renforcer ces actions, les 3 Intercommunales AIVE, InBW et BEP Environnement ont mis en place une collaboration avec **l'émission « Aller-retour » sur Vivacité** à raison de 3 contributions par mois sur les thématiques zéro déchet, comme par exemple, « Acheter autrement pour réduire ses déchets alimentaires », « Conseils pour réduire ses déchets en vacances », « Fêtes et déchets, et si on pensait durable ? », « En octobre, on désencombre les armoires ! », « Noël en mode récup »,...

» Parue pendant la semaine européenne de réduction de déchets (SERD) du 17 au 25 novembre 2018, une nouvelle brochure sur le compostage a été élaborée par la Copidec (Conférence permanente des Intercommunales de gestion des déchets). « **Mon pote le compost** ». Elle a été promue via le site internet du BEP, les réseaux sociaux et proposée à 14 cercles horticoles pour leurs membres.



CONFÉRENCE SYLVIE DROULANS



COVER BROCHURE MON POTE LE COMPOST

» Des **conférences sur le compostage et le paillage**, animée par le Comité Jean Pain, ont été proposées en mars, dans les locaux de BEP Environnement à Biron, Floreffe et Vodecée. Une centaine de personnes ont appris comment réaliser un bon compost et réduire les déchets de jardin grâce au paillage. Deux ateliers pratiques ont été organisés par la suite à Floreffe.

» A l'occasion de la Fête de l'arbre, 1.880 **kits de sensibilisation** à la réduction des produits phyto et au compost ont été remis dans 6 Communes (Hamois, Jemeppe-sur-Sambre, Somme-Leuze, Eghezée, La Bruyère, Houyet).

» Pendant le congé de Toussaint, un stage proposé par **Technobel** et BEP environnement a permis à des jeunes de 12 à 15 ans de découvrir la robotique en relevant des défis sur la gestion des déchets.

» Les étudiants de deuxième BAC en comptabilité à l'Henallux ont été coachés en développement durable et sont venus défendre leur projet devant un jury de professionnels. **Le prix développement durable du BEP Environnement** a été décerné à **Pot'agé** dont l'objectif est d'aider les personnes âgées à cultiver leur potager en s'appuyant sur l'échange de services, « l'intergénérationnel », la réinsertion sociale, le bio et les circuits courts ! Ce projet sera développé en 2019 par un des étudiants qui intégrera l'incubateur étudiant, LinKube.

» La **réduction du gaspillage alimentaire** a fait l'objet de sensibilisations auprès de 187 personnes à la demande du CPAS de Ciney, du centre de formations asbl Carrefour à Couvin, du Service Provincial d'Aides Familiales (SPAF à Floreffe et Anhée) et du service d'aides sociales Accueil Famenne de Rochefort. Dans des écoles de Couvin, Eghezée, Jemeppe-sur-Sambre, Sambreville et Namur, 610 jeunes ont reçu une animation sur le même thème.

» Le **prêt de différents outils pédagogique** (malles, jeux, posters...) a permis de sensibiliser 3.053 citoyens/jeunes et, via 38 stands ou animations, environ 12.000 citoyens ont été sensibilisés.



STAGE TECHNOBEL



PRIX DÉVELOPPEMENT DURABLE POTAGÉ



STAND MARCHÉ - NAMUR

## 2) LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE

» Dans le cadre de l'appel à projet « **Classes ambassadrices du tri et de la propreté** » mené depuis 2015, les 16 classes participantes pour l'année scolaire 2017-2018 ont bénéficié d'un audit, reçu une animation et une aide en infographie/outils pédagogiques pour mobiliser leur école.

Après 2 ou 3 mois, un ambassadeur de l'environnement est repassé au sein de l'école afin de mesurer les changements de comportements par rapport aux déchets.

Parmi les 16 classes participantes, 8 étaient des écoles de Sambreville. La commune avait souhaité un engagement collectif des écoles et une sensibilisation aux métiers de la propreté en allant sur le terrain observer les incivilités dans les lieux publics. Un **label « Ecoles propres »** a été remis aux classes participantes.

» La 4<sup>ème</sup> édition du « **Grand Nettoyage de Printemps** » s'est tenue les 23, 24 et 25 mars 2018. En Province de Namur, 4.322 sacs PMC et 5.408 sacs de déchets résiduels ont été récoltés par 15.169 bénévoles. Par ailleurs, des ambassadeurs de la propreté se sont engagés à nettoyer régulièrement les abords des routes tout au long de l'année.

» BEP Environnement met également des **kits propreté** en prêt, pour aider les citoyens à ramasser les déchets sauvages. Tout au long de l'année, une dizaine de Communes ont ainsi réservé 20 kits (1 kit = 25 personnes) pour leurs actions de nettoyage (Eghezée, Fosses, Gembloux, La Bruyère, Mettet, Profondeville, Florennes, Hamois, Hastière, Jemeppe).

» Quatre **stands de sensibilisation à la propreté publique** ont été animés sur le marché de Namur, ils ont permis de sensibiliser à chaque fois une centaine de citoyens aux incivilités. Par ailleurs, le spectacle de rue « Les gros dégueulasses » de la Compagnie de la Sonnette a envahi le centre urbain namurois pour illustrer la mauvaise foi des citoyens inciviques.



AUDIT PARC SAMBREVILLE

» Deux nouvelles Communes se sont lancées dans le projet **Défi bulles propres : Walcourt et Fosses**. Des stands de sensibilisation ont permis de recruter une trentaine d'ambassadeurs de l'environnement qui servent de relais « propreté » à leur Commune.

» Une **convention** a été signée **avec Be Wapp** en vue de collaborer sur le développement de l'Outikit, outil de sensibilisation à la propreté publique créé par le BEP, d'élaborer un leaflet de sensibilisation aux infractions environnementales pour les Communes et de développer une application citoyenne de signalement des incivilités à l'Intercommunale et aux Communes.

» A la demande de l'IFAPME de Dinant, le BEP a réalisé un 3<sup>ème</sup> cycle de formation d'agents de la propreté PTP (Plan de Transition Professionnelle). Une quinzaine d'agents ont ainsi complété les 45 PTP déjà formés en 2017. La 1<sup>ère</sup> journée a porté sur la propreté publique, la seconde sur la gestion des déchets.



FORMATION PTP

### 3) LES ACTIONS EN FAVEUR DU TRI

- » Début 2018, la **campagne de sensibilisation au tri des PMC** a été relancée afin de soutenir les contrôles plus intenses des services collectes sur le terrain. Des spots radios et vidéos ont été diffusés, des insertions web ont été relayées via les bulletins communaux et les réseaux sociaux du BEP. Les 4 messages déployés, par la voix des acteurs Gauthier et Robin, portaient sur les erreurs de tri (sacs et films plastiques, ravier, frigolite et pots de yaourt).
- » De février à mai, en réponse aux **problèmes rencontrés pour le tri à domicile et la bonne présentation des déchets à la collecte**, 4 messages ont été illustrés dans une nouvelle campagne web. Ils portent sur les intempéries, le respect du métier de collecteur, l'invitation à télécharger l'application Recycle (rappel automatique la veille du jour de collecte) et le dépôt des sacs à la bonne heure.
- » Le **concours Ecoles championnes du tri** a eu lieu dans 54 écoles réparties sur la Province afin d'améliorer le tri des PMC. Des agents du BEP passent contrôler les sacs avant le passage du camion de collecte, notent les erreurs, rencontrent ou déposent un leaflet à l'attention de la Direction et repassent 2 mois après pour évaluer les changements. Dix écoles se sont démarquées grâce à leurs efforts et ont reçu un kit de livres sur le thème du zéro déchet pour leur bibliothèque.
- » Côté familles, en juin, le **concours web « Tristan et le trésor des poubelles »** a permis à 180 participants âgés de 6 à 12 ans, de recevoir un livret ludique de sensibilisation au tri/recyclage.
- » 4 vidéos « **Pour mon futur, je trie, ils collectent, ils valorisent, ma planète respire** » ont été les vecteurs d'une campagne grand public diffusée sur le web en octobre. Elles portaient sur l'importance du tri (PMC, verre, papiers-cartons et organiques) pour assurer un recyclage optimum et éviter l'utilisation inutile de ressources naturelles.
- » La Province de Namur a sollicité le BEP pour **former 80 techniciennes de surface au tri des déchets** et ce, en vue d'une sensibilisation de l'ensemble du personnel provincial (1.200 personnes). **Ça va bouger à la Province de Namur !** est le slogan imaginé pour cette initiative où le personnel de nettoyage devient porte-parole de la sensibilisation au bon tri. Après un brainstorming pour définir les messages et un shooting photo pour les mettre en image, le BEP a réalisé un audit de l'implantation des poubelles PMC dans 10 bâtiments de la Province. Ce projet a été présenté à la journée interprovinciale du développement durable le 27 mars.
- » **Le stand triathlon du BEP** a rejoint le quartier des Ponts Spiaux de Namur durant les Fêtes de Wallonie pour sensibiliser les familles à différents jeux autour du tri (arc à flèches, malles de tri).
- » **Le calendrier de collecte** reprenant les dates des collectes 2019, consignes de tri et dates de fermeture exceptionnelle des recyparcs, a été distribué la première quinzaine de décembre.



» **Côté tourisme**, BEP environnement a répondu à la sollicitation de la responsable de la Flobette, une brasserie « zéro déchet », qui borde la Lesse et accueille les touristes en promenade dans la réserve naturelle la longéant. De nombreux kayakistes y déposaient des déchets sans les trier. Grâce au BEP, La Flobette a mis en place des îlots de tri, des affiches « **guide de tri** » et des leaflets « **roue du tri** » trilingues (français, néerlandais et anglais).

» Ces mêmes leaflets ont été proposés aux **gîtes touristiques et offices du tourisme de la Province** (36 gîtes et 8 Offices du Tourisme ont répondu positivement). D'autres versions en **arabe classique, roumain, espagnol et italien ont été réalisées pour les Communes à habitat vertical ou logements sociaux** (Namur, Anhée, Fernelmont, Somme-Leuze, Sambreville, Bièvre, Gesves, Rochefort, Havelange, Dinant, Andenne). En tout, 2.445 supports ont été distribués.

» Pour faire face aux débordements de fin d'année autour des bulles à verre, une campagne « **Mon quartier à meilleure mine quand les bulles sont clean** » et un renforcement logistique pour assurer une vidange plus rapide ont été lancés. Si les bulles sont pleines, les citoyens déposent les déchets autour créant des dépôts sauvages qui s'accumulent. Les 3 messages de la campagne étaient :

- Emportez vos contenants !
- Les encombrants, c'est au recyparc !
- Les bouteilles dans la bulle, pas à côté !

» Des **îlots de tri des déchets** composés de poubelles PMC/ordures ménagères/organiques ont été prêtés à 15 événements dans les Communes de Gesves, Bièvre, Andenne, Namur, Ohey, Gedinne, Sombreffe, Héron et Somme-Leuze.

» 62 animations ont été données à 1.514 élèves dans les **écoles** fondamentales ou secondaires. Et 3 classes du secondaire ont été sensibilisées à l'impact du plastique dans la chaîne alimentaire (Mers de plastique).

» Afin d'encourager les étudiants à respecter le tri des déchets applicable dans la commune qui les accueille pendant leurs études, l'action « **Kitkot** » réalisée en 2017 avec la Ville de **Namur**, a été rééditée en 2018 et élargie à l'école Saint-Quentin de **Ciney**. Les kits (leaflet de sensibilisation, « **roue du tri** » et sacs organiques et PMC) ont été remis à 3.650 étudiants koteurs.



#### 4) LES ACTIONS EN FAVEUR DU RÉEMPLOI

» Trois collectes réemploi ont été réalisées en 2018 dans les 33 recyparcs de la Province et Héron. La collecte de jouets a eu lieu **le samedi 20 octobre** avec l'aide de 25 associations locales, **10.800 jouets** ont été collectés. La collecte des vélos, le 28 avril, a permis de récolter **1.070 vélos** qui ont pris le chemin de 25 associations locales dont des CPAS, la Croix Rouge, le centre Fedasil, ... Enfin, la collecte de livres réalisée au mois de juin, davantage orientée sur les livres jeunesse et les romans, a à nouveau rencontré un énorme succès avec **63 m<sup>3</sup> de livres** collectés par 22 associations.

» En collaboration avec les services jeunesse des bibliothèques de la Province, une campagne « **Zéro déchet, des livres pour agir !** » permet aux jeunes lecteurs d'emprunter des livres jeunesse sur cette thématique. Chaque bibliothèque est équipée d'un kit de 25 ouvrages (dont 2 réalisés par le BEP : Ils sont fous ces Frileux et Tristan et le trésor des poubelles), d'affiches et de marque-pages.

» Le guide « **Réemploi, le bon choix** », édité pour la première fois en 2009, a été complètement revu. Le développement des boutiques de seconde main et des repair-café, les nombreux sites de vente en ligne de particulier à particulier, sont la preuve que de plus en plus de citoyens choisissent de tourner le dos à la surconsommation. Mis en version pdf sur le site internet du BEP, il a été édité en 500 exemplaires pour le Salon Récup'Ere.

» Pour la troisième fois, les 23, 24 et 25 novembre 2018, BEP Environnement était partenaire du **Salon Récup'Ere** à Namur Expo avec un stand « **En route vers le zéro déchet** ».

Dans un décor illustrant des lieux de vie, du jardin à la salle de bain, les visiteurs ont pu approfondir la thématique du « zéro déchet » par des quizz, des jeux et des ateliers do it yourself (DIY). Deux conférences de Sylvie Droulans « **Vivre sans déchets, est-ce possible ?** » ont complété ces activités et le **concours vidéo « Noël en mode récup »** y a été lancé. Les citoyens étaient invités à présenter par vidéo leurs décorations de Noël faites en mode DIY. Les gagnants ont remporté un kit de démarrage zéro déchet et un jeu alimen'terre.

- Plus de 950 quizz ont été complétés par les visiteurs.

- 9 ateliers ont permis de rassembler 180 personnes autour d'activités DIY.

- Les jeux déclinés au départ des panneaux du stand resserviront en animation en 2019.

» **Le prêt de gobelets réutilisables** s'adresse à présent aux petits événements avec une mise à disposition gratuite de maximum 1.000 gobelets. 26 événements portés par des citoyens, administrations communales ou écoles en ont bénéficié (17.325 gobelets).

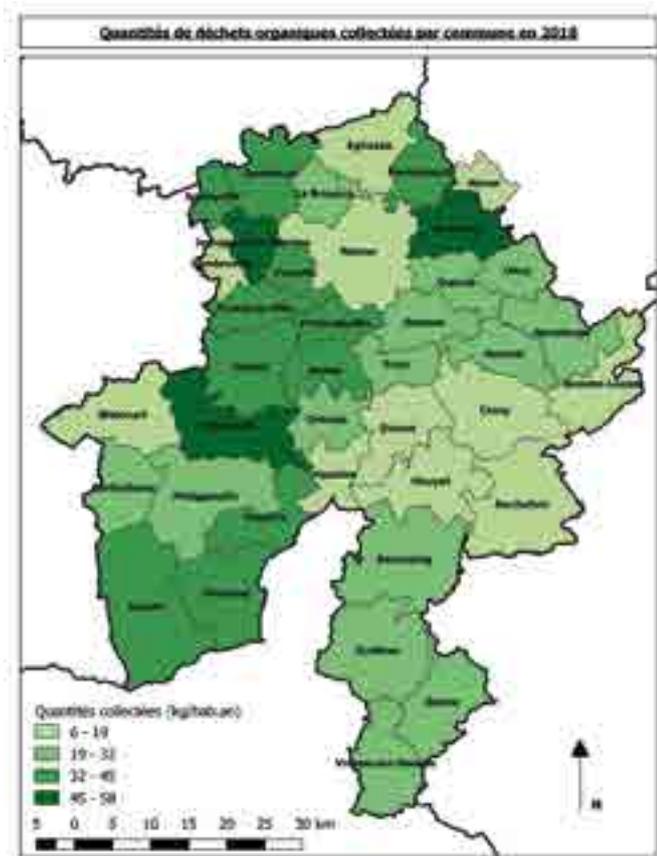




## 4. LA COLLECTE DES DÉCHETS

### 1) LA COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES

Preuve de l'adhésion croissante de la population, le tonnage de déchets organiques collecté sélectivement continue à augmenter sensiblement en 2018, pour atteindre une moyenne de 25,13 kg/an/habitant. Une nette variabilité des rendements de collecte s'observe toujours entre Communes (plus de 38 kg/an/habitant en moyenne dans les Communes où les déchets résiduels sont collectés par conteneurs à puce contre à peine 11 kg/an/habitant en moyenne dans les Communes utilisant le sac payant pour les ordures ménagères résiduelles).



### 2) LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Il y a 20 ans, BEP Environnement était précurseur en proposant aux Communes le conteneur à puce, le système de collecte des déchets ménagers le plus respectueux du principe « pollueur-payeur ». Depuis, bon nombre de Communes y ont adhéré puisqu'en 2018, 28 Communes sur 39 recourent à ce mode de collecte des déchets ménagers résiduels (52 % de la population ou 260.321 habitants), les 11 autres Communes ayant recours au sac payant, soit 238.029 habitants (48 % de la population).

Avec en sus, la généralisation à l'ensemble des Communes de la collecte sélective des organiques, le namurois est devenu sans conteste un des plus faibles producteurs de déchets ménagers résiduels de Wallonie : 113 kg/an/habitant de déchets ménagers collectés en porte-à-porte en 2018 contre une moyenne régionale de 138,5 kg/an/habitant en 2017.



## Modes de collecte par Commune en 2018 :

2 conteneurs à puce : gris : déchets ménagers vert : déchets organiques	déchets ménagers : conteneur à puce organiques : sac biodégradable		déchets ménagers : sac payant organiques : sac biodégradable
Beauraing Bièvre Gedinne Vresse-sur-Semois	Andenne Assesse Fernelmont Floreffe Fosses-la-Ville Gembloux Gesves Jemeppes/Sambre La Bruyère Ohey Profondeville Sombreffe	Anhée Hamois Havelange Onhaye Yvoir Cerfontaine Couvin Doische Florennes Mettet Philippeville Viroinval	Eghezée Héron Namur Sambreville Ciney Dinant Hastière Houyet Rochefort Somme-Leuze Walcourt
En moyenne : Déchets ménagers = <b>92 kg/an/habitant</b> Organiques = <b>38 kg/an/habitant</b>			En moyenne : Déchets ménagers = <b>136 kg/an/habitant</b> Organiques = <b>11 kg/an/habitant</b>

### 3) LA COLLECTE DES EMBALLAGES EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

Les collectes, le tri et le recyclage des déchets d'emballages ménagers sont organisés sur le territoire belge, par Fost Plus dans le cadre d'un agrément, octroyé tous les 5 ans. Le nouvel agrément de Fost Plus pour la période 2019-2023 a été approuvé par la Commission Interrégionale de l'Emballage le 20 décembre 2018.

En parallèle, la convention en cours entre Fost Plus et BEP Environnement est arrivée à échéance le 28 février 2018. Malgré des mois de discussions avant cette échéance, aucun accord sur les tarifs n'était trouvé permettant de finaliser une nouvelle convention au 1er mars 2018. Les discussions se sont prolongées et un accord est finalement intervenu en décembre 2018 avec effet rétroactif au 1er mars 2018.

### 4) LA COLLECTE PMC

La collecte sélective de la fraction PMC a atteint une stabilité en termes de quantités collectées depuis plusieurs années maintenant. Chaque année, de l'ordre de 9.000 tonnes de PMC (9.125 tonnes en 2018) sont collectées sur le territoire namurois ce qui représente environ 18,3 kg/an/habitant (contre une moyenne régionale de 15,4 kg/an/habitant).

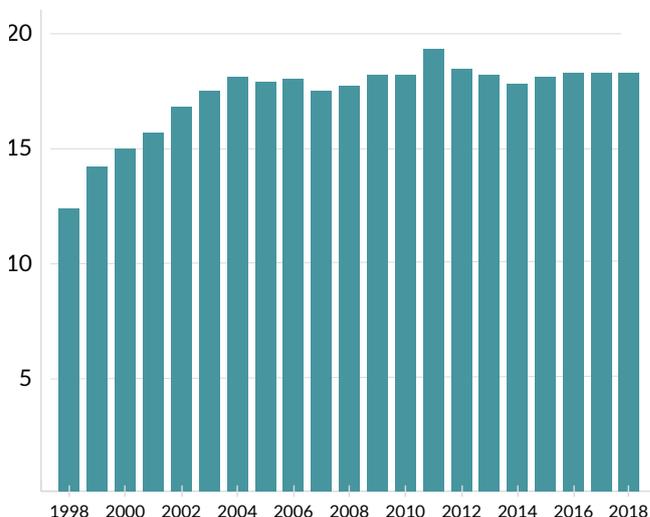
Le taux de résidus (pourcentage d'indésirables dans le flux de PMC) est en diminution depuis la création de centre de tri Valtris en 2014. De 20 % en 2014 et 19 % en 2015, le taux moyen annuel de résidu est passé depuis à 17,55 % en 2016, 17,03 % en 2017 et même 16,19 % en 2018.

En partenariat avec les Intercommunales de gestion de déchets, Fost Plus poursuit la préparation de la mise en place du projet « P+MC » c'est-à-dire l'élargissement des matières acceptées dans le sac PMC à tous les plastiques d'emballages ménagers, à l'exception des déchets spéciaux des ménages et de la frigolite non

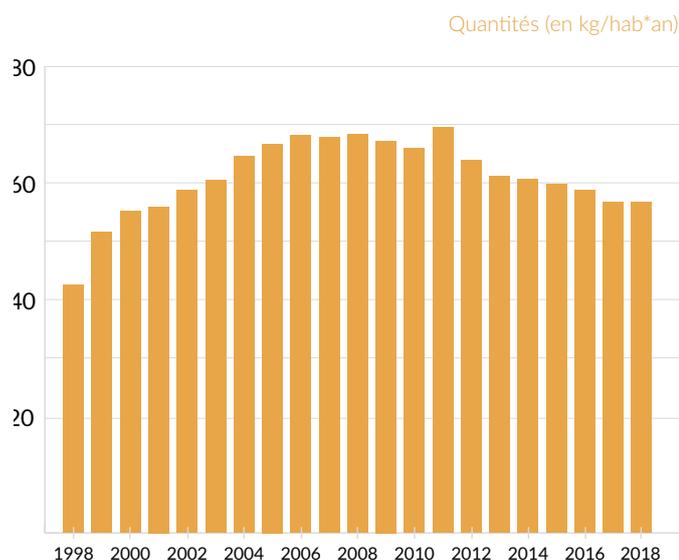
alimentaire. Cette mise en place devra se faire au plus tard pour le 1er janvier 2021. En matière de communication de démarrage, une information grand public et vers les Communes est prévue pour initier l'évolution de cette collecte. En concertation avec Fost Plus et le centre de tri de PMC (Valtris), BEP Environnement envisage de passer au P+MC sur l'entièreté de son territoire dès que le centre de tri aura terminé les adaptations techniques indispensables pour trier ce nouveau flux de P+MC. Les dates de démarrage les plus probables à ce stade se situent entre le 1er septembre 2019 et le 1er décembre 2019.

### Évolution des quantités de PMC collectés en porte-à-porte

Quantités (en kg/hab\*an)



## Évolution des quantités de papiers-cartons collectés en porte-à-porte et dans les recyparcs



## Évolution des quantités de verres collectés en porte-à-porte et dans les recyparcs



### 5) LA COLLECTE DES PAPIERS-CARTONS

En 2018, 28.131 tonnes de papier-carton ont été collectées sur le territoire du BEP, soit 57 kg/an/habitant (contre une moyenne régionale de 49,2kg/an/habitant). Une tendance à la baisse était clairement observée depuis 2011 (quantité collectée en baisse de 15 % entre 2011 et 2017) et s'explique vraisemblablement par l'usage croissant du numérique couplé à une moindre utilisation de magazines, journaux et revues papier. L'année 2018 fait toutefois exception puisque c'est la première fois que la quantité de papier-carton se stabilise d'une année à l'autre. Les prochaines années nous montreront s'il s'agit d'une exception ou si une stabilisation des quantités sera à nouveau observée.

### 6) LA COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre sur le territoire représente 16.793 tonnes récoltées dans un réseau de 2.000 bulles à verre réparties sur 773 sites, soit un point de collecte pour 640 habitants.

Le réseau de bulles à verre et les rendements de collecte ne varient plus que très légèrement d'une année à l'autre avec un rendement sur le territoire namurois de 34 kg/an/habitant (contre une moyenne régionale de 29 kg/an/habitant).

Des objectifs d'étude et de mise en place de modalités de collecte différentes permettant d'optimiser encore davantage la collecte et le transport du verre ont été convenues dans la convention 2018-2022 avec Fost Plus. Il s'agit de tester et mettre en place la collecte en conteneurs bi-compartmentés et d'étudier l'installation de capteurs mesurant le taux de remplissage des bulles éloignées, Fost Plus s'engageant à réserver un budget R&D de 25.000€ en 2019 pour accompagner ces réflexions sur l'optimisation de la collecte du verre.

Comme prévu dans son agrément, Fost Plus alloue des moyens financiers aux Intercommunales pour l'amélioration du réseau de bulles à verre. Soucieux de renforcer la propreté autour des sites de bulles, BEP Environnement a proposé aux Communes des actions concrètes donnant des résultats satisfaisants sur le terrain et se déclinant en 3 axes :

1. **Fourniture et pose de conteneurs enterrés** plus esthétiques qui mettent en valeur le site et réduisent fortement les dépôts sauvages ;
2. **Création d'une dalle de propreté** en béton sous les bulles à verre, afin de permettre un entretien plus aisé et améliorer l'aspect visuel des sites ;
3. **Fourniture de signalétique** visant à lutter contre les incivilités autour des sites de bulles à verre.

En 2018, des conteneurs enterrés ont été installés à Ciney (Braibant, Corbion, Leignon et Serinchamps), Couvin (Frasnes-Lez-Couvin), Gesves, Onhaye (Gérin) et Rochefort.

28 sites de bulles à verre ont été équipés de dalles de propreté, dans les Communes de Bièvre (3), Dinant (1), Namur (20), Philippeville (1), Sambreville (1), Somme-Leuze (1) et Yvoir (1).

## 7) LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS CONFIEE À LA RESSOURCERIE NAMUROISE



BEP Environnement collabore avec la Ressourcerie Namuroise depuis 2009, en mettant en filière de recyclage et de valorisation tous les flux collectés et non destinés au réemploi.

Plus largement, les deux entités concrétisent progressivement leur projet commun de développement de « la collecte préservante des encombrants » sur l'ensemble de la Province de Namur, projet s'inscrivant parfaitement dans les orientations de la Wallonie et notamment du Plan wallon des Déchets-Ressources, lequel compte :

- » Privilégier la collecte préservante des objets réutilisables et des encombrants sur appel, afin d'atteindre un objectif de collecte de 8 kg/an/habitant ;
- » Favoriser la collaboration entre les entreprises d'économie sociale (Ressourceries) et les personnes morales de droit public.

Depuis 2017, par désistement statutaire au profit de BEP Environnement, les Communes peuvent confier à cette dernière la mission de collecte préservante des encombrants. Dans le cadre de leur relation « in house », BEP Environnement confie cette collecte à La Ressourcerie, transformée pour ce faire en une structure 100 % publique.

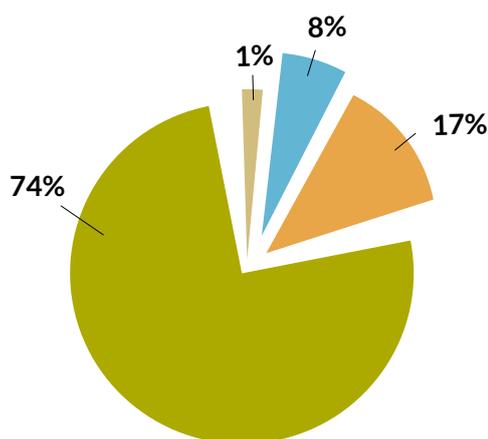
Outre les 20 communes qui recouraient déjà au service en 2016 (via des marchés en direct), Héron, Mettet et Florennes ont adhéré à ce nouveau service en mars 2017.

En 2018, 6 nouvelles Communes les ont rejointes (Couvin, Doische, Philippeville, Sambreville et Viroinval à partir du 1er janvier 2018 et Hastière à partir du 1er avril 2018), portant ainsi le nombre de Communes desservies à 29 (soit 423.842 habitants – 85 % de la population desservie).

Quant aux Communes « historiques », elles intègrent progressivement le « in house » à la fin de leur contrat antérieur. Au 1er janvier 2019, elles le seront toutes.

Ce sont donc 3.721 tonnes d'encombrants qui ont été récoltées dans les 29 communes partenaires en 2018, soit un tonnage en hausse de 11,5 % par rapport à 2017 (3.338 tonnes).

Voici la finalité des déchets collectés en 2018 :



- Recyclage/valorisation (bois, métaux, déchets électriques et lélectroniques, plastiques durs, verre plat,...)
- Réemploi/vente
- Encombrant résiduels (tri-broyage)
- Stock





## » 5. LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Depuis septembre 2016, un nouvel Arrêté du Gouvernement wallon organise la subsidiation des infrastructures de gestion de déchets (outils de traitement, centres de transfert, recyparcs, ...). Moins favorable que le précédent (limitation de certains taux de subsides, suppression du financement des intérêts d'emprunts), cet Arrêté conditionne aussi l'octroi de subsides à la cohérence du projet par rapport aux objectifs du Plan Wallon des Déchets. Par exemple, pour la construction de nouveaux recyparcs, le taux de subvention est fixé à 60 ou 20 % selon que l'infrastructure visée est, ou pas, reprise dans le « réseau wallon établi conformément au Plan Wallon des Déchets ».

Fin 2017, le Gouvernement wallon a donc adopté un plan de finalisation du réseau des recyparcs wallons. Sur cette base, BEP Environnement poursuit son plan d'implémentation (nouveaux parcs et extensions) à l'échelle provinciale.





## » 6. LES RECYPARCS

Les recyparcs sont au nombre de 33. Ils ont accueilli 1.267.252 visites en 2018, représentant 143.401, 584 tonnes de déchets acheminés.

Le réseau des recyparcs de BEP Environnement est informatisé depuis 2012 sous un environnement Windows devenu aujourd'hui obsolète. Par ailleurs, le métier des recyparcs connaît de nombreuses évolutions (création d'un recyparc mobile, gestion d'espaces donnerie dans les recyparcs, nouveau mode de collecte de l'amiante, acceptation des déchets de PME, ...).

Pour répondre à ces enjeux, l'Intercommunale a lancé un appel d'offre pour réécrire la partie mobile de l'application recyparcs. Le nouvel environnement informatique entraîne l'acquisition de nouveaux PDA (Personal Digital Assistant) utilisés pour l'identification des usagers et l'encodage des déchets déposés. Une société namuroise, Thélis, a remporté le marché et le projet devrait être mis en œuvre pour juin 2019.

### 1) LE RECYPARC MOBILE

Parce que près de 56% des déchets ménagers y transitent, les recyparcs sont le premier outil de collecte des déchets issus des ménages wallons. Néanmoins, tous les citoyens ne savent pas s'y rendre, principalement par soucis de mobilité. C'est pourquoi BEP Environnement s'est penché sur un projet de recyparc mobile, projet qui rencontre différents objectifs :

- le renforcement du service aux citoyens ;
- la préservation de l'environnement et du cadre de vie avec une diminution des dépôts illégaux de déchets ;
- Une plus grande proximité vis-à-vis de citoyens précarisés ou en perte d'autonomie.

Les déchets qui seront collectés par le biais de ce recyparc mobile sont parmi les plus polluants (huiles et graisses de friture, huiles de vidanges, piles, déchets spéciaux de ménages, ampoules et tubes néons) ou les plus dangereux (bris de verre plat ou seringues usagées). De petites quantités de frigolite, bouchons de liège, DEEE ... pourront également y être déposés.

Ce projet ne vise pas la collecte des déchets de type encombrants, qui est confiée à la Ressourcerie Namuroise, ni celle des déchets verts, bois ou encore inertes. Pour ces dépôts seuls les recyparcs « classiques » sont équipés de conteneurs suffisamment grands.

L'étude de faisabilité et l'achat de la remorque ont été réalisés en

2018. Celle-ci a été acquise grâce au soutien financier de 50 000€ de la Wallonie. Elle peut être dépliée et accessible aux usagers par une rampe en moins de 10 minutes, ce qui la rend flexible et très mobile. Il sera possible de desservir plusieurs zones en une même journée selon les souhaits des Communes et les événements à couvrir (marchés locaux hebdomadaires ou manifestations ponctuelles).

Le démarrage du projet est prévu courant avril 2019 et se fera en priorité, durant une phase test de 6 mois dans douze communes : Andenne, Ciney, Couvin, Dinant, Gembloux, Gesves, Namur, Onhaye, Vresse-Sur-Semois, Sambreville, Yvoir et Walcourt.

### 2) UN ESPACE DONNERIE

Il s'agit d'offrir la possibilité aux citoyens qui viennent déposer des déchets au recyparc d'en reprendre également, parmi ceux mis à disposition dans un espace donnerie prévu à cet effet.

Dans ce cadre, un agent valoriste aura pour mission de capter les déchets dès l'entrée du recyparc (selon diverses catégories : meubles, matériaux de construction, déco, puériculture, livres,...) afin de les mettre à disposition dans l'espace donnerie.

Ce projet permet de répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels (repair'café, recyclerie, zéro déchet, ...) par la mise en place de collectes préservantes, d'améliorer le service public en répondant aux besoins et demandes des citoyens, de diminuer les vols et d'offrir une réelle insertion sociale aux personnes éloignées du travail par le biais de la mise à disposition de personnes bénéficiaires du régime « article 60 » (collaboration avec les CPAS) ou la collaboration avec des centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle.

Le déchet identifié comme objet potentiel ne fera l'objet d'aucune remise en état, ni customisation, ni garantie.

En 2018, BEP Environnement a procédé au recrutement et à la formation d'un agent valoriste. Un groupe de travail a été constitué avec des préposés pour monter le projet.

Le projet pilote sera lancé dans le recyparc de La Bruyère à partir du 1er mars 2019.

### 3) LE CHANGEMENT DE MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS D'AMIANTE-CIMENT

Les déchets pouvant contenir de l'amiante ciment sont collectés dans huit recyparcs (Malvoisin, Bièvre, Hastière, Ohey, Doische, Cerfontaine, Gembloux et Malonne) depuis 2008.

Le choix de ces recyparcs a été opéré afin de limiter les distances à parcourir pour le citoyen et permettre une couverture homogène de la province.

Ces déchets ont toujours été collectés en sacs doubles parois d'une capacité de 120 litres au prix d'achat de 2€/pièce.

En 2013, BEP Environnement instaure un quota sur cette matière afin d'éviter les abus des sociétés privées de rénovation. Un usager peut acheter au maximum 10 sacs par an.

En 2014, BEP Environnement instaure le prépaiement pour l'achat de sacs destinés à la collecte de déchets pouvant contenir l'amiante-ciment pour supprimer l'argent liquide sur les recyparcs.

Ce mode de collecte mis en place depuis près de 10 ans est contraignant pour les usagers en termes de démarches administratives (en raison du prépaiement notamment).

Ces contraintes incitent certains usagers impatients, inciviques ou mal renseignés à déposer leurs déchets d'amiante-ciment dans le conteneur dédié aux déchets « inertes » avec pour conséquence une pollution des déchets inertes et un déclassement de l'ensemble du conteneur entraînant des surcoûts importants pour l'Intercommunale.

Ce système de collecte étant devenu obsolète, dès début 2019, la collecte de l'amiante deviendra gratuite et s'effectuera en vrac, dans un conteneur de 10 m<sup>3</sup> équipé de la double enveloppe de protection indispensable.

Cependant, BEP Environnement maintient un quota (0,5m<sup>3</sup>/an/usager) et imposera que le détenteur des déchets se présente lui-même au recyparc pour cette matière, toujours avec l'objectif de limiter les abus des sociétés privées (non autorisées).

### 4) L'ACCEPTATION DES DÉCHETS DES PME DANS LES RECYPARCS

Depuis juin 2017, afin de répondre à une demande du ministre de l'environnement, BEP Environnement a mis en place dans 10 recyparcs un système de collecte des déchets de PME. L'accès est payant au coût réel et complet, en fonction des apports de déchets.

Voici quelques chiffres comparatifs :

Année	Marque d'intérêt	Réelle utilisation du service
2017 (à partir de juin)	44 PME	20 PME participantes
2018	+ 69 PME	+ 28 PME participantes

BEP Environnement compte étendre ce service à l'ensemble de ses recyparcs en juin 2019 après déploiement de la nouvelle application informatique.



RECYPARC - OHEY

## 5) LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE RECYPARCS EXISTANTS

Le 14 décembre 2017, un plan de rénovation et d'extension du réseau de recyparcs wallons, établi sur base des besoins exprimés par les Intercommunales, a été validé par le Gouvernement wallon. Pratiquement, l'ensemble des travaux proposés par BEP Environnement se retrouve dans ce plan approuvé par le Gouvernement.

Le 13 décembre 2018, le Gouvernement a approuvé une nouvelle note, actualisant la planification des travaux à réaliser dans le réseau de recyparcs wallons. L'étude des projets d'aménagements ou de création de recyparcs prioritaires a pu démarrer. Il s'agira pour les années à venir de concrétiser tous ces projets dont l'éligibilité aux subsides a été actée par le Gouvernement.

### » Recyparc de Sambreville

Le recyparc actuel est trop exigu et aucune possibilité d'extension n'est envisageable. Un nouveau recyparc va être créé Rue des Glaces nationales. Un bureau d'études extérieur a été désigné et différents avant-projets ont été réalisés pour cette nouvelle infrastructure.

### » Recyparc d'Eghezée

Le recyparc est très fréquenté et la configuration du site doit être repensée car elle ne permet pas de mettre suffisamment de conteneurs à quai (rampe rectiligne). La voirie d'accès étroite et commune avec l'Administration communale pose problème. La solution privilégiée est de créer un nouveau recyparc, juste à côté de l'actuel sur un terrain acquis par la Commune. Un premier schéma d'implantation a été réalisé.



### » Recyparc de La Bruyère

Le recyparc est très fréquenté. Une extension du parc actuel est envisagée avec l'élargissement de la dalle existante et la création de 4 nouveaux quais. Une étude de sol doit être lancée préalablement à la demande de permis.

### » Recyparc d'Anhée

La Commune a sollicité une modification de l'accès pour des raisons de sécurité. La modification de l'entrée permet d'envisager une petite extension du site, ainsi que le remplacement/déplace-



ment du bureau des préposés. En 2018, le permis a été accordé ainsi que la promesse de principe de subsides. En 2019, le marché de travaux sera lancé et, après promesse ferme de subsides, ceux-ci devraient démarrer fin 2019.

### » Recyparc de Somme-Leuze

La Commune a manifesté le souhait de disposer d'un recyparc sur son territoire et a, pour ce faire, acquis un terrain. La création de ce recyparc est actée dans la note relative à la finalisation du réseau wallon de recyparcs. Le principe et l'emplacement sont validés. Un auteur de projet (bureau d'études externe) a été désigné fin 2018 et une étude d'orientation a été réalisée. En 2019, le projet se poursuivra par les demandes de permis et subsides.

### » Recyparc d'Héron

La création d'une entrée spécifique pour les camions est prévue pour éviter que ce flux n'emprunte l'actuel unique accès (sécurité des usagers).

La demande de promesse de principe a été obtenue en 2018. Les travaux devraient débuter dans le courant du premier semestre 2019.

### » Recyparc de Malonne

Compte-tenu de la fréquentation importante de ce parc, une extension est souhaitable : l'élargissement des zones bétonnées est envisagée ainsi que la création de deux quais supplémentaires.

### » Recyparc d'Andenne

Compte-tenu de la fréquentation et de l'agencement actuel du parc, une extension est souhaitable. Le remplacement du bureau vétuste est également à prévoir.

Une étude d'orientation a été réalisée en 2018 et un auteur de projet a été désigné. En 2019, le projet se poursuivra par les demandes de permis et subsides.



## 5) LA SURVEILLANCE DES RECYPARCS PAR CAMÉRAS

BEP Environnement a constaté ces dernières années une recrudescence des vols et du vandalisme dans les recyparcs (vols de métaux, déchets électriques et électroniques, batteries, mais aussi des dégradations de bureaux, clôtures, barrières...).

Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes, le placement de caméras devenait indispensable. Ces placements ont été réalisés en 3 phases.

Fin 2015, 13 recyparcs jugés prioritaires ont été équipés de caméras. La 2ème phase de déploiement a eu lieu fin 2016, dans 6 recyparcs et sur les sites de transfert de Biron et Floreffe. En 2017, la dernière phase s'est achevée avec le placement de caméras sur les recyparcs d'Anhée, Beauraing, Bièvre, Dinant, Doische, Fernelmont, Gembloux, Hamois, Hastière, Malvoisin, Mettet, Viroinval et Walcourt.

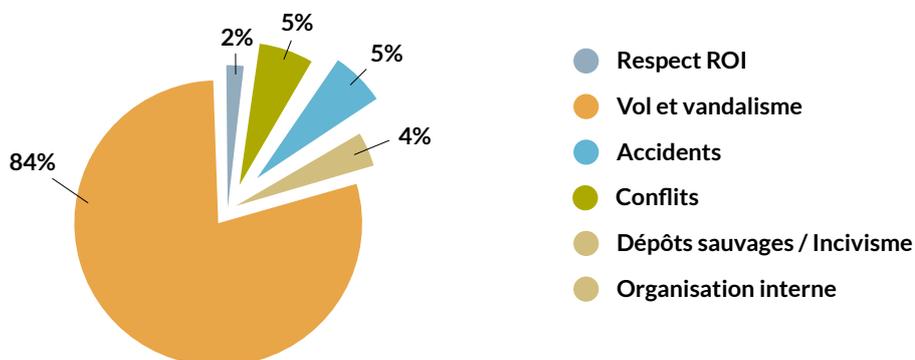
Trois ans après le début du déploiement, le bilan est globalement positif. L'installation de la vidéosurveillance contribue à la sécurisation des sites et à la protection du personnel contre les agressions.

En 2018, sur 180 incidents rapportés dans les recyparcs, 55 ont nécessité le visionnage des images de vidéosurveillance. Elles ont, dans certains cas, été transmises à la Police en cas d'effraction, de vol, de dépôt sauvage ou de vandalisme.

## 6) LA FORMATION CONTINUE DES PRÉPOSÉS

Chaque année, des formations sont dispensées au personnel des recyparcs. En 2018, elles ont porté sur :

- » la sensibilisation aux risques de mauvaises manipulations des déchets pouvant contenir de l'amiante-ciment ;
- » l'aide à l'identification des déchets spéciaux des ménages (acides, bases, phytos, ...) ;
- » diverses instructions de travail avec le rappel des consignes de sécurité par les conseillers en prévention.





## 7. LES OUTILS DE TRANSFERT, DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT

### 1) LA CHAÎNE DE TRI-BROYAGE DU BOIS ET DES ENCOMBRANTS

L'unité de tri-broyage des bois et encombrants constitue la partie industrielle du site de Floreffe.

La chaîne de tri-broyage est constituée de deux lignes de production séparées : l'une pour le bois et l'autre pour les déchets encombrants ménagers. Pour le traitement du bois, elle fait l'objet d'une collaboration structurée avec l'Intercommunale TIBI.

En 2018, le site a transformé 32.982 tonnes de bois brut en plaquettes et fines de bois. Le site a également réceptionné 13.736 tonnes d'encombrants bruts, desquels sont extraits différents flux valorisables avant incinération du solde.

Grâce aux contrats de reprise de plaquettes de bois avec les sociétés Woodenergy et Carmeuse ainsi que la reprise de quantités moins importantes par d'autres sociétés actives dans le secteur bois, un total de 26.875 tonnes de plaquettes de bois ont été valorisées en 2018.

Dans un contexte de marché du bois toujours tendu, un total de 4.615 tonnes de bois brut ont été externalisées en 2018 (6.935 tonnes en 2017) au départ du site de TIBI à Couillet et du centre de transfert de BEP Environnement à Ciney.



CHAÎNE DE TRI BOIS ET ENCOMBRANTS - FLOREFFE



CHAÎNE DE TRI BOIS ET ENCOMBRANTS - FLOREFFE



CHAÎNE DE TRI BOIS ET ENCOMBRANTS - FLOREFFE

## 2) LE CENTRE DE COMPOSTAGE

La quantité totale annuelle de déchets verts collectée dépend fortement des conditions climatiques, ce qui explique les variations parfois importantes observées d'une année à l'autre.

Alors qu'en 2016, le climat était particulièrement chaud et humide avec pour conséquence une production de déchets verts importante (au total, 42.087 tonnes collectées), les années 2017 et 2018 ont été très sèches avec une quantité de déchets verts collectée nettement en baisse (35.460 tonnes en 2017 et 37.403 en 2018).

La majorité des déchets verts collectés en 2018 ont été traités au centre de compostage de BEP Environnement à Naninne (65 %, 24.409 tonnes).

Dans le processus de traitement mis en place au centre de compostage de Naninne, les déchets verts sont séparés en deux fractions : une fraction fine destinée à la fabrication d'un compost et une fraction grossière (plus ligneuse) destinée à la valorisation énergétique.

Le compost est vendu en vrac sur le site de production et via les recyparcs de la Province de Namur. En 2018, 24.248 m<sup>3</sup> de compost ont été valorisés via des producteurs de terreau, des agriculteurs, des entrepreneurs de jardins, des Communes et des particuliers.

La fraction plus ligneuse, constituée de morceaux de bois, représente environ 15 % de la matière. Des installations de

cogénération équipées de chaudières industrielles utilisent cette matière comme combustible en mélange avec d'autres (sous-produits forestiers...). En 2018, 3.704 tonnes de biomasse ont été produites sur le site de Naninne et valorisées dans des installations situées en Wallonie.



	Tonnage traité au centre de compostage	Tonnage traité par des sociétés extérieures	Total	Proportion de déchets verts traité par BEP Environnement
2010	20.878	16.229	37.107	56%
2011	22.464	16.797	39.261	57%
2012	27.114	12.321	39.435	69%
2013	26.011	10.173	36.184	72%
2014	29.048	12.363	41.412	70%
2015	27.111	10.734	37.845	72%
2016	26.704	15.382	42.087	63%
2017	22.520	12.940	35.460	64%
2018	24.409	12.994	37.403	65%



CENTRE DE COMPOSTAGE

### 3) LES CENTRES DE TRANSFERT DE DÉCHETS

En raison de l'étendue de son territoire, BEP Environnement dispose de 4 stations de transfert au départ desquelles les différents services de collecte sont assurés. Les déchets récoltés y sont regroupés flux par flux avant transport par la voie d'eau ou camions gros-porteurs vers leur lieu de valorisation.

#### » Floreffe

Le Site Intégré de Gestion de Déchets (SIGD) de Floreffe est le plus grand centre de transfert de la Province de Namur ; le service collecte qui y est basé dessert 12 Communes du nord de la Province de Namur et Héron, soit 58% de la population.

En 2018, 129.901 tonnes de déchets ont transité par le SIGD de Floreffe dont 33.000 tonnes de bois et 33.000 tonnes d'ordures ménagères.

#### » Biron (Ciney)

C'est le 2ème plus grand centre de transfert de BEP Environnement ; son service collecte est actif sur 14 Communes, soit 22% de la population. 38.826 tonnes de déchets y ont transité en 2018.

En plus de différentes dalles de stockage et d'un hall de transfert, le site de Biron abrite un centre de regroupement des déchets électriques et électroniques (DEEE) récoltés dans tous les recyclages de la Province. En 2018, 3.867 tonnes de DEEE ont transité par ce site.

#### » Vodécée (Philippeville)

Avec 8 Communes desservies en porte-à-porte, soit 16% de la population, le site de Vodécée constitue le 3ème centre de transfert de la Province. Y ont transité 15.219 tonnes de déchets en 2018. Les PMC y sont depuis juin 2016 regroupés et transportés en double conteneurs de 40 m<sup>3</sup> vers le centre de tri Valtris à Couillet. Par manque de place sur la station de transfert, les papiers-cartons quant à eux continuent à être directement livrés chez le trieur-repreneur.

La station de transfert de déchets de Vodécée a en effet été construite en 2 phases :



CENTRE DE FLOREFFE



CENTRE DE BIRON



CENTRE DE BIRON



CENTRE DE VODECÉE

- en 2001-2002 pour la partie administrative et garage (au démarrage de l'activité de collecte en régie sur cette partie du territoire) ;
- en 2006 pour le hall de transfert et dalle de manœuvres (à la fin de la mise en centre d'enfouissement technique au CET de Morialmé (Florennes) quand le traitement des déchets ménagers et encombrants de la zone a nécessité un transfert à plus longue distance).

Le site est aujourd'hui devenu exigu et ne permet pas l'acquisition de matériels ou de véhicules supplémentaires ainsi que le transfert de certaines matières (bois, encombrants, papiers/cartons, ...).

Afin de remédier à la situation, un projet d'extension du centre de transfert est à l'étude. Ce projet devrait permettre de :

- Proposer des services de location de conteneurs supplémentaires aux Communes ;
- Transférer et faire un stock tampon de bois et d'encombrants qui connaissent une saisonnalité importante. Les stocks sur les autres centres de transfert et à Floreffe atteignent régulièrement les limites de capacité de stockage et des déchets doivent être déviés vers des centres de traitement extérieurs ;
- Transférer du papier-carton et ainsi réduire les coûts pour la collectivité ;
- Réduire les émissions de CO2 ;
- Mener à bien le projet de collecte des P+MC, au service des citoyens.

2018 a été consacré à l'étude d'un avant-projet ainsi qu'à l'établissement du dossier d'expropriation des parcelles voisines, nécessaires à l'extension du centre de transfert.

» Malvoisin (Gedinne)

Il s'agit du plus petit centre de transfert de la Province duquel partent les collectes en porte-à-porte des 4 Communes de l'extrême sud de la Province (Beauraing, Bièvre, Vresse/Semois et Gedinne), soit 4% de la population et un transfert de 3.674 tonnes de déchets ménagers, organiques, encombrants, films agricoles et pneus. Les PMC et papiers-cartons transitent, eux, par le site de Biron.



ATELIER - BIRON



## » 8. LES PARTENARIATS D'EXPLOITATION

### 1) LA BIOMÉTHANISATION À TENNEVILLE (PARTENARIAT AIVE, BEP ENVIRONNEMENT, INTRADEL)

Les déchets organiques collectés en porte-à-porte par BEP Environnement sont valorisés dans l'unité de biométhanisation de Tenneville depuis 2009. BEP Environnement en est copropriétaire avec les Intercommunales AIVE et Intradel.

L'outil est saturé par les apports des 3 Intercommunales précitées mais aussi par des apports de TIBI.

Pour 2018, ils s'établissent comme suit :

AIVE :	14.330 tonnes
BEP Environnement :	12.330 tonnes
Intradel :	4.890 tonnes
TIBI :	3.527 tonnes
<b>Total biodéchets :</b>	<b>35.077 tonnes</b>
Déchets verts (ajoutés pour raison de process)	1.498 tonnes

La production électrique nette s'est élevée à 7.376 MWh électrique (soit la consommation annuelle de près de 2.100 ménages), en retrait de près de 5 % par rapport à 2017. Cette diminution sensible s'explique par plusieurs facteurs : un dérèglement de la biologie, diverses pannes rencontrées sur la centrale de cogénération et un taux de refus plus important.

L'utilisation de l'énergie thermique s'est élevée à 7.388 MWh thermiques, soit l'équivalent de 740.000 litres de mazout, en diminution de 9 % par rapport à 2017, pour les mêmes raisons que celle évoquées ci-avant.

12.241 certificats verts ont été octroyés en 2018 (en baisse de 7 % par rapport à 2017).

### 2) UVÉLIA (PARTENARIAT INTRADEL, AIVE, BEP ENVIRONNEMENT)

Dans le cadre de la société interne Energywall constituée entre Intradel, BEP Environnement et l'AIVE, les ordures ménagères résiduelles de l'ensemble des 39 Communes affiliées à BEP Environnement sont dirigées vers l'unité de valorisation énergétique (UVE) Uvelia d'Herstal.

En ajoutant les déchets communaux et les résidus d'encombrants sortis de la chaîne de tri-broyage aux ordures ménagères, la quantité globale de déchets destinés à la valorisation énergétique s'est établi à 76.814 tonnes en 2018.

Au global, 304.748 tonnes de déchets ménagers et encombrants issus des trois Intercommunales ont été gérées par Uvelia (contre 310.442 tonnes en 2017), de même que 68.447 tonnes de déchets venant du secteur privé.

2018 a par ailleurs été une année de plus grosse maintenance d'Uvelia (contrairement à 2017), ce qui a nécessité des déviations de déchets vers d'autres exutoires durant cette période d'arrêt : 1.679 tonnes ont été dirigées vers l'incinérateur de Bruxelles et 7.585 tonnes ont dû être enfouies au centre d'enfouissement technique d'Hallembaye, vu l'absence de capacité disponible dans les autres incinérateurs.

La vente d'électricité s'en est ressentie : 185.343 MWh soit une baisse de 4,5 % par rapport à 2017 (194.052 MWh en 2017). Toutefois, en raison de meilleurs tarifs de vente, la recette brute s'élève à 8.015.733 € (contre 7.431.439 € en 2017), soit une hausse de 8 %.





### 3) VALTRIS (PARTENARIAT TIBI, BEP ENVIRONNEMENT ET INBW)

Pour assurer le tri des déchets PMC collectés en porte-à-porte, BEP Environnement a été sollicité par Tibi, afin de créer une société coopérative, Valtris, en partenariat également avec l'Intercommunale InBW du Brabant wallon.

En 2018, le centre de tri a permis de traiter un total de 22.883 tonnes de PMC soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2017. Ce gisement provient de Tibi pour 28,8 %, de BEP Environnement pour 39,3 %, de l'InBW pour 27,7 % et d'entreprises pour 1 %. D'autres apports ont contribué à l'augmentation de la quantité de PMC triés, à savoir ceux provenant de la province du Luxembourg (AIVE) pour 2,6 % et de la province de Liège (Intradel) pour 0,6 %. Valtris a également accepté 128 tonnes de P+MC provenant de communes pilotes déjà engagées dans la collecte du P+MC, afin de mener plusieurs tests de tri et de se familiariser avec cette nouvelle matière.

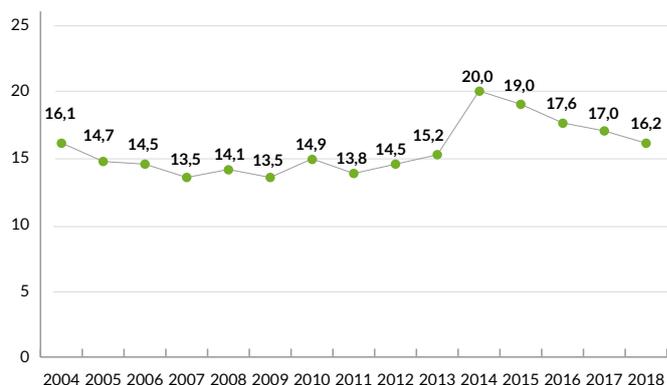
Après les travaux d'optimisation de 2017, le centre de tri Valtris a démontré en 2018 qu'il était en mesure de traiter la totalité des apports des 3 partenaires en 2 pauses, dans le respect des spécifications édictées par Fost Plus. Le centre de tri compte actuellement 35 personnes et il a fonctionné de manière effective pendant plus de 2900 heures en 2018.

Ces travaux ainsi que plusieurs actions de réorganisation permettent d'assurer la pérennité du fonctionnement du centre de tri à un prix de revient acceptable et couvert par l'intervention financière de Fost Plus de manière à maintenir l'équilibre financier de la structure.

2018 a également vu le début de l'élaboration de deux marchés en vue de la modification de la chaîne de tri pour le futur traitement du P+MC, c'est-à-dire l'élargissement des matières acceptées dans le sac PMC à tous les plastiques d'emballages ménagers, à l'exception des déchets spéciaux des ménages et de la frigolite non-alimentaire. En fonction des négociations qui se prolongeront jusqu'à début 2019, le premier marché devrait permettre au BEP et à quelques communes pilotes de TIBI de passer au P+MC fin 2019 tandis que le second concerne l'adaptation de la chaîne pour la phase finale d'implémentation du P+MC sur tout le territoire de Valtris (extension de la collecte aux 2 autres Intercommunales TIBI et InBW) prévu pour 2020.

Les efforts sont maintenus, tant à la source qu'au niveau des trieurs, pour diminuer le taux de résidu non recyclable après tri des PMC des trois Intercommunales. De 17,55 % en 2016, le taux moyen annuel de résidu est passé à 17,03 % en 2017 et il est de 16,19 % en 2018.

### Évolution du taux de résidus dans les PMC du BEP



### 4) BIVALOR (PARTENARIAT BEP ENVIRONNEMENT, TIBI)

En 2010, BEP Environnement et Tibi ont créé une société interne, dénommée Bivalor, dont l'objet est de valoriser, sur le Site de Floreffe, les déchets de bois provenant des deux Intercommunales. La totalité du gisement de bois collecté par BEP Environnement et Tibi dans leur réseau de recyparcs respectif est traité dans le cadre de ce partenariat et est transformé en plaquettes de bois dans l'unité de tri-broyage de Floreffe.

En 2018, les apports de bois en provenance de Tibi se sont élevés à 13.626 tonnes.

Vu les difficultés toujours bien réelles de trouver suffisamment d'acquéreurs pour valoriser les plaquettes de bois, Bivalor s'est aussi chargé d'externaliser 1.822 tonnes de bois brut au départ des sites de transfert de Tibi à Couillet et 2.793 tonnes au départ de BEP Environnement à Ciney.





## » 9. LES CENTRES D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUES EN POST-GESTION

### 1) LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE HAPPE-CHAPOIS

L'exploitation en phases successives du CET de classes 2 et 3 de Happe-Chapois (Ciney) a pris fin au 31 décembre 2009. Les travaux de réhabilitation provisoire de la dernière phase se sont achevés fin 2011.

La rédaction du cahier de charges pour les travaux de réhabilitation définitive de la dernière phase ayant été finalisée fin 2017, en collaboration avec la SPAQuE, la procédure de marché public pour la sélection de l'entrepreneur a été réalisée et les travaux ont démarré en septembre 2018.

BEP Environnement aura la charge de la post-gestion jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation définitive, après quoi, le site sera remis en gestion à la SPAQuE, en application de la convention conclue à cette fin en 2009.

### 2) LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE MALVOISIN

Le site a fait l'objet d'un chantier de réhabilitation définitive dont les travaux ont été terminés en 2009. Le CET est en phase de post-gestion : outre la gestion du biogaz et des lixiviats, le site fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Suite à l'expérience d'écopâturage réalisée en 2017 à Morialmé, et qui s'était avérée tout à fait concluante, cette formule d'entretien à la fois écologique et économiquement intéressante a été étendue au site de Malvoisin en 2018. Un troupeau de moutons de l'ASBL Rosa Canina, a assuré l'entretien de la végétation herbeuse sur le dôme du CET durant toute la bonne saison.

### 3) LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE MORIALMÉ

Le chantier de réhabilitation définitive du site s'est achevé en 2013. Le CET est en phase de post-gestion et fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Comme en 2017, l'entretien du dôme a été réalisé en 2018 en faisant appel à l'écopâturage.



CET DE MORIALMÉ



CET DE MORIALMÉ



## » 10. LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Le BEP met son expertise dans les matières environnementales au service des Communes.

Pour la **Commune de Rochefort**, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien centre d'enfouissement technique (CET) de Classe 3 du Ry des Loges, ainsi que de la modification du relief du sol du terrain jouxtant cet ancien CET, a été poursuivie.

Une convention a été établie avec la **Commune de Florennes** pour la réalisation d'un dossier de demande de permis d'environnement. La mission s'est poursuivie en 2018.

Une convention d'assistance a été établie avec la **Commune d'Ohey**, pour la mise à jour d'un audit environnemental du centre des travaux, et pour la réalisation d'un dossier de demande de permis unique pour ce même site. La mission a été menée à bien.

Une convention similaire a été proposée à la **Commune de Mettet** pour le site des services techniques. La mission sera mise en œuvre début 2019.

En matière de pollution du sol, le BEP a été chargé d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage par la **Commune de Sambreville**, en vue de réaliser des investigations de sol sur une ancienne friche industrielle dite « Rive gauche » pour laquelle un projet d'éco-quartier existe. Sur base de l'étude de caractérisation réalisée, la Commune pourra établir un projet de redéveloppement de la zone adapté à la pollution et qui puisse limiter les frais d'assainissement. 2018 a été consacrée aux contacts avec les propriétaires privés de certaines parcelles en vue d'un rachat.

Tout au long de l'année 2018, le BEP a également accompagné la **Commune de Sambreville**, dans le cadre du changement de mode de collecte des déchets ménagers décidé par le Conseil communal. Dès janvier 2019, les sacs poubelles payants feront place aux conteneurs à puce. Mais un tel changement nécessite une année de préparation concertée entre la commune et le BEP : relevé des endroits soumis à dérogation, établissement de la nouvelle taxation, séances d'information de la population, distribution des conteneurs à la population, ...

Dans un souci d'amélioration du tri et du stockage des déchets en habitat urbain, le BEP a également accompagné la **Ville de Namur**

dans son projet pilote d'implantation d'îlots de conteneurs enterrés destinés à l'apport de déchets triés par les habitants du quartier de Salzinnes.

Enfin, le BEP a mis à disposition des Communes sa **brigade de propreté publique**, créé à la suite de l'appel à projet lancé par le Ministre wallon de l'Environnement dans le cadre de l'action « Be Wapp, pour une Wallonie plus propre ».

Opérationnelle depuis mi 2017, l'équipe de 4 ouvriers a réalisé bon nombre d'actions de nettoyage de l'espace public, en soutien aux différents services communaux, agents constatateurs et éco conseillers : renfort des équipes communales de propreté publique pour le ramassage des poubelles publiques pendant la période de congés (juillet-août) et pendant les Fêtes de Wallonie, nettoyage des rues, ramassage des feuilles mortes dans les parcs et le long des voiries, nettoyage des cimetières au moment de la Toussaint, nettoyage du site et des rues avoisinantes après un événement musical en plein air ou encore après le tournage d'un film.

L'équipe de propreté publique a également été affectée au ramassage de dépôts sauvages dans différents parcs d'activité économique, et au renforcement des nettoyages autour des sites de bulles à verre pendant les fêtes de fin de d'année.





## » 11. LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

Conformément à la Politique Sécurité du BEP et dans le respect des principes de légalité et de responsabilité, BEP Environnement a poursuivi le plan d'actions lancé en 2017 en vue d'améliorer le bien-être et la sécurité des travailleurs.

La réécriture des « **bonnes pratiques de travail** » et des « **instructions de travail** » a été poursuivie en 2018. Celle-ci a permis d'identifier et de mettre en évidence les risques spécifiques des différents métiers. Les nouvelles procédures ont été présentées et expliquées à tous les travailleurs dans le cadre des différentes formations.

Parallèlement à cela, les programmes de formation continue des chauffeurs, d'équipiers de première intervention (incendie) et de secouristes ont été poursuivis.

Le public cible a encore été élargi par la **formation « sensibilisation au secourisme »** qui a été dispensée à l'ensemble du personnel de la collecte, de la chaîne de tri-broyage bois/encombrants, du centre de regroupement et de tri des « DEEE » (déchets d'équipements électriques et électroniques) ainsi qu'aux préposés affectés aux stations de transferts.

La mise en place effective de la **dimension collaborative** a généré beaucoup d'échanges et de partages d'informations entre tous niveaux hiérarchiques. Ces retours d'expériences ont ouvert de nouvelles pistes d'améliorations, mises en place immédiatement à chaque fois que cela s'est avéré possible.

Les définitions des besoins, avec la participation active des travailleurs au sein de groupes de travail, pour les « **EPI (Equipements de Protection Individuelle) et pour les vêtements** de protection et de travail ont généré de multiples échanges, pris en compte lors de l'élaboration des cahiers de charges, et une amélioration du niveau de protection et de confort des travailleurs.

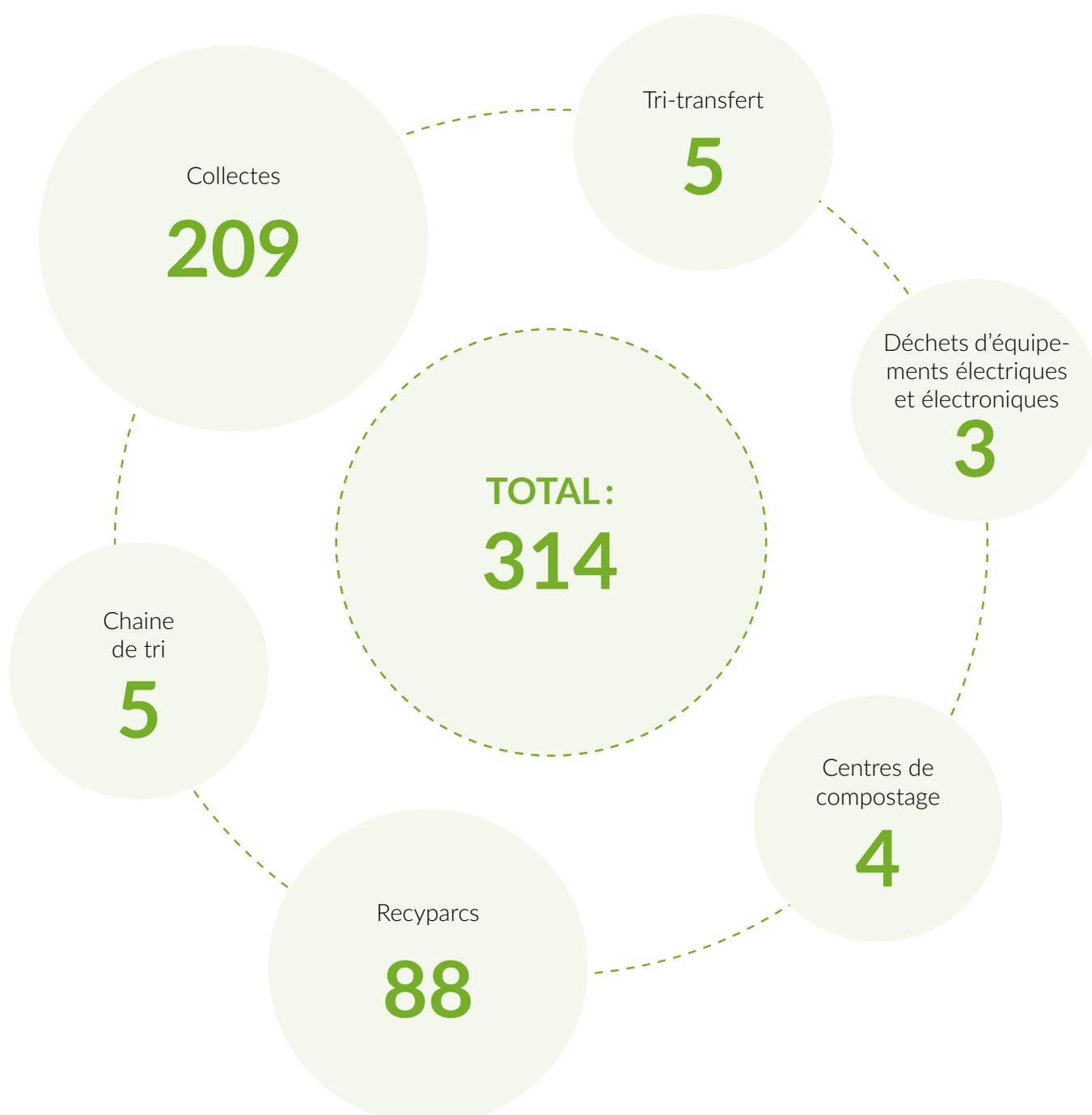
L'intégration progressive du **nouveau service externe de médecine du travail** a aussi participé à cette dynamique d'amélioration continue. La combinaison de points de vue et d'expériences différentes, les échanges intenses et constructifs ont fait évoluer tous les participants. Enfin, **l'analyse de risques structurelle**, déclinée pour chaque activité (chauffeur, chargeur, préposé de recyparc, mécanicien, ...) a été entièrement réexaminée avec le médecin responsable.

En accord avec la médecine du travail, 2019 ouvrira la voie à **un système dynamique de gestion des examens médicaux** en association, voire en alternance, avec des formations ciblées sur les métiers et risques, par exemple, musculosquelettiques (formations au port manuel des charges ou séances d'échauffements avant le départ de tournées de collecte).

Enfin, dans un programme d'informations et de formation pour tous les travailleurs des recyparcs, une attention particulière a été apportée à la problématique de la présence potentielle d'amiante dans les déchets notamment inertes voire des déchets électriques et électroniques. Un rappel formel des EPI obligatoires et conseillés a été fait à cette occasion.



## » 12. LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES



En 2018:



24 nouveaux collègues



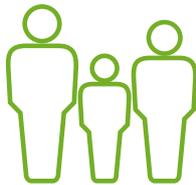
2 stagiaires  
(contrats d'adaptation  
professionnelle)



198 intérimaires  
135 (collecte) + 63 (recyparcs)



151 étudiants  
48 (collecte) + 103 (recyparcs)



Moyenne d'âge:

**44,76 ans**



5



# BEP CRÉMATORIUM

---

## 1. LES RÉSULTATS CHIFFRÉS





## » 1. LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

### 1) LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

Nombre d'affiliés (Communes et Provinces)	36 Communes et 2 Provinces
Nombre de crémations	2.446 52% de la Province de Namur 14% de la Province de Liège 28% de la Province de Luxembourg

### 2) LA GESTION DU CRÉMATORIUM DE WALLONIE

Le crématorium est géré selon les modalités d'un partenariat public-privé avec la Société des Crématoriums de France, depuis sa création en 2012.

Depuis lors, l'activité continue à se développer, dans la mesure où la crémation tend à se répandre de plus en plus, même si la croissance tend à se stabiliser cette année. Par ailleurs, la qualité de service et d'accueil est reconnue par tous, ce qui contribue aussi au succès de l'établissement. Dès lors, les données 2018 traduisent cet état de fait, avec 2.446 crémations réalisées, soit une augmentation de 1,9% par rapport à l'exercice précédent.

En matière d'investissements, les discussions se sont poursuivies avec le concessionnaire en 2018 pour l'installation d'une troisième ligne permettant de continuer à garantir la qualité du service public tout en faisant face à l'accroissement de la demande.

Les obligations environnementales ont été respectées en 2018 selon les conditions du permis unique. Une réunion « physique » du Comité d'accompagnement est toujours organisée en mars et consacrée à l'examen du rapport environnemental ; les autres réunions sont « virtuelles » et s'organisent par échange d'emails.



6

# LA PRISE EN CONSIDERATION DES TERRITOIRES LOCAUX

---

1. AXUD
2. TERRITOIRE CAPITALE RÉGIONALE
3. VAL DE SAMBRE
4. ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE
5. AXE CONDROZ - E411
6. HOUILLE-SEMOIS NAMUROISE



Le BEP veille à développer une stratégie globale pour le territoire namurois, tout en ayant une attention particulière aux spécificités locales des différents espaces qui composent son hinterland.



SITE DE LA PLAINE - BELGRADE

## 1. AXUD

AXUD est l'instance namuroise, placée sous l'égide conjointe de Messieurs le Gouverneur et le Président du BEP, qui fédère les forces vives du territoire, sur une base paritaire (16 représentants politiques et 16 représentants du monde privé), et relaye vers les différents niveaux de pouvoir les priorités namuroises dans les dossiers particulièrement structurants.

Le Comité de concertation s'est réuni à trois reprises en 2018, et a abordé notamment les points suivants :

- » Feder Wallonie 2020 - Entité infra-régionale - suivi des dossiers ;
- » Pôle académique Namur – évolution des orientations stratégiques ;
- » Evolution des Fonds structurels post-2020 ;



- » Réforme par la Wallonie du paysage du numérique ;
- » Le Schéma de Développement Territorial – état d'avancement et position du BEP ;
- » ESSAIMAGE – Entre-Sambre-et-Meuse.

## 2. TERRITOIRE CAPITALE RÉGIONALE

Le territoire de la Capitale régionale articule sa dynamique autour de la notion de la Ville Intelligente (Smart) et déploie sa stratégie grâce aux moyens financiers du programme FEDER 2014-2020. Le Gouvernement wallon a validé en 2015 le portefeuille de projets « Namur Innovative City Lab » pour un montant de quelque 30 millions d'euros. Ce portefeuille se détaille comme suit :

- » Espace Confluence (port numérique, esplanade, circulation et passerelle) → 14 millions d'euros ;
- » TRAKK (bâtiment et animation) → 10 millions d'euros ;
- » Aménagements urbains intelligents → 5,5 millions d'euros

En 2016, les Arrêtés de subvention relatifs au portefeuille namurois ont pu être notifiés, ce qui a permis le démarrage effectif des projets. En ce qui concerne le TRAKK, après l'acquisition du bâtiment à l'UN en 2017, le marché de travaux a été notifié en 2018 et les travaux ont démarré. Une manifestation a été organisée en présence du Ministre de l'Économie pour la pose de la première pierre.

Au-delà du programme d'investissements FEDER, le BEP travaille aussi en collaboration avec la Ville de Namur sur des programmes de dynamique urbaine. Citons notamment la requalification de l'espace Rogier et le projet de développement urbain mixte sur le plateau de Bouge, en lien notamment avec le projet de parc thématique Care-Ys. Ces projets ont continué leur cheminement en 2018.

Le BEP est également attentif au potentiel représenté par des terrains que la Défense Nationale cherche à aliéner ou à utiliser en partenariat avec d'autres acteurs. Le site de Belgrade représente un potentiel intéressant en entrée de ville ; le dossier de reconnaissance et d'expropriation, en vue d'y créer un parc d'activité économique a été déposé à la Wallonie en 2017 et l'Arrêté ministériel a été obtenu en 2018. Le projet est répertorié dans le programme de financement SOWAFINAL de la Wallonie. Vu l'occupation du site par la Croix-Rouge dans le cadre de la politique d'accueil des réfugiés, la prise d'occupation par l'Intercommunale ne devrait pas intervenir avant l'été 2019.





### 3. VAL DE SAMBRE

Tout comme Namur, Sambreville faisait partie des Communes éligibles au programme territorial du FEDER 2014-2020, et a reçu dans ce cadre un financement de quelque 16 millions d'euros. Le portefeuille « Sambreville – Innovation – Transition – Incubation », dont le nom indique bien l'enjeu de reconversion industrielle, se détaille comme suit :

- » Incubateur Food is Life → 1,8 millions d'euros
- » Incubateur Bon Grain → 1,5 millions d'euros
- » Boulevard urbain → 2,2 millions d'euros
- » Assainissement des sites Saint-Gobain (prison) et produits chimiques → 6,8 millions d'euros
- » Pavillon Bastin et Parc des générations → 3,5 millions d'euros

Les projets ont pu démarrer effectivement en 2016, avec la notification des Arrêtés de subvention.

Par ailleurs, le BEP travaille avec la Ville et l'entreprise Saint-Gobain à la revitalisation du site industriel du même nom. Il s'agit de concilier les enjeux à très court terme en permettant à une série d'entreprises de se réimplanter sur le site, avec les enjeux à moyen terme, qui supposent le positionnement clair de chaque acteur quant à son engagement dans le projet. Le dossier relatif aux impétrants énergétiques a avancé et il a été décidé de réaliser un « business plan » pour un modèle de co-propriété.

Enfin, le Comité de pilotage du projet de MasterPlan des rives de Sambre a été installé en 2016, avec les deux Communes de Sambreville et de Jemeppe-sur-Sambre. Le projet, confié au consortium Vigano / Idea Consult a été réalisé en 2017-2018, le rapport final étant rendu en fin d'année.





## 4. ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Le constat du décalage socio-économique de l'Arrondissement de Philippeville a été dressé à l'automne 2014, avec les mandataires locaux. Il a alors été convenu, dès janvier 2015, de mettre en route une démarche de prospective territoriale.

Un comité de pilotage chargé de conduire et coordonner le projet a été installé. Il se compose de représentants des Communes concernées (Bourgmestre ou Echevin), de la Province de Namur (Député-Président, Député, conseillers de l'Arrondissement et Directeur général), de la Wallonie (un parlementaire par parti et représentants des Ministres qui soutiennent le projet) et du secteur privé : maison du tourisme, centre culturel régional, GECCO (groupement des entreprises), mutuelles, instances emploi/formation, organisations des travailleurs et des employeurs.

Baptisé Essaimage, le projet s'est déroulé pendant toute l'année 2016, à travers des ateliers de prospective, organisé en collaboration avec l'association entre Comase et Pro-Te-In et qui ont rassemblé une centaine de participants.

2017 a marqué une transition entre la phase de réflexions prospectives et la mise en œuvre effective de la cinquantaine de projets qui sont ressortis des ateliers, avec la conférence de restitution finale, en mai 2017, et l'installation de la Task-Force de pilotage en septembre 2017. Il a été proposé de l'élargir aux Communes de la Botte du Hainaut, et celles-ci ont répondu présents.

Le plan stratégique a été divisé en huit grappes de projets cohérentes, chacune animée par un ou plusieurs pilotes légitimes en engagés sur la thématique :

1. SMART RURALITÉ
2. ENERGIE
3. CIRCUITS COURTS
4. TOURISME
5. CULTURE
6. BIEN VIEILLIR
7. EMPLOI ET FORMATION
8. MOBILITE



Par ailleurs, quatre partenaires (la Province de Namur – la Fondation Chimay-Warsoise - le BEP – les 7 Communes de l'arrondissement) ont accepté en 2017 de libérer un budget annuel à hauteur de 125.000 € et il a été décidé d'engager un chargé de projets en animation territoriale.

La chargée de projet a été engagée en août 2018, et il a été décidé de reconditionner le hall-relais de Mariembourg en centre Essaimage et lieu d'animation de la grappe « smart ruralité » avec une fonction supplémentaire de co-working E420. Le bâtiment a fait l'objet d'un rafraîchissement, pour une inauguration au printemps 2019 qui verra aussi le relancement de la task-force recomposée à la suite des élections locales.



ÉVÈNEMENT ESSAIMAGE



CINEY-BIRON

## » 5. AXE CONDROZ - E411

L'axe E411 - Condroz est un territoire particulièrement bien positionné pour le développement d'activités économique, grâce aux excellentes infrastructures de communications (E411 ; N4 ; L161 - 162). Le BEP y est attentif à maintenir et développer une offre importante en terrains pour l'activité économique. Outre le dossier de Mecalys®, à Andenne, qui s'est concrétisé sur 45 hectares, une série de projets structurants maille le territoire, du nord au sud : extension du parc de Créalys® sur 52 ha ; développement d'un parc thématique « silver économie » à Bouge (Namur) ; extension du parc d'activité de la Fagne à Assesse (sur 15 ha) ; extension du parc d'activité de Ciney-Hamois, sur 51 ha (ce dossier entre dans sa phase décisive en 2018 avec l'adoption du PCA, l'arrêté de reconnaissance et de reconnaissance étant attendu au printemps 2019); extension du parc de Rochefort, sur 24 ha.

Si tous ces projets peuvent être menés à bien, compte tenu des procédures d'aménagement du territoire dans lesquelles la Wallonie joue un rôle déterminant en tant qu'autorité de tutelle, c'est un renforcement de l'offre de quelque 200 hectares qui aura ainsi pu être opérationnalisé sur l'Euro-corridor Nord-Sud.



CARE-YS PARC DE BOUGE





## » 6. HOUILLE-SEMOIS NAMUROISE

Le territoire Houille-Semois namuroise est composé des trois Communes de Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois. Ce territoire, relativement éloigné, marqué par une longue frontière commune avec la France et une densité de population très faible, fait également l'objet d'une animation territoriale spécifique.

En 2018, le BEP a marqué son intérêt pour s'associer à une réflexion de prospective portant sur toute la frontière franco-belge, de la Semois à la Lorraine, menée avec le soutien d'Idelux et de la Mission opérationnelle transfrontalière. Cette mission de prospective territoriale doit permettre de définir les enjeux du territoire dans le cadre des prochains programmes INTERREG ; elle devrait être menée à bien en 2019.





# UNE INTÉGRATION AU CŒUR DE L'EUROPE

---

1. STRATÉGIE FEDER
2. STRATÉGIE INTERREG
3. RELAIS EUROPE DIRECT



Le BEP participe à la concrétisation des ambitions du territoire namurois en l'inscrivant dans la dynamique européenne de financement de projets et programmes et plus particulièrement ceux qui concernent les domaines suivants :

- » le développement urbain et régional,
- » l'emploi et l'insertion sociale,
- » l'agriculture et le développement rural,
- » la recherche et l'innovation.

En 2018, le BEP s'est particulièrement concentré sur les programmes INTERREG et le suivi et la mise en œuvre des projets acceptés dans le cadre du FEDER.

## 1. STRATÉGIE FEDER

### PROJETS « VILLES » :

En 2018, les Villes de Namur et Sambreville qui avaient reçu le feu vert de la Wallonie pour les projets déposés dans le cadre du FEDER, ont continué d'avancer sur leurs projets respectifs.

Au niveau du portefeuille « Namur Innovative City Lab » en sa qualité de chef de file, le BEP a organisé tout au long de 2018 les différents comités d'accompagnement trimestriels de ce portefeuille de projets et a rédigé le rapport d'activité annuel 2017. Il a en outre déposé des demandes de compléments budgétaires auprès du Gouvernement wallon afin d'aider les projets existants du portefeuille à améliorer encore leur qualité. Il a également procédé à plusieurs modifications de fiches pour permettre l'accueil d'un nouveau projet porté par le KIKK « Pensée Design » au sein du portefeuille.

Pour le portefeuille « Sambreville, Incubation, Transition, Innovation », le BEP a participé à l'ensemble des réunions du comité d'accompagnement FEDER et a répondu à l'ensemble des demandes du chef de file et de l'administration pour permettre la bonne mise en œuvre la fiche projet Food is Life 2.

### PROJETS « BEP – ANIMATION ÉCONOMIQUE » :

Le BEP s'inscrit dans le portefeuille qui sera, comme pour l'ensemble des portefeuilles wallons, géré par la SOWALFIN. Au sein de ce portefeuille, le BEP a pour mission d'encadrer les entreprises ou porteurs de projets à potentiel médian ou fort de développement qui ont des projets d'innovation ou de croissance sur des marchés internationaux. L'UCM, autre partenaire du portefeuille, a pour mission d'encadrer les entreprises en croissance sur un marché local ou régional.

Les services aux entreprises se situent à deux niveaux : réponses à des questions ponctuelles liées à la gestion de l'entreprise sur un mode réactif, et encadrement stratégique sur un mode proactif visant les entreprises répondant à des critères de croissance définis avec la Sowalfin. Ce dernier type d'intervention fera l'objet d'une contractualisation des services avec les entreprises.

Au niveau du Département Développement Economique, les projets suivants ont été retenus pour une période de 7 ans et bénéficieront d'un subside wallon et européen de 90% :

- Accompagnement réactif des entreprises à potentiel de développement médian à fort (1.772.352 €);
- Accompagnement proactif des entreprises à potentiel de développement (4.243.278 €);
- Dispositif spécialisé en intelligence stratégique (826.974 €);
- Animation et accompagnement des entreprises dans le processus créatif de leur projet d'innovation dans le cadre du TRAKK, le hub créatif namurois (2.794.516,00 €).



## » 2. STRATÉGIE INTERREG

### TRANSFRONTALIER

Le BEP et Idelux ont déposé conjointement un projet de **boucle cyclo-touristique transfrontalière** « Ardenne cyclo » dans le sud de la Province de Namur et sur une partie de la Province de Luxembourg afin d'augmenter l'attractivité touristique de cette région. Les Communes de Beauraing, Gedinne, Bièvre et Vresse-sur-Semois, ont été accompagnées par le BEP en partenariat avec la DGO1, Idelux pour deux Communes de la Province de Luxembourg (Wellin et Daverdisse) et les Communes françaises limitrophes (le Conseil Départemental des Ardennes et la Communauté de Communes Meuse et Semoy).

Le pré-projet déposé en 2016 ayant été retenu, 2017 a été consacré à la finalisation du projet et à un dépôt de projet complet. 2018 a donc été l'année de lancement des premières actions concrètes. Ainsi, le BEP s'est réuni à plusieurs reprises avec les Communes partenaires pour les aider à identifier leur tracé définitif et les travaux à entreprendre.

### TRANSREGIONAL

Le BEP a monté un projet qui consiste à mettre en valeur les terrains non utilisables pour l'activité économique dans les parcs d'activité, soit les zones tampons, les zones résiduelles autour de certains aménagements infrastructurels, ... en permettant à des entrepreneurs de la nouvelle agriculture d'y avoir accès. Cet accès sera néanmoins conditionné à un engagement de la part de ces entrepreneurs : qu'ils s'engagent dans une dynamique de circuits courts et de mobilisation de jeunes sans emploi qui pourront ainsi gagner une expérience professionnelle dans ce secteur émergent.

Le projet répond ainsi à une des priorités du programme INTERREG, consacrée à « l'innovation sociale ».

Pour répondre à ce défi, le BEP a donc déposé **le projet IMAGINE** fin 2018, en partenariat avec les organismes suivants : l'association PALME, la ville de Moussy le Neuf, l'Association de préfiguration de la Régie de Quartier du XVème arrondissement de Paris (France), le Comté de Surrey (Royaume-Uni), Stichting Duurzame Kost (Pays-Bas), le lycée agricole d'Ettelbruck (Luxembourg).

Au niveau wallon, les partenaires de ce projet sont le Forem, la coopérative Paysans-Artisans et le CPAS de Namur.



### 3. RELAIS EUROPE DIRECT

	OBJECTIFS	RÉSULTATS
Nombre d'actions de sensibilisation à l'Europe	10	27

Les centres d'information Europe Direct font office d'intermédiaires entre les citoyens et l'Union européenne au niveau local. En 2018, il en existe 7 en Belgique et celui de Namur est hébergé au sein du BEP et fait partie intégrante de ses services.

Les relais Europe Direct ont notamment pour missions :

- » de répondre aux questions des citoyens sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses activités et ses financements, et de les conseiller;
- » de fournir de la documentation gratuite et d'orienter les citoyens vers des informations disponibles en ligne;
- » d'encourager le débat local et régional sur les politiques européennes;
- » de recueillir les préoccupations des citoyens et de rendre compte de leurs questions, avis et suggestions aux institutions européennes;
- » de fournir des conseils pour le montage de projets et la recherche de partenaires transnationaux.

C'est principalement sur ce dernier point que notre relais s'est spécialisé puisqu'il accompagne chaque année de nombreuses Communes et associations au dépôt de projets européens (FEDER, FEADER, INTERREG, ERASMUS, CREATIVE EUROPE, ACTIONS INNOVANTES URBAINES, ...).

L'année 2018 a également été marquée par le lancement de la campagne de sensibilisation aux élections européennes de mai 2019. Ainsi, 5 classes (130 élèves) de 6ème secondaire ont reçu une animation leur permettant de mieux cerner les enjeux de ces élections.

L'action va se poursuivre en 2019.



EUROPE DIRECT - ANIMATIONS





# **LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES**

---



## BEP

|  
Agrobiopôle wallon  
Contrat de Rivière de la Haute-Meuse  
Copidec  
Co-working  
EBN Wallonia  
Fédération du Tourisme de la Province de Namur  
GIE CITW +  
GIE des CIE wallons  
Infopôle Cluster TIC  
La Ressourcerie Namuroise  
Lab In Andenne  
Nadir  
NEW  
Objectif 2  
SCES (Structure Collective d'Enseignement Supérieur de  
Namur) – Form@nam  
Union des Villes et Communes de Wallonie  
Wallonie Développement  
Wallonie Entreprendre

## BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

|  
Idealys  
Marché couvert de Ciney  
Port Autonome de Namur  
SPOW

## BEP ENVIRONNEMENT

|  
Biométhanisation  
Bivalor  
Copidec  
EnergyWal  
Ressourcerie Namuroise  
Valtris

## IDEFIN

|  
GIE – Groupement d'intérêt économique des  
Intercommunales pures de financement wallonne  
Intermixt  
ORES Assets  
ORES SCRL  
Wind4Wallonia  
Publigaz



# LE BEP ET SES RÉSEAUX

---

1. LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ
2. L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES
3. L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES
4. LA GESTION DES DÉCHETS



## 1. LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ

### PALME



L'association nationale française pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activité, rassemble des collectivités territoriales, des aménageurs de parcs d'activité et des entreprises dans le but de sensibiliser ces différents acteurs à développer des infrastructures plus durables. Le BEP fut le premier adhérent extérieur à la France. Cette adhésion lui a permis de concevoir, développer, équiper et aménager ses nouveaux parcs d'activité et bâtiments industriels avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

### SPOW



Il s'agit d'un réseau qui réunit les 7 parcs scientifiques wallons, les agences de développement qui les gèrent et les 5 Universités. Sa mission vise la croissance des parcs scientifiques wallons et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre eux mais aussi d'apporter une réelle valeur ajoutée pour ses membres au niveau international.

### IASP



L'International Association of Science Parks est l'association internationale des parcs scientifiques. Il s'agit d'un réseau mondial dont fait partie le parc Crealys® et qui promeut le développement des parcs et le réseautage mais aussi la visibilité internationale de ses membres. En ce qui concerne le BEP, l'IASP offre l'occasion à Crealys® et à la région namuroise de se positionner au niveau mondial et de se faire connaître.

### WALLONIE DÉVELOPPEMENT



Wallonie-Développement rassemble les huit intercommunales wallonnes d'expansion économique, en vue de favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire et de dialoguer avec la Wallonie sur les sujets d'intérêt commun. Wallonie-Développement suit les travaux législatifs qui sont en lien direct avec les métiers des intercommunales (CoDT, décret d'expansion économique, législation sur les sols pollués) et remet des avis coordonnés au Gouvernement wallon. La stratégie générale d'aménagement et de développement fait aussi l'objet d'un suivi attentif; par ailleurs, via Wallonie-Développement, les intercommunales sont représentées à la Commission régionale d'Aménagement du Territoire).

## 2. L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

### LE PÔLE AMÉNAGEMENT DU CESW

Le Pôle Aménagement remet des avis sur toutes questions relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux opérations de développement urbaines et rurales. Elle intervient également dans les procédures d'évaluation des incidences sur l'environnement de projets en remettant des avis.

### LE CITW

Le Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie regroupe les 8 intercommunales de développement économique a pour mission d'or-

ganiser la mise en œuvre des politiques d'ingénierie touristique en Wallonie, en lien avec le Commissariat Général au Tourisme.

### LA FTPN

La Fédération du Tourisme de la Province de Namur a pour mission de promouvoir l'image et les acteurs du tourisme en Province de Namur et de fédérer les professionnels afin de dynamiser et de coordonner les initiatives.



### 3. L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

#### Les réseaux européens :

L'objectif est d'une part de favoriser la veille, l'échange d'expérience et de bonnes pratiques dans les domaines liés aux métiers du développement économique et d'autre part de contribuer à connecter le territoire et ses entrepreneurs aux opportunités internationales de partenariats d'affaires.

Les réseaux plus particulièrement activés dans ce sens sont :

#### EBN



un réseau d'environ 150 centres d'entreprises et d'innovation qui soutiennent le développement et la croissance des entreprises innovantes, starts-ups et les PME ;

#### EEN



instrument clé de la stratégie de l'Union Européenne pour stimuler la croissance et l'emploi, il réunit environ 600 organisations de soutien aux entreprises de plus de 60 pays, il aide les petites entreprises à saisir les opportunités d'affaires au sein du marché unique.

#### Les réseaux wallons :

#### SOWALFIN

elle pilote les opérateurs de l'animation économique et technologique ;



#### L'AGENCE WALLONNE DE L'EXPORTATION (AWEX)

le BEP collabore étroitement avec l'AWEX, tant en termes de participation à des mission/foires/salons qu'en termes d'accompagnement individuel d'entreprises (permanences mensuelles conjointes BEP/AWEX) ;



#### L'AGENCE DU NUMÉRIQUE (ADN)

l'enjeu économique du développement du numérique est une opportunité importante pour la Province de Namur notamment pour son secteur tertiaire, pour le développement de sa capitale et de ses petits centres urbains périphériques mais aussi pour sa composante rurale significative. Le BEP est donc particulièrement attentif à ce que le territoire namurois soit un acteur proactif de la Stratégie Numérique de la Wallonie définie en 2015 ;



#### NAMUR INVEST ET INVESTSUD

Les Invests proposent aux entreprises des solutions de financement sous des formes variées, adaptées à leurs besoins, visant à consolider leur structure financière dans une optique de moyen et long termes.





## » 4. LA GESTION DES DÉCHETS :

### LA COPIDEC

La Conférence Permanente des Intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets est la fédération des 7 opérateurs publics du secteur travaillant elles-mêmes au service de leurs communes adhérentes. Il s'agit d'un lieu d'information et de concertation, Elle représente et défend les Intercommunales au niveau régional, fédéral et européen ainsi que dans le cadre des obligations de reprise ; elle assure la promotion de leur action ; elle mène des actions de prévention à l'échelle wallonne ; elle étudie toute question (technique, économique, juridique, de communication, ...) susceptible de toucher la majorité des intercommunales.





Avenue Sergent Vrithoff, 2  
B-5000 Namur

—  
[info@bep.be](mailto:info@bep.be)  
[www.bep.be](http://www.bep.be)

